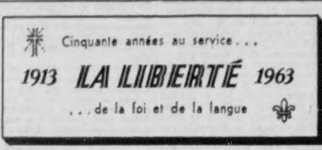
LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 49—No 40 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 18 JANVIER 1963 PRIX: 10c



Problème permanent: la diversité

Quand le journal **La Liberté** fut fondé en 1913, la population d'origine française du Manitoba ne dépassait pas les 36,000 âmes, ce qui est un auditoire assez mince pour faire vivre un hebdomadaire provincial. En effet, il y a une différence importante entre un journal local qui "couvre" un petit territoire bien défini dans la langue commune et un journal qui s'occupe directement de personnes établies ici et là. De nos jours surtout, les acheteurs de l'espace pour fins publicitaires préfèrent les moyens massifs plutôt que l'annonce adaptée à un marché particulier.

Dès les origines, cependant, ce problème fut compliqué encore davantage pour **La Liberté** (comme d'ailleurs pour ses prédécesseurs, **Le Métis** et **Le Manitoba**) par la dispersion de la population de langue française. Dans l'Economic Atlas of Manitoba, on lit par exemple que l'immigration française vers cette province n'était pas si bien organisée que celle des fermiers d'Ontario. Sur une carte de la province où la densité de la population est indiquée par des points, on trouve une abondance de ces points français, le long de la Rivière Rouge au sud de Winnipeg et le long de la Rivière Seine. Un autre groupement important parait au sud de la Rivière Assiniboine en diagonale entre Portage et Killarney. Viennent ensuite les régions de St-Laurent, Ste-Rose, San Clara, St-Lazare et St-Georges.

Dispersion géographique

Au simple point de vue de sollicitation des abonnements, cela présente un problème de distances. Au lieu de faire du porte en porte, on fait des milles. (Ce problème existe naturellement pour nos visiteurs d'écoles aussi). Avant la deuxième guerre mondiale, l'état des chemins augmentait l'importance des milles à parcourir. Cette dispersion fait contraste avec l'homogénéité mennonite (deux centres), islandaise (deux centres) et le sud-ouest anglo-saxon.

Les lieux d'origine de ces citoyens ne contribuent pas à simplifier la situation. Il y a des Métis, des Québécois, des Français de France, des Suisses, des Belges francophones, des Franco-Américains (par exemple feu l'hon. Albert Préfontaine venait des Etats-Unis, et feu l'hon. Marcel Boulic se disait un Franco-Manitobain qui n'avait aucun lien d'origine même lointaine avec le Québec où d'ailleurs il n'était jamais allé). Le contraste urbano-rural des milieux est aussi frappant (St-Boniface-Winnipeg en comparaison avec la campagne), quoique celui qui distingue un peuple industriel d'un peuple agricole ne s'applique pas beaucoup.

Ces divergences affectent la rédaction d'un journal de cent façons, mais un facteur qui entre en jeu avec une variété étonnante est celui de l'influence anglaise. Il est évident que les gens qui vivent et travaillent à Winnipeg et qui gardent leur langue et leurs coutumes ne le font pas dans le même esprit que les gens de Ste-Amélie, village isolé. Les villages le long du chemin 75, entre Winnipeg et la frontière américaine ont un cachet différent des villages le long du chemin entre Ste-Anne et la même frontière.

L'Economic Atlas citée plus haut dit du Manitoba que c'est la province dont la population est la plus diversifiée au Canada. La population française qui s'y trouve l'est aussi par géographie, généologie et occupation. C'est à la fois un obstacle à l'unité facile et une garantie de pondération et d'effort dans l'élaboration des idées, des décisions et des mouvements. Le journal se doit de refléter cet état, idéal impossible à atteindre parfaitement, idéal qui invite à des renaissances constantes.

Castro n'a pas invité de prêtres canadiens à Cuba

MONTREAL — Le régime Castro n'a pas demandé de missionnaires canadiens, comme l'annonçait la semaine dernière une dépêche de la Presse canadienne.

C'est ce qu'a révélé à "La Presse" un porte-parole de la Société des Prêtres des Missions étrangères, à Montréal, qui a précisé que le supérieur de la communauté, M. l'abbé Gilles Ouellet, au cours d'un appel téléphonique fait récemment de Mexico, a dit n'être au courant de rien d'autre que ce qu'il a appris par les journaux mexicains.

On sait que M. l'abbé Ouellet était de passage à Cuba lors de la publication de cette nouvelle. Le supérieur est actuellement en tournée en Amérique latine pour y visiter les maisons de sa société.

Un verre comme calice à la messe dans le Cuba

MIAMI — Lors de la tentative d'invasion de Cuba en avril 1961, trois prêtres: les Pères Ismael de Lugo, capucin, Thomas Macho, jésuite, et Segundo Lahega, avaient été faits prisonniers. Ils ont été libérés en même temps que les autres participants à la tentative d'invasion.

Lors de leur arrestation, on leur a pris leur calice, leur bréviaire et leur bible. Mais, a déclaré le Père Macho, des hosties leur furent secrètement apportées en prison et ils obtinrent du vin, sous le prétexte de soins médicaux, ce qui leur permit de célébrer secrètement la messe, un verre leur servant de calice.

Selon les indications de ces religieux, il y a encore quatre prêtres qui sont emprisonnés: les Pères Francisco Lopez Blasquez, José Luis Rojo Seijas, Reyne lo Lebroc et José R. Fidalgo, O.P.

16,000 employés à General Motors

General Motors of Canada a annoncé par la voix de son président, M. E. H. Walker, que la compagnie a produit en 1962 un nombre record de voitures et de camions, soit 267,219, à rapprocher de 219,967 en 1953, l'année record précédente. La production de 1962 dépasse celle de 1961 par 71,000.

Parlant de 1963, M. Walker a déclaré: "D'après nos prévisions actuelles, il semble que la production de 1963 égalera à peu près celle de l'année qui vient de se terminer. En ce qui a trait aux voitures de promenade, nous continuons à produire avec deux équipes par jour et temps supplémentaire le samedi".

"La dépense la plus humaine"

SARNIA — L'ambassadeur de France au Canada, Raymond-C. Bousquet, a déclaré que l'aide économique aux pays en voie de développement représente "la dépense la plus humaine et la politique la plus fructueuse" pour les pays nantis.

M. Bousquet, qui prenait la parole devant les membres de la Chambre de commerce des jeunes de Sarnia et des environs, a dévoilé qu'en 1957, par exemple, la France a consacré l'équivalent de $500,000,000 à l'amélioration des conditions sociales et économiques des pays africains.

Au cours de cette même année, les Etats-Unis ont dépensé $400,000,000 en aide aux pays en voie de développement.

Concile: La Commission spéciale va se réunir

ROME — La Commission créée par le pape à la fin de la première session du Concile, et qui a pour tâche de coordonner et de diriger les travaux pendant l'intersession, va se réunir à Rome le 21 janvier. Cette réunion durera sans doute jusqu'à la fin du mois.

Il faut être gros et fort pour commander le respect

QUEBEC (Ensemble) — "N'allez pas faire la gaucherie de vous imaginer que vos centrales coopératives sont devenues de trop grandes entreprises!"

Ces propos ont été tenus à l'occasion de la 25e convention annuelle de la Grain Terminal Association, à St-Paul, Etats-Unis. Plus de 7,000 personnes assistaient à la réunion de cet organisme coopératif dont l'actif dépasse les $100 millions.

Dans le contexte économique d'aujourd'hui, a déclaré M. T. H. Steichen, vous n'avez pas beaucoup de chance de tirer votre épingle du jeu si vous n'êtes pas puissants. Vos coopératives doivent atteindre des dimensions de plus en plus grandes pour jouer efficacement le rôle que vous leur confiez.

Le gérant général du Central Exchange a invité ses auditeurs à prendre conscience de la situation dans laquelle se trouvent les coopératives, notamment dans le secteur agricole.

De formidables empires industriels se sont développés. Tant au niveau de leur approvisionnement en utilités professionnelles qu'au niveau de la mise en marché de leurs produits, les cultivateurs sont appelés à traiter avec de vastes organisations solidement établies. Voilà pourquoi ces mêmes cultivateurs doivent s'unir dans des associations puissantes pour sauvegarder au moins quelques bribes de leur liberté.



M. J. de Bourbon-Busset

La prochaine réunion de l'Alliance Française aura lieu le mardi 29 janvier, à 8 h. 30 p.m., à l'Académie Ste-Marie de Winnipeg.

M. Jacques de Bourbon-Busset, deuxième conférencier officiel de l'année, traitera le sujet: "Que sera la littérature de demain?".

(Suite à la quatrième page)

On retire les panneaux bilingues . . . à Toronto

TORONTO — Plus de 100 personnes ont protesté contre l'installation dans des rues résidentielles de quatre panneaux de signalisation routière rédigés dans les deux langues. Ces panneaux ont d'ailleurs été retirés dernièrement.

M. Ronald Anderson, coordonnateur de la circulation à Scarborough, avait installé ces panneaux en vue de constater, disait-il, si les automobilistes les lisaient réellement ou s'ils se contentaient d'en regarder les images et couleurs.

Il a ajouté qu'il avait ordonné leur enlèvement en raison de la publicité faite à cet égard. "Maintenant, chacun sait où ils se trouvent".

Il s'agissait des premiers panneaux de signalisation routière rédigés dans les deux langues jamais installés dans les limites du Toronto métropolitain.

Selon lui, leur installation a soulevé un flot de "protestations".

Les panneaux portaient les inscriptions suivantes: "Arrêt-Stop", "Cédez-Yield" et "Ne stationnez pas — No Parking". Le français figurait au-dessus de l'anglais.

Quatre satellites canadiens en marche

OTTAWA — Un programme spatial canadien, comprenant le lancement de quatre autres satellites de la terre, est prévu pour 1964-1968, a annoncé M. Harkness, ministre de la Défense.

Ce programme doit cependant être approuvé par le gouvernement des Etats-Unis, qui serait responsable du lancement des satellites, comme ce fut le cas pour l'Alouette, satellite canadien mis en orbite le 28 septembre.

Ce projet coûterait au Canada $8,000,000 en quatre ans; il a été approuvé par le gouvernement canadien.

On s'attend à ce que les discussions scientifiques avec l'Administration américaine de l'Aéronautique et de l'Espace commencent avant la fin du mois.

Ces satellites feront des recherches dans l'espace à des altitudes de 250 à plusieurs milliers de milles.

Le premier satellite, qui sera lancé à la fin de 1964 ou au début de 1965, sera le véhicule de rechange qui n'a pas été nécessaire lors du lancement de l'automne dernier.

Les trois autres seront construits par l'industrie canadienne aidée par le Conseil de recherches pour la Défense.

Le prince Albert de Belgique au Canada

BRUXELLES — Le palais royal de Belgique annonçait que le prince Albert de Liège, frère de Beaudouin, roi des Belges, se rendra au Canada et aux Etats-Unis du 12 février au 3 mars.

Le voyage princier est au nombre des déplacements qu'effectue le frère du roi en tant que président de l'Office belge du commerce extérieur.

Le port du clergyman autorisé en Belgique

BRUXELLES — Les prêtres belges peuvent revêtir la tenue de clergyman depuis le 1er janvier 1963. Telle est la décision des évêques de Belgique qui a été rendue publique à la fin de décembre.

Le port de la soutane reste toutefois obligatoire pour les cérémonies qui ont lieu à l'église et dans les institutions catholiques d'enseignement.

Rouyn fêtera son "Réal" le 19 janvier!

OTTAWA — Un grand diner aura lieu à Rouyn, le samedi soir 19 janvier, en l'honneur de M. Réal Caouette, proclamé homme de l'année par la Presse canadienne.

Pour ajouter du lustre à l'événement, le maire de la ville, M. Alex Leclair, a proclamé samedi jour férié ou congé municipal.

De nombreux amis de M. Caouette assisteront au diner ainsi que quelques-uns des députés créditistes aux Communes.

L'ACTA fait venir Gélinas à St-Boniface

M. Gratien Gélinas, comédien le plus réputé du Canada français, séjournera à St-Bonfiace les 26 et 27 janvier, au service des amateurs du théâtre. C'est le Centre de St-Boniface, de l'Association canadienne du théâtre d'amateur, qui, par l'intervention de sa présidente, Mme Regine Marsh, a réussi ce tour de force.

M. Gélinas passera presque toute la journée du samedi dans les locaux du Cercle Molière, au sous-sol de la basilique, prenant part à des séances d'études à l'avantage des jeunes aussi bien que des comédiens expérimentés.

L'on prévoit des réceptions et des repas en l'honneur du distingué visiteur qui vient ici dans le but de rendre service et non pas pour rencontrer le grand public. L'idée de ce voyage a germé à l'occasion du Ve congrès annuel de l'Association nationale à Trois-Rivières au mois d'octobre dernier. Ayant accueilli avec empressement le septième centre (St-Boniface) parmi ses membres, le directeur national, M. Guy Beaulne, s'est empressé de s'enquérir des moyens les plus efficaces pour appuyer le mouvement dans l'Ouest canadien. On visait haut: un seminar dirigé par M. Gratien Gélinas lui-même. A force de démarches et de correspondance le rêve se réalise.

On parlera d'administration, d'organisation, de répertoire, de festivals, avec M. Gélinas tout le samedi avant-midi, sous la présidence de M. Léo Rémillard, président du Cercle Molière. L'après-midi sera consacré aux représentants attitrés des maisons d'éducation où le théâtre est à l'honneur. Les participants auront l'occasion d'examiner, sous l'égide de M. Gélinas, des extraits de pièces jouées par les élèves de l'Institut Collégial St-Joseph, et probablement l'un des actes de la pièce de M. Ouvrard, "Confucius". Le dimanche matin, après les interviews et un déjeuner sur le pouce, M. Gélinas fera face aux jeunes en répondant au feu roulant de leurs questions. L'heure limite sera l'heure du départ pour l'aérogare.

Bien que ce soit une continuation de son travail, M. Gélinas éprouve un vif sentiment de plaisir à animer ces journées d'études (sans cours, sans discours) à St-Boniface, comme le témoigne cet extrait de l'allocution qu'il a prononcée lors du congrès de Trois-Rivières:

"Je voudrais souligner à ce moment-ci l'entrée dans l'ACTA du groupement de St-Boniface. Nous avons trouvé là une réception qui nous a complètement bouleversé. Nous y avons vu des comédiens de qualité complètement engagés non seulement dans le travail de théâtre mais de survivance de l'esprit et de la langue française. Nous y avons entendu une qualité de français parlé que nous n'avons pas trouvé dans d'autres centres de la province de Québec."

"Les Cahiers de l'ACTA", numéro courant, publie d'ailleurs un article de deux pages en hommage au Cercle Molière de St-Boniface, rappelant par exemple que cette troupe a joué 46 pièces depuis sa fondation, il y a 37 ans, a participé 36 fois au festival régional et 6 fois avec honneur, au festival national.

L'article se poursuit: "Dans la cave de la cathédrale de St-Boniface, on a transformé un local en théâtre de poche et en atelier pour un groupe de jeunes qui, sous la direction de Mme Regine Marsh, de Winnipeg, prépare la relève. Trente-six aspirants se sont présentés en septembre pour profiter des cours . . .

L'ACTA est fière de compter dans ses rangs cette troupe dont la foi et l'amour du théâtre ne se sont jamais démentis."

Le secrétariat du Cercle de St-Boniface fera connaitre incessamment, par courrier, les détails de la visite de M. Gratien Gélinas aux intéressés. Il va sans dire que tout se fait en collaboration étroite avec le Cercle Molière.

Initiative patriotique pour venir en aide au journal des Acadiens

QUEBEC — Les Associations des quotidiens et hebdomadaires de langue française ont annoncé le lancement d'une campagne de souscription, dont l'objectif est de $150,000, afin de venir en aide à "L'Evangéline", quotidien français de Moncton, au Nouveau-Brunswick.

L'Association est sous la présidence de M. Aurèle Gratton, du journal "Le Droit", et les membres sont les suivants: Pierre Dansereau, "Le Nouvelliste"; Paul Desruisseau, "La Tribune"; Aimé Laurion, "La Voix de l'Est"; Arthur Lefebvre, "Le Devoir"; A.-F. Mercier, "Le Soleil, l'Evénement-Journal", et C.-H. Robitaille, "L'Action". Pour les fins de cette campagne, les représentants des autres quotidiens et des grands hebdomadaires de fin de semaine se sont joints à l'Association: Robert Allard, "Dimanche-Matin"; Raymond Bourrassa, "Montréal-Matin"; Richard Martineau, "Le Petit Journal" et "Photo-Journal", et J.-Wilfrid Stebenne, "La Presse".

Ce journal, fondé il y a 76 ans comme hebdomadaire, serait aux prises avec de graves difficultés financières.

Situation difficile

L'argent recueilli servira à l'amortissement des dettes accumulées ainsi qu'à l'achat de nouvel équipement.

M. Aurèle Gratton, éditeur du journal "Le Droit" d'Ottawa et président de l'Association des quotidiens de langue française, a déclaré que la survivance de "L'Evangéline" est "essentielle" à la vie sociale, économique, religieuse et française de la minorité acadienne des provinces Maritimes.

"Son tirage augmente graduellement, mais il y a deux quotidiens de langue anglaise à Moncton. Nous croyons qu'il est essentiel que 'L'Evangéline' continue à publier parce que 40 pour cent de la population du Nouveau-Brunswick est de descendance acadienne."

Présentement, "L'Evangéline" tire à près de 11,000 exemplaires. Journal du matin, il est devenu quotidien en 1949 à la faveur d'une campagne dirigée par Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton.

Appui important

La campagne de souscription se poursuivra du 18 mars au 18 avril et 200 journaux quotidiens et hebdomadaires de langue française appartenant aux deux associations précitées feront les frais de la publicité.

Des comités seront formés dans toutes les régions du Québec et du Nouveau-Brunswick en vue de recueillir les souscriptions.

Les coprésidents de la campagne sont le sénateur Cyrille Vaillancourt et M. Raymond Dupuis, homme d'affaires bien connu à Montréal.

Les présidents honoraires sont le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, le premier ministre Jean Lesage, du Québec, et les sénateurs Mark Drouin et C.-F. Savoie. MM. Ubald Boyer, président de la Banque Provinciale du Canada, et Ulric Roberge, président de la Banque Canadienne Nationale, en sont les trésoriers honoraires.

On a annoncé que les Sociétés St-Jean-Baptiste et les Caisses Populaires Desjardins participeraient à la campagne et que tous les Canadiens, tant anglophones que francophones, seraient invités à y souscrire.

Mille églises à construire en France

PARIS — L'accroissement de la population française, surtout depuis 1945, et le mouvement de migration vers les villes posent aux évêques de France un difficile problème d'équipement religieux. L'ampleur et le rythme actuels de la construction des logements imposent en effet la création d'un millier de lieux de culte. Le plus souvent, il s'agit d'églises de cités nouvelles, donc de futures églises paroissiales. Le problème est d'autant plus grand, que ces cités nouvelles abritent surtout des ménages jeunes avec une forte proportion d'enfants.

L'énigme d'un sourire: une explication "officielle"

WASHINGTON — M. André Malraux, ministre français des Affaires culturelles, a décrit la Joconde de Léonard de Vinci comme étant une gloire mystérieuse qui ne découle pas du seul génie.

Adressant la parole à l'inauguration de l'exposition spéciale du célèbre portrait, à la Galerie nationale, M. Malraux a cherché à pénétrer l'énigme du célèbre sourire de Mona Lisa. Il a déclaré:

"La liste de ceux que cette peinture a troublés est fort longue et elle commence par son créateur Léonard qui parlait de ses oeuvres avec une telle modération et qui écrivit jadis: "Il m'a été donné de peindre une oeuvre vraiment divine . . ."

"Il existe plusieurs explications possible, a ajouté M. Malraux et je n'en suggérerai qu'une seule."

"L'antiquité que l'Italie a revécue proposait une idéalisation des formes, mais le monde des statues classiques, étant un monde sans vue était aussi un monde sans âme.

"Les yeux, la spiritualité — c'était l'art chrétien et Léonard a trouvé ce sourire célèbre pour le visage de la Vierge. Il l'a utilisé pour transfigurer un visage terrestre et Léonard a donné à l'âme de la femme cette idéalisation que la Grèce avait donnée à ses formes.

"L'éternel féminin"

"Le mortel allié au regard divin triomphe chez les déesses aveugles. C'est la première expression de ce que Goethe devait appeler l'éternel féminin."

Bien que des "esprits geignards" en France se soient objectés à ce prêt, a dit M. Malraux, la réponse qu'on leur fait est celle-ci: "Aucune autre nation ne l'aurait accueillie comme les Etats-Unis".

Il y avait les risques du voyage, bien entendu, mais les risques des soldats américains qui sont venus à l'aide de la France durant deux guerres mondiales, étaient beaucoup plus certains.

"Au plus humble d'entre eux, qui m'écoute peut-être en ce moment, je veux dire, sans élever la voix, que l'oeuvre d'art à laquelle vous rendez hommage ce soir, M. le président, est une oeuvre qu'il a sauvée."

Découverte d'un document inédit sur l'Amérique

ANCONE, Italie — Des moines franciscains ont trouvé un document inédit, daté de 1511, décrivant la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

Le document historique a été découvert dans un petit monastère de montagne. Il a été confié au bibliothécaire du monastère franciscain à Falconara, près d'Ancône. Le contenu du document n'a pas été révélé.

L'évêque de Valleyfield favorise la justice "linguistique" dans l'organisation du culte

VALLEYFIELD — L'érection récente de deux nouvelles paroisses de langue anglaise dans les comtés de Vaudreuil et de Châteauguay vient de donner lieu à d'intéressantes précisions de la part de l'évêque du diocèse de Valleyfield auquel seront rattachées ces deux paroisses.

Dans une lettre circulaire datée de décembre, Mgr J.-Alfred Langlois expose la politique suivie par l'autorité religieuse envers les catholiques de langue anglaise dans un diocèse où la très grande majorité de la population catholique est de langue française. Cette politique consiste à créer une paroisse dite "nationale" à l'intention d'un groupe de catholiques appartenant à une famille linguistique différente de celle de la majorité.

La paroisse "nationale" dessert un territoire équivalant actuellement à celui de plusieurs paroisses territoriales. Dans le cas des deux paroisses qui viennent d'être érigées à l'Ile Perrot et à Châteauguay, toutes les familles "totalement anglophones" seront désormais rattachées à la paroisse nationale et détachées de la paroisse territoriale.

Des règles souples et généreuses déterminent l'affiliation des familles mixtes. L'évêque de Valleyfield recommande à propos des cas difficiles qui se présenteront inévitablement, d'éviter le recours à la stricte justice ou aux lois générales, mais de chercher un règlement inspiré de la charité et de l'équité. Il termine son mandement par une vieille maxime de saint Augustin: "Là où c'est nécessaire, insistons sur l'unité; dans les cas douteux, mettons l'accent sur la liberté; en toute chose, d'abord la charité."

L'évêque précise enfin que ces mesures ont été adoptées afin de répondre à de "pieuses et légitimes demandes" des catholiques de langue anglaise qui ont eux-mêmes exprimé le désir de voir ériger à leur intention des églises nationales.

L'Association à l'oeuvre . . .

COMMUNIQUE:

Suite à la polémique soulevée par M. Réal Caouette, chef-adjoint du parti Crédit Social fédéral, au sujet des injustices commises à l'endroit des Canadiens français dans l'Ouest, l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba désire souligner qu'elle est la seule organisation qui représente l'ensemble des Canadiens français de cette province. A ce titre elle est la seule qui puisse s'exprimer en leur nom. Il va de soi que toute autre déclaration a été faite à titre privé et personnel.

Pour répondre au désir des personnes qui nous ont demandé quelle était la position de l'Association d'Education sur cette question, voici la déclaration de notre Association:

"L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba est d'avis que, grâce à son travail, la langue française s'est maintenue et développée dans notre province depuis plusieurs années.

"Elle croit qu'il y a encore beaucoup à faire, et si la bonne entente entre l'élément canadien-français et anglais se concrétise davantage, il y a des chances qu'elle puisse prendre un nouvel essor.

"Cependant, il faudra une très grande collaboration de tous, et surtout des autorités compétentes, pour qu'elle obtienne la place qui lui revient en toute justice au Manitoba, et cela dans tous les domaines.

"Cela est plus particulièrement vrai au point de vue scolaire, si l'on reconnait que le Canada est un pays bilingue d'une mer à l'autre."

Les mises au point qui précèdent ont été jugées nécessaires pour éclairer les Franco-manitobains sur l'article publié dans l'édition du 7 janvier dernier du journal "The Winnipeg Tribune", et reproduit en substance dans le "Winnipeg Free Press".

Diefenbaker n'a pas confiance en ses collègues de langue française

MONTREAL (La Presse) — L'ancien secrétaire d'Etat, M. Noël Dorion, a déclaré que le premier ministre John Diefenbaker et ses collègues de langue anglaise du cabinet n'ont pas confiance en leurs collègues de langue française.

Dans une entrevue accordée au journal "Le Devoir", il affirme que "M. Diefenbaker est hanté par la pensée que nous devrions être purement et simplement des Canadiens".

M. Dorion, progressiste-conservateur, a été défait le 18 juin dans le comté de Bellechasse par le créditiste Gilles Grégoire.

Il est d'avis que M. Diefenbaker est aussi intéressé à l'assimilation des Néo-Canadiens que des Canadiens français. "Ce n'est pas de la mauvaise foi de sa part, c'est l'effet d'une conviction profonde".

Faisant allusion au parti progressiste-conservateur au Québec, M. Dorion précise: "Ce qui a manqué, ce n'est pas tant les hommes que l'influence et le prestige que les dirigeants du parti conservateur auraient dû leur accorder".

Quant à l'enquête royale sur le bilinguisme que le gouvernement se propose d'instituer, M. Dorion croit qu'elle ne répondrait pas aux besoins des Canadiens français vis-à-vis leur rôle au Canada.

Reviser la constitution

"C'est toute la constitution canadienne qu'il faut reviser. L'autonomie des provinces, la répartition des pouvoirs législatifs et fiscaux, la représentation de l'élément français au sein des organismes fédéraux et des sociétés de la Couronne doivent faire l'objet de définitions claires, nettes et précises dans la cosstitution même."

Selon M. Dorion, le parti conservateur s'est trop longtemps évertué à plagier la politique du parti libéral.

Il lui reproche également de n'avoir accepté le principe de l'exposition universelle de Montréal qu'après les élections du 18 juin, d'avoir attendu cinq ans avant de nommer un secrétaire parlementaire du Québec à l'Agriculture alors que notre province a des problèmes différents de ceux de l'Ouest.

M. Dorion ajoute qu'il appartiendra à la direction du parti, qui aura son congrès en fin de semaine, de décider si M. Diefenbaker doit être remplacé comme chef du parti.

Si M. Diefenbaker quittait son poste, M. Dorion a confiance que le ministre du Commerce et de l'Industrie, M. George Hees, ou le premier ministre du Manitoba, M. Duff Roblin, seraient capables d'apporter "les changements draconiens qui s'imposent" dans le parti.

La Commission Parent se renseigne sur le système d'enseignement écossais

EDIMBOURG — Les membres de la Commission Parent, poursuivant leur tournée des centres d'éducation de l'Ecosse et de l'Angleterre, ont eu des rencontres avec Sir William Arbuckle, secrétaire du département écossais de l'Education, et M. Alan Rodger, sous-secrétaire.

Les discussions ont duré plus d'une heure et demie et ont porté plus particulièrement sur la question de l'enseignement religieux dans les écoles et du traitement des minorités religieuses en matière d'éducation dans les différentes régions de ce pays.

A une question du directeur de l'Institut de l'Education de McGill, le Dr David Munroe, notamment au sujet du transfert des responsabilités éducationnelles de l'Eglise à l'Etat, Sir William Arbuckle a répondu que selon la population, les écoles étaient, soit mixtes, soit protestantes, soit catholiques romaines.

Dans les écoles mixtes, la loi ne rend pas les cours de religion obligatoires. Les parents qui le désirent peuvent retirer leurs enfants des cours de religion. Ce système, a souligné Sir Willaim Arbuckle, fonctionne très bien et il semble que nous n'ayions jamais eu de problèmes.

Depuis la fin de la guerre, l'Ecosse a assisté à la naissance de plusieurs projets domiciliaires et lorsqu'il s'est agi d'établir de nouvelles écoles, ce sont les autorités responsables de l'éducation qui ont décidé si elles devaient être protestantes, catholiques ou mixtes, suivant le milieu concerné.

Le sous-secrétaire du département écossais de l'Education, M. Rodger, a révélé que sur les sept collèges voués à la formation des professeurs, il y en avait un dans les quatre principales villes du pays — Edimbourg, Glasgow, Aberdeen et Dundee. Deux de ces institutions sont catholiques et une autre s'occupe de former des professeurs en éducation physique.

La présentation des journaux nord-américains est affreuse

MONTREAL (La Presse) — "La présentation matérielle des quotidiens nord-américains laisse à désirer et cela est dû non pas à ceux qui publient les journaux mais aux conditions en vigueur dans l'industrie de la presse. Pour remédier à ce mal, il faudrait tripler les taux de publicité, ce qui est manifestement impossible."

Ces propos étaient tenus par M. Gérard Pelletier, rédacteur en chef de "La Presse", lors d'un débat sur la presse quotidienne qui groupait MM. W. O'Hearn, du "Montreal Star", A. Randall, de "The Gazette, et Claude Ryan, éditorialiste au "Devoir".

Même le "New York Times", un des meilleurs journaux au monde est affreux à cause du volume considérable d'annonces qu'on est obligé d'y inscrire pour des raisons économiques, d'ajouter M. Pelletier.

D'ailleurs, les quatre panelistes sont tombés d'accord avec M. Pelletier pour dire que l'une des épreuves les plus difficiles qu'éprouvent la presque totalité des journaux en Amérique du Nord est celle de publier tous les jours un journal de 60 pages qui n'est souvent qu'un catalogue auquel on a ajouté quelques informations et un éditorial.

Traitant de la Presse Canadienne ("Canadian Press"), M. Pelletier devait déclarer par la suite qu'il fallait en venir à ce que cette agence de presse délègue des journalistes de langue française pour rendre compte des événements qui se produisent en langue française, mais les représentants de la "Gazette" et du "Star" ont prétendu que c'était économiquement impossible.

Au sujet de la concurrence, le "Star" et "La Presse", selon leurs rédacteurs en chef se disputent un large public bilingue dans la région de Montréal. Quant à la clientèle anglophone seulement, M. Randall a déclaré que "The Gazette" et le "Star" sont deux concurrents, malgré leurs heures différentes de publication.

Enfin, M. O'Hearn a insisté sur le fait que "La Presse", depuis de "nombreuses années", a toujours de très près suivi les événements de tous les champs d'activité à Montréal, ce en quoi elle se révélait un grand concurrent du "Star".

Sur cette question, M. O'Hearn, du "Star", a répliqué qu'un journal dans sa formule "catalogue" ou non, peut être bien fait. Il a exprimé l'opinion que le quotidien doit être le miroir du monde où il est publié.

La Liberté et Le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00. A l'étranger, $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Chronique de CBWFT

Henri Matisse

Aux téléspectateurs qui aiment la peinture française en général et Henri Matisse en particulier, le réseau français de télévision de Radio-Canada offrira, le lundi 21 janvier, à 10 h. du soir, un excellent court métrage intitulé "Henri Matisse".

Le célèbre peintre, né en 1869 et décédé en 1954, a été un des plus illustres représentants de la peinture française à travers le monde. Animateur de l'école fauviste au début du siècle, Matisse a varié infiniment sa manière, de ses débuts comme jeune peintre, jusqu'à sa dernière oeuvre: la décoration de la fameuse chapelle de St-Paul de Vence sur la Côte d'Azur. C'est d'ailleurs ce que tente de démontrer le réalisateur du film; au moyen de toiles du maître, faire voir la longue transformation qui s'est opérée dans son style, des débuts de sa carrière jusqu'à sa mort.

Peintre très controversé, même s'il est aujourd'hui universellement connu et admiré, Henri Matisse, travailleur acharné, a constamment évolué depuis Luxe, calme et volupté jusqu'aux fresques linéaires de la chapelle de Vence, en passant par les Odalisques et les Femmes dans un intérieur. On pourra s'en convaincre en voyant le film "Henri Matisse".

Jeudi-Théâtre

Lui voyage; elle ne part jamais. Lui s'étonnerai de susciter de l'intérêt; elle s'étonne de ne pas avoir encore été remarquée. Lui vit avec ses souvenirs; elle ne vit que pour l'avenir. Lui s'est résigné et ne désire plus rien; elle est remplie d'espoir. Différents dans leur façon d'accepter leur ennui mais combien semblables par leur isolement moral, tels sont les personnages que Marguerite Duras met en scène dans "Le Square", qui sera à l'affiche de Jeudi-Théâtre, le 24 janvier, à 9 h. du soir.

Lui est commis voyageur et vient d'arriver à Paris. Elle est bonne à tout faire et est venue pour promener l'enfant de ses patrons dans ce square où leurs deux solitudes font connaissance. Pendant une heure, ils demeureront assis côte à côte, dialoguant tranquillement, au milieu d'enfants qui jouent, de commères qui tricotent et de joueurs d'échec qui se concentrent, n'étant dérangés que par la chaisière et le gardien qui avertit de l'heure de la fermeture.

Et après s'être tous deux racontés, lui son court bonheur éprouvé une fois dans une ville magnifique et lointaine; elle la vie heureuse qu'elle entrevoit lorsqu'un homme la prendra pour épouse, après avoir cru se rapprocher un moment l'un de l'autre dans l'idée du bonheur et de la mort, ils retombent alors dans leur état initial.

Nos longs métrages

Le samedi 19 janvier, à 8 h. 45: "Passion sauvage", mélodrame de Roberto Cavaldon, avec Maria Félix et Jorge Mistral. Conquise par l'amour d'un jeune matador, une actrice abandonne sa vie de débauche et le suit dans son village.

Et à 10 h. 45: "Les Vitelloni", étude de moeurs de Frederico Fellini, avec Leonora Ruffo, Franco Interlenghi et Franco Fabrizzi. La vie de jeunes Italiens désoeuvrés.

Le dimanche 20 janvier, à 10 h. 30: "L'homme aux millions", avec Gregory Peck, Jane Griffiths et Ronald Squire. Deux riches anglais se servent d'un jeune Américain sans argent pour tenter une expérience. On lui remet un billet de banque d'un million de livres, qu'il doit remettre intacte à ses propriétaires un mois après.

Le lundi 21 janvier, à 10 h. 30: "Le Toubib", film policier avec Jacques Prévost et Suzanne Goby. Un chirurgien rayé des cadres de sa profession est amené à devenir le médecin du "milieu". Il ne se plait pas à ses activités, mais comme il a besoin d'argent pour faire soigner son propre fils, il n'a pas le choix.

Le mardi 22 janvier, à 10 h. 30: "Bon voyage Pablo", avec Ettore Manni et Jose Caffarel. A la veille de demander la douce et bonne Maria en mariage, Pablo rencontre la frivole Inès et l'épouse.

Le mercredi 23 janvier, à 10 h. 30: "S.O.S. Scotland Yard", film policier de Charles Frend, avec Jack Hawkins et John Stratton. Un inspecteur de police enquête sur un vol de coffre-fort.

Le jeudi 24 janvier, à 10 h. 30: "L'orchidée rouge", film d'espionnage avec Olga Tchekova, Camilla Horn et Albrecht Shoenals. Deux ingénieurs sont accusés d'espionnage et condamnés à mort. L'un deux parvient à s'enfuir.

Le vendredi 25 janvier, à 8 h. 30: "Quatre pas dans les nuages", avec Adrima Benetti et Gino Cervi. Un représentant de commerce marié à une femme insupportable rencontre une jeune fille qui lui confie ses malheurs.

Et à 10 h. 30: "08/15 s'en va-t'en guerre", avec O. E. Hasse. La vie des officiers allemands sur le front russe en 1942.



Les fameux basketeurs connus sous le nom de **Harlem Globetrotters** joueront contre une équipe de San Francisco, le vendredi 8 février, à 8 h. du soir, à l'Arena de Winnipeg.

Cette partie de basketball de même que le programme de variétés qui sera présenté avant la partie et à l'intermission est sous les auspices du Club Kiwanis de Fort Garry.

Le club des Harlem Globetrotters, qui en est à sa 36e saison, a parcouru 80 pays des six continents et a attiré des foules dans toutes les grandes villes de l'univers.

Le dribbleur, que l'on voit sur le cliché ci-dessus, **Al Stirrup**, est un nouveau-venu de grand talent qui a fait ses études au Collège St-Augustin, en Floride.

On peut se procurer des billets au Celebrity Box Office, situé dans le magasin de la Baie d'Hudson, et à l'Arena de Winnipeg.

* * *

Evénements sportifs à l'Arena de Winnipeg du 18 au 25 janvier

Vendredi 18 janvier — Hockey junior, 8 h. p.m., Brandon et Canadiens.

Samedi 19 janvier — "Schmockey Night", 8 h. p.m., "La Marche des Dix Sous" pour la Société des Enfants infirmes.

Dimanche 20 janvier — Hockey senior, 2 h. p.m., Winnipeg et Moose Jaw.

Mardi 22 janvier — Hockey junior, 8 h. p.m., Rangers et Canadiens.

Mercredi 23 janvier — Hockey junior, 8 h. p.m., Braves et Rangers.

Jeudi 24 janvier — Hockey junior, 8 h. p.m., Canadiens et Monarchs.

Vendredi 25 janvier — Courses et sports d'intérieur; préliminaires, 7 h. p.m.

Premier prix à un film missionnaire sur la Baie d'Hudson

BRUXELLES — Le film "Lumière dans les ténèbres", dont l'auteur est le R. P. Guy Rousselière, O.M.I., missionnaire à la Baie d'Hudson, a remporté récemment le premier prix des films missionnaires. Il a été présenté à la quatrième rencontre internationale de l'Amitié, à Bruxelles, en Belgique.

Chronique sportive

Nouvelles subventions à la santé et au sport amateur

L'hon. J. Waldo Monteith, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a annoncé récemment que des subventions d'un montant de $308,337 avaient été accordées en vertu de la Loi sur la Santé et le Sport amateur. Les subventions destinées à des organismes nationaux régisseurs des sports, à des association nationales et à des projets spéciaux, ont été recommandées par le Conseil consultatif national de la Santé et du Sport amateur.

Un montant de $189,504 prévu pour les dépenses durant la présente année financière comprenait $30,000 pour le "Calgary Olympic Development Association" afin d'appuyer sa demande pour la tenue des Jeux olympiques d'hiver à Banff en 1968 (il s'agit de la deuxième subvention du gouvernement fédéral à cette association), et $50,000 à l'Association olympique canadienne pour l'aider à participer aux Jeux panaméricains de 1963, qui auront lieu au Brésil en avril et mai 1963.

On annonce également des subventions qui s'élèvent à $118,833 pour 1963-1964, sous réserve de l'approbation, par le Parlement, des prévisions budgétaires du ministère. Ces subventions comprennent $50,000 pour l'Association canadienne de hockey amateur pour des cours de formation, et une troisième subvention de $30,000 à la "Calgary Olympic Development Association". L'Association olympique canadienne recevra également $30,000 l'an prochain en second paiement pour couvrir les frais de sa participation aux Jeux panaméricains.

Voici comment se répartissent les subventions:

Subventions approuvées pour l'année financière 1962-1963

Union athlétique amateur du Canada — $9,294.00
Pour l'aider à organiser des épreuves nationales afin de choisir des athlètes qui participeront aux Jeux panaméricains de 1963, qui auront lieu à Sao Paulo, au Brésil, en avril 1963. La subvention se répartit entre plusieurs sports comme il suit: lutte, $2,088; boxe, $3,377; poids et haltères, $1,067; gymnastique, $2,762.

Boy's Clubs of Canada — $6,000.00
Pour aider à la formation d'administrateurs des programmes d'activité physique du personnel des Boy's Clubs of Canada.

Calgary Olympic Development Association — $30,000.00
Aider l'Association à présenter une demande au Comité international olympique pour que se déroulent en 1968 à Banff, les Jeux olympiques d'hiver.

Association Canadienne de Ski Amateur — $16,310.00
Aider à préparer les programmes de 1963 pour l'équipe canadienne de ski, pour mettre sur pied un programme de formation de moniteurs et pour former des écoles nationales de formation pour les instructeurs de ski.

Canadian Badminton Association — $2,000.00
Pour aider à attirer des joueurs de badminton de réputation mondiale aux championnats canadiens de badminton et pour permettre à ces joueurs de donner des démonstrations dans tout le pays à des joutes hors concours dans les grands centres du Canada.

Canadian Canoe Association — $400.00
Pour aider à payer les dépenses des athlètes qui ont participé aux régates internationales d'Essen, en Allemagne, l'été dernier.

Association Canadienne de Hockey sur pelouse — $1,000.00
Pour aider à organiser des séances d'instructions d'une durée de deux ou trois jours dans les principales villes où se joue du hockey sur pelouse. Cela comprend le salaire d'un entraineur qualifié et les dépenses de voyage pour quatre semaines environ. L'Association se propose de tenir six séances d'instructions.

Association Canadienne de Patinage de fantaisie — $10,000.00
Pour permettre d'envoyer une équipe de 18 participants et cinq officiels aux championnats du monde de patinage artistique à Cortina, Italie, en février 1963 et pour envoyer des représentants officiels au congrès de l'Union internationale de patinage.

Association Canadienne de la Crosse — $3,000.00
Pour favoriser la tenue de séances d'instruction pour instructeurs et arbitres.

Association Olympique Canadienne — $50,000.00
Pour aider à payer les dépenses de la participation du Canada en 1963, aux Jeux panaméricains à Sao Paulo, Brésil, en avril 1963.

Union Canadienne des Raquetteurs — $2,000.00
Pour favoriser l'organisation dans les districts, de championnats de raquetteurs et pour permettre aux vainqueurs de se rendre aux championnats internationaux de raquetteurs à Hartford, Connecticut.

Canadian Yachting Association — $750.00
Pour aider à mettre sur pied une dizaine de journées d'études à travers le Canada en mars 1963 avec la participation de spécialistes en navigation en vue de permettre une plus large participation des clubs et des familles en ce qui concerne la navigation à voile.

Association Canadienne des Auberges de Jeunesse — $4,750.00
Pour aider à payer les salaires et les dépenses de voyage de deux personnes, du 1er janvier au 31 mars 1963, qui s'occuperont de mettre sur pied une chaine d'auberges de jeunesse de Québec à Niagara Falls.

Conseil Consultatif National des Sports — $10,000.00
Pour aider à payer les dépenses d'une réunion des représentants des sports organisés à une échelle nationale, en janvier, afin de discuter de la coordination des sports et des questions de santé et aussi du Festival canadien des sports proposé.

Canadian Amateur Swimming Association — $4,000.00
Pour aider à organiser et à gérer les épreuves régionales de natation et les épreuves de plongeons en janvier et février 1963, en vue des Jeux panaméricains.

Subventions approuvées, en principe, pour l'année financière 1962-1963

En principe, on a approuvé des subventions d'un montant de $40,000 pour l'année 1962-1963 sous réserve de plus amples détails. Ces subventions seront accordées dès que la planification nécessaire sera terminée. Total: $40,000.

a) **Association Canadienne pour l'hygiène, l'éducation physique et la récréation** — Pour aider la publication de guides, en anglais et français, qui ont trait à la vulgarisation de l'équipement utilisé pour l'éducation physique, la récréation et la santé.

b) **Union Athlétique Canadienne Intercollégiale** — Pour aider à favoriser, à augmenter et à promouvoir la participation aux sports dans les collèges en général.

c) **Confédération des Oeuvres de Loisirs de la province de Québec** — Pour aider à mettre en oeuvre un programme de formation de chef dans le domaine de la récréation et de la santé, qui doit entrer en vigueur dès que sera achevée l'organisation nationale de l'Association. Total: $189,504.

Subvention approuvées, en principe, pour l'année financière 1963-1964 — Sous réserve de l'approbation par le Parlement des prévisions budgétaires.

Calgary Olympic Development Association — $30,000.00
Cette subvention représente le troisième versement fédéral pour l'obtention des Jeux olympiques d'hiver en 1968.

Association Canadienne de Hockey Amateur — $50,000.00
Pour aider à organiser des cours de hockey dans cinq universités du pays, choisies dans toutes les régions du pays afin de hausser le niveau des instructeurs et de la direction du hockey.

Association Canadienne pour l'hygiène, l'éducation physique et la récréation — $6,000.00
Pour aider l'Association à tenir une Conférence canadienne sur l'aptitude physique à Saskatoon, en 1963-1964, afin de discuter la recherche en aptitude physique et pour illustrer le progrès en cette matière au Canada.

Canadian Badminton Association — $1,200.00
Pour permettre à l'Association d'envoyer une équipe canadienne aux concours du "Uber Cup World Women's Championship" à Baltimore en avril 1963.

Canadian Cricket Association — $1,633.00
Pour permettre à l'Association d'organiser un programme d'entrainement pour les jeunes joueurs de cricket à Calgary et dans la région sous forme de projet-pilote afin d'aider à améliorer les méthodes de formation chez les jeunes.

Association olympique Canadienne — $30,000.00
Il s'agit de la part de la subvention pour 1963-1964 que le Conseil avait recommandé de payer sur deux années financières, soit $50,000 en 1962-1963 et $30,000 en 1963-1964. Elle a pour but d'aider à payer les dépenses de l'équipe canadienne aux Jeux panaméricains en avril 1963. Total: $118,833.

Au poste CBWFT

DIMANCHE 20 JANVIER
2.00—Cours télévisés
3.30—Afrique en marche
4.00—A vous Paris
5.00—A l'Heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—L'Homme invisible
7.30—Papa a raison
8.00—En habit du dimanche
8.30—Le téléthéâtre
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "L'homme aux millions"

LUNDI 21 JANVIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Revue de la maison
4.30—Bobino
5.00—Boite à surprises
5.30—Radisson
6.00—Marcus
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Mes trois fils
8.00—Belles histoires
8.30—Poule aux oeufs d'or
9.00—Dans tous les cantons
9.30—Tribune libre
10.00—Henri Matisse
10.30—Cinéma: "Le Toubib"

MARDI 22 JANVIER
3.45—Film
4.15—Actualités féminines
4.30—Bobino
5.00—Boite à surprises
5.30—La vie qui bat
6.00—Mon amie Flicka
6.30—Nouvelles
6.45—Sur demande
7.00—Caméra '62
7.30—Plus on est de fous
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Le temps des copains
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Conférence de presse
10.30—Cinéma: "Bon voyage Pablo"

MERCREDI 23 JANVIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—Bobino
5.00—Boite à surprises
5.30—Le Courrier du Roy
6.00—Le Grand Duc
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Roman de la science
7.30—Adèle
8.00—Le pain du jour
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Arrêtez-les
9.30—Droit de cité
10.00—Présence de l'Art
10.30—Cinéma: "S.O.S. Scotland Yard"

JEUDI 24 JANVIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Casse-tête
4.30—Bobino
5.00—La boite à surprises
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Pépinot
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Soif de Dieu
7.30—La Famille Stone
8.00—Filles d'Eve
8.30—Zéro de conduite
9.00—Jeudi-théâtre
10.00—Votre courrier
10.30—Cinéma: "L'orchidée rouge"

VENDREDI 25 JANVIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—L'Eternel Féminin
4.30—Bobino
5.00—La boite à surprises
5.30—Les Enquêtes Jobidon
6.00—CF-RCK
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Vingt ans express
7.30—Petite peste
8.00—La Balsamine
8.30—Cinéma International: "Quatre pas dans les nuages"
10.00—Premier plan
10.30—Cinéma: "08/15 s'en va-t-en guerre"

SAMEDI 26 JANVIER
2.00—Cours télévisés
3.30—Am-stram-gram
4.00—Cou cou
4.30—Pirouettes
5.30—Concert
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Les uns les autres
7.30—Winston Churchill
8.00—Comment dites-vous
8.15—C.D.
8.30—Micheline
8.45—Long métrage: "Passion sauvage"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Cinéma: "Confession d'un escroc"

Enfant sans crainte

Un enfant ne craint pas naturellement l'obscurité et n'a pas peur de tout, à moins d'avoir sous les yeux le mauvais exemple des adultes qui l'entourent. Un grand bruit comme un coup de tonnerre peut le faire sursauter, mais il n'en aura pas nécessairement peur, pas plus que des souris, des insectes ou que de l'obscurité à moins qu'il voit les autres manifester de la frayeur.

Le Cinéma — Ma responsabilité

MAGNIFICENT OBSESSION: AI — Tous

Américain. 1954. Technicolor. Drame sentimental réalisé par Douglas Sirk avec Jane Wyman et Rock Hudson. Nouvelle adaptation d'un roman à succès de L. Douglas.

Bob, jeune millionnaire involontairement responsable de la mort du docteur Philips, ne songe qu'à réparer le mal qu'il a fait. Mais la veuve refuse tout secours matériel, malgré l'insistance de Bob dont les assiduités entraineront la jeune femme dans un accident au cours duquel elle deviendra aveugle. Sous un faux nom, le jeune homme deviendra son ami dévoué et, après bien des aventures, il finira par l'épouser.

Bien construit et réalisé avec tact et sensibilité, ce film est marqué de la personnalité d'un réalisateur qui n'a pas souvent bénéficié d'un crédit mérité. Le scénario peut nous paraître quelque peu mélo mais l'histoire qu'il raconte est attachante et finement interprétée, bien que parfois invraisemblable. Basé sur un thème d'inspiration chrétienne, ce film d'une réelle noblesse de sentiments réserve une place de choix à la charité et au dévouement.

* * *

IT'S ONLY MONEY: AI — Adultes et adolescents

Américain. 1962. 84 minutes. Comédie réalisée par Frank Tashlin avec Jerry Lewis, Zachary Scott et Joan O'Brien.

Lester March rêve de devenir détective comme son idole Pete Flint. Avec lui, il se lance à la recherche du fils et héritier d'un génie en électronique qui est mort en laissant une fortune colossale. Les deux hommes réussissent à s'introduire dans la maison du millionnaire où veille un avocat qui veut épouser la soeur du défunt, Cecilia, car celle-ci doit hériter si le fils n'est pas retrouvé. Mais voilà que Cecilia reconnait en Lester les traits de son frère. L'avocat et son aide, Léopold, cherchent alors à supprimer Lester. Cependant, l'infirmière qui s'occupe de Cecilia parvient à démasquer les escrocs avant d'épouser un Lester remis de ses émotions.

Frank Tashlin est le réalisateur qui jusqu'à présent a su le mieux exploiter le talent comique particulier de Jerry Lewis. Cette fois-ci cependant la formule n'a pas marché et le film tombe à plat. Les quelques gags réussis se comptent sur les doigts de la main et, au lieu de trouvailles originales, l'on doit se contenter des grimaces et gesticulations frénétiques de la vedette.

Appréciation morale: Quelques légèretés sont perdues dans un ensemble anodin.

* * *

GIGOT: AI — Tous

Américain. 1962. 104 minutes. Technicolor. Comédie réalisée par Gene Kelly avec Jackie Gleason, Katherine Kath et Diane Gardner.

Gigot, un pauvre muet pas très futé, est la tête de turc des gens de son quartier. Un soir, Gigot trouve une femme, Colette, et sa fillette, Nicole, réfugiées sous un portique pour y passer la nuit. Il les emmène dans son misérable logis et prend soin d'elles. Colette s'étant enfuie pour retrouver un ancien ami, Gigot, déçu, se sauve avec la petite Nicole. Accusé d'avoir kidnappé l'enfant, il est bientôt poursuivi par la police et les habitants du quartier. On le rejoint, mais pour le voir tomber accidentellement dans la Seine. Le croyant noyé, tous se font d'amers reproches et lui assurent des funérailles solennelles. Gigot se faufile jusqu'au cimetière où il est découvert. La poursuite reprend de plus belle.

Gigot est avant tout un film d'acteur destiné à mettre en vedette le célèbre comédien Jackie Gleason. Même s'il change un peu son personnage, Gleason n'en manifeste pas moins un talent remarquable de mime, qui fait penser par moments à Charlie Chaplin. L'ensemble est du bon cinéma où se mêlent habilement la cocasserie et la tendresse.

Appréciation morale: La bonté de coeur du héros est bien mise en valeur dans ce film qui convient à tous les publics.

* * *

TIARA TAHITI: B — A déconseiller

Britannique. 1962. 100 minutes. Eastmancolor. Comédie de caractère réalisée par William T. Kotcheff avec John Mills, James Mason et Rosenda Monteros, d'après le roman de Geoffrey Cotterell.

Le colonel Southey a sous ses ordres, dans une garnison britannique en Allemagne, le capitaine Aimsley qui était son patron avant la guerre. Agacé par la supériorité et l'esprit d'indépendance d'Aimsley, il est content de le prendre en faute et de le faire dégrader pour trafic de contrebande. Aimsley part alors pour Tahiti où il mène la grande vie. La guerre terminée, Southey se rend lui aussi à Tahiti où il doit construire un hôtel et la guerre des nerfs reprend de plus belle. Mais c'est Aimsley qui, cette fois, a le dernier mot.

Ce film, réalisé par un jeune Torontois, ne tourne vraiment pas rond. L'argument, trop mince au départ, ne parvient jamais à s'étoffer suffisamment pour éviter les répétitions et faire passer l'ensemble. Tout est forcé et artificiel, à commencer par le jeu des deux vedettes et surtout par celui de John Mills dont le talent est mis ici à rude épreuve.

Appréciation morale: L'amour libre présenté comme naturel, le triomphe de la vengeance et l'insertion gratuite d'images inacceptables motivent une cote sévère.

Le R.I.N. dit: "Victoire de la haute finance"

MONTREAL — Le président du Rassemblement pour l'indépendance nationale, Me Guy Pouliot, a déploré "le geste du gouvernement québécois d'offrir pour prix des actions des compagnies d'électricité un montant d'environ 20 pour cent supérieur au prix du marché."

"Dans les circonstances, il est inadmissible que le gouvernement du Québec qui, par exemple et de son propre aveu, manque d'argent pour le développement de l'éducation accepte de gaieté de coeur de faire payer au contribuable québécois, de 25 à 30 millions de plus que la valeur réelle des actions en cause."

"Il n'appartient pas à un gouvernement d'être généreux, quand cette générosité s'exerce au détriment des citoyens. Il doit se contenter d'être juste. Le prix offert par le gouvernement est une victoire pour la haute finance anglo-saxonne représentée au sein du gouvernement par le ministre non élu Georges Marler et sans doute aussi le prix du consentement de ce dernier à la nationalisation de l'électricité."

La Bible vous parle

Ne sois pas indocile à la crainte du Seigneur, et ne la pratique pas avec un coeur double. (Eccli 1, 28)

Le bonspiel de curling des Chevaliers de Colomb

Le septième bonspiel annuel de curling inter-conseil des Chevaliers de Colomb aura lieu le mardi 29 janvier aux Clubs Granite et Grain Exchange.

M. Vic Forsyth et son équipe du Conseil Transcona joueront pour conserver le trophée Coutu qu'ils ont remporté l'an dernier. On s'attend à ce que quarante équipes des conseils ruraux et urbains concourrent dans ce bonspiel pour le championnat des Chevaliers de Colomb du Manitoba.

Le comité coordonnateur du Conseil d'Etat du Manitoba s'occupe d'organiser cet événement et tous les chevaliers sont invités à y participer en contactant le Grand Chevalier de leur conseil ou en téléphonant à M. Jim Mason en signalant: TU 8-6297.

COMMUNIQUE.

Les retombées d'une bombe de M. Caouette

Les lecteurs, qui se sont donnés la peine de parcourir le texte des remarques de M. Réal Caouette sur le sort de ses compatriotes dans l'Ouest, auront vite remarqué qu'il s'agissait d'une déclaration politique. M. Caouette ne s'est pas gêné pour placer son commentaire dans le cadre de deux principes créditistes: la primauté de la personne humaine et les avantages du système fiscal Douglas. Selon lui, l'obstacle principal au financement public des écoles confessionnelles et françaises dans les provinces de l'Ouest est le manque d'argent, défaut que le système créditiste réglerait bien vite. Selon lui aussi, le principe de la priorité de la personne humaine serait la garantie que les minorités seraient traitées équitablement dans un régime créditiste.

Ces deux déclarations sont discutables. Il n'est pas prouvé que la justice scolaire coûterait plus cher que le système actuel, ni que les provinces des Prairies sont en banqueroute. Et quant au principe de la priorité de la personne humaine, c'est précisément sous prétexte de traiter chaque citoyen sur le même pied sans distinction que les provinces à majorité anglophones refusent des "privilèges" aux citoyens de langue française. Ce que M. Caouette voulait dire, certainement, c'est que l'élément anglophone insiste pour traiter tous les autres comme des anglophones, ce qui nuit aux droits linguistiques et culturels des autres éléments.

Malgré ces faiblesses, l'interview de M. Caouette a eu l'effet d'une bombe, à cause de l'importance de son parti dans l'enjeu politique présent et futur du pays et de la province de Québec. Dans la province de Québec, d'ailleurs, depuis la mort de M. Omer Héroux, la fin de la carrière journalistique de M. Pierre Laporte et l'éruption de préoccupations internes de l'époque post-Duplessiste, les problèmes de l'Ouest canadien-français ne défrayaient pas les manchettes souvent, sauf à l'occasion de congrès nationaux, par exemple la Conférence sur l'Education ou l'assemblée annuelle des Commissaires de langue française. Le travail du Conseil de la Vie française, de la Société St-Jean-Baptiste, des entreprises Desjardins, de Radio-Canada, etc., ne manquait pas d'efficacité mais devenait plus organisé et moins tapageur. Les séparatistes s'occupent aussi de l'Ouest, mais plutôt pour servir leurs fins et pour justifier l'abandon. M. Caouette, avec des méthodes à lui, a secoué l'opinion québécoise comme cela se faisait dans le bon vieux temps.

Dans l'Ouest la réaction a été instantanée. Du côté officiel et anglais, en Alberta, par exemple, on parlait de "privilèges". A Steinbach, Man., le "Carillon News" a traité M. Caouette de "Fuehrer" ("chef", titre d'Hitler) à cause de son attitude à l'égard des Allemands, Ukrainiens, Juifs, Polonais, "qui n'étaient pas présents au pacte confédératif". La situation scolaire, législative et judiciaire diffère en pratique dans les quatre provinces de l'Ouest, ce qui rendait inévitables des imprécisions dans le texte de M. Caouette.

Au Manitoba, les journalistes se sont hâtés d'interviewer des personnalités de langue française avec des résultats très instructifs. Laissant de côté les nouvelles transmises par M. J. Ouvrard à CBWFT, on trouve quatre déclarations dans la "Tribune". Tous sont d'accord que la situation scolaire laisse à désirer. Deux semblent préférer que M. Caouette ne vienne pas brouiller les cartes dans l'Ouest, un autre trouve le mot "persécution" trop fort. Un quatrième fait valoir l'importance de l'enseignement dans la langue maternelle pour la conservation du groupe franco-manitobain. Enfin, le tout a été transmis le lendemain par la Presse canadienne et reproduit dans le "Free Press", sans la quatrième opinion.

Quelques jours plus tard, l'Association d'Education a cru devoir rédiger un communiqué en deux parties. La première insiste sur le fait qu'elle seule peut parler au nom des Franco-Manitobains, d'autres ne pouvant le faire qu'à titre privé et personnel. La deuxième partie formule l'attitude de l'Association à l'égard de la situation du groupe français au Manitoba, situation qui s'améliore, qui connaitrait un nouvel essor en proportion de l'entente entre éléments français et anglais, qui laisse encore à désirer surtout sur le plan scolaire.

La première partie de ce communiqué ayant été soumise à la rédaction de la "Tribune", celle-ci a bien voulu la publier en page éditoriale, se donnant la peine de la faire composer en français, avec accents. Mais avec quelle conséquence! L'insistance sur la nature "privée et personnelle" de commentaires autres que ceux de l'Association a été interprétée comme une invitation à M. Caouette de se mêler de ses affaires. La publication de la version française a été expliquée comme une mesure apte à faciliter la compréhension de M. Caouette.

Faut-il des mises au point des mises au point des mises au point? Non pas. Il faut tout simplement savoir que dans les rapports avec le monde moderne de communications, il y a des précautions à prendre ainsi que des risques. Les commentaires, on en veut tout de suite et on en veut avec variété, plutôt personnels qu'officiels. Prétendre que le maire de St-Boniface, élu avec une majorité par toute la ville, et le député provincial de St-Boniface, réélu par une majorité fabuleuse et le directeur de **La Liberté**, journal cinquantenaire, doivent se taire ou prendre des formules enfantines quand l'occasion, assez rare, se présente, d'atteindre le grand public anglais, c'est de la naïveté. C'est triste aussi d'être obligé de rappeler aux rédacteurs d'avance. Les réceptions du Club des 200 pouvaient servir à cette fin . . .

Disons franchement que la deuxième partie de cette déclaration frappe la note juste entre optimistes et pessimistes, réalistes et idéalistes, québécois transplantés et franco-manitobain de naissance sans oublier créditistes, libéraux, conservateurs, etc.

Mlle Jeannette Chouinard, de St-Pierre-Jolys, en visite à Fort Churchill, Man., a été la première à visiter le Musée Eskimo ouvert officiellement le Jour de Noël 1962. On la voit ci-dessus en compagnie du R. F. Jacques Volant, O.M.I., conservateur du musée, qui lui explique une sculpture en pierre "Serpentine" d'un Esquimau mangeant du phoque après la chasse. Au fond on aperçoit des sculptures en ivoire de défense de phoque, chaque pièce illustrant un aspect de la vie esquimaude et aussi leurs légendes. — Le musée a été construit et meublé par les Missionnaires Oblats du vicariat apostolique de la Baie d'Hudson, dans le but d'aider au progrès de l'éducation des Esquimaux dans leurs arts et manières de vivre comme ils étaient et sont encore dans bien des régions nordiques. Le bâtiment inclut aussi les bureaux de rédaction de la revue "L'Esquimau" qui est distribuée dans les cinq continents. (Photo L.-L. Perrin)

Après dix ans

Souvenir d'une conversation

A l'occasion du dixième anniversaire du cardinalat de l'archevêque de Montréal, "La Presse" a publié un petit supplément. M. Gérard Pelletier, rédacteur en chef, a bien voulu y signer un article relatant une de ses premières rencontres avec le cardinal Léger. Dans cet article l'on voit sur le vif l'esprit qui caractérise les rapports entre l'archevêque et le laïcat en ce moment où l'Eglise de la province-mère, et surtout de la métropole est en ébullition. Il nous semble que ce texte aidera nos lecteurs à mieux se situer dans leur appréciation des nouvelles en provenance du Québec à l'heure actuelle.

"Chaque chrétien, dans l'Eglise, doit avoir l'intime conviction qu'il n'est pas seul dans sa prière."

Pour expliquer le sens de l'hommage que nous rendons aujourd'hui au Cardinal, à l'occasion du dixième anniversaire de son accession au Sacré-Collège (le 12 janvier 1953), il suffit de modifier la lettre (non l'esprit) de cette phrase dont il est l'auteur. Notre archevêque doit avoir l'intime conviction qu'il n'est pas seul dans l'épreuve qui le frappe et les textes de cette page n'ont pas d'autre but que de lui rendre présentes, malgré l'isolement où le confine la maladie, notre affection et notre estime.

Un anniversaire s'accompagne inévitablement de rappels et de souvenirs. Mais comment choisir, dans l'activité intense d'un homme qui ne s'arrête jamais, les faits à rappeler? Selon quel critère décider que tel geste est plus important que tel autre et mérite davantage d'être évoqué? Peut-être est-il préférable de renoncer carrément à toute objectivité, de s'abandonner à ses impressions les plus personnelles, qui sont souvent les plus vraies . . .

Dix ans déjà (comme le temps passe!) nous séparent de certain soir printanier où nous nous présentions, un ami et moi, à la porte de l'archevêché. Le Cardinal avait exprimé le désir de nous voir, à la suite de certains articles que nous venions de publier. Je n'ai aucun effort à faire pour retrouver l'état d'esprit qui marquait à cette époque nos relations avec Son Eminence. Deux mots suffiraient à le décrire: méfiance et prévention. Si le Cardinal voulait nous rencontrer, c'était sûrement, nous en étions certains, pour nous faire des reproches ou tout au moins des mises en garde, préliminaires à q u e l q u e condamnation. Car nous avions appris par la rumeur publique qu'il était en vif désaccord avec certaines de nos critiques.

Le début de l'entretien fut pénible, extrêmement. Notre hôte maintenait la conversation sur des sujets sans importances, s'attardait à des propos que nous savions étrangers au but de la rencontre. Et nous-mêmes, bien résolus à laisser venir, à ne pas faire le premier pas, nous restions sur nos gardes, très réservés, quasi silencieux.

Son Em. le cardinal Léger

Mais brusquement, après une demi-heure d'épais malaise, le mot "convocation" brisa la glace. C'est moi qui l'avais prononcé, au lieu du mot "invitation", pour désigner le geste du Cardinal à notre égard. Il sursauta, précisa qu'il ne nous avait jamais "convoqués", que son invitation était une démarche d'amitié, non un geste d'autorité. Enfin, la conversation démarrait. Mais je mentirais en affirmant qu'elle fut cordiale. Ce n'est ni sur l'Eglise ni sur le dogme, évidemment, que nos points de vue divergeaient mais sur les modalités, le style de l'action à entreprendre et sur l'évolution de notre milieu.

Deux phrases, pourtant, se détachent de mon souvenir avec un relief intact.

— Il me semble que mon attitude est claire, nous dit le Cardinal. Il devrait être évident que je n'ai pas l'intention de gouverner l'Eglise de Montréal à coups de crosse.

Et plus tard, sur le même ton:

— Je voudrais, avec mes diocésains, des relations fondées sur la confiance, non pas sur l'autorité. (Un silence de quelques secondes.) Je sais bien. Vous allez me dire, et vous aurez raison, que la confiance se mérite. Elle ne se commande pas.

J'avoue, à ma courte honte, m'être demandé, en 1952, si ces paroles du Cardinal n'étaient pas que des paroles. La suite a démontré toutefois à quel point ces deux phrases correspondaient à la conviction profonde de l'homme. Situé dans une tradition d'autoritarisme exagéré, lui-même doué d'un tempérament autoritaire, Mgr Léger n'en a pas moins suivi la ligne exacte qu'il se traçait ce soir-là. Avec une constance admirable, il n'a cessé, depuis dix ans, d'offrir sa confiance à ceux-là même qui lui refusaient la leur. A l'écoute du milieu, attentif et disponible, il n'a pas cessé non plus "d'apprendre" son diocèse, d'en explorer la réalité multiforme, d'adapter à cette réalité son action apostolique et l'exercice de son gouvernement spirituel.

"L'évolution actuelle du milieu canadien-français, écrivait-il en 1961, est au centre même de nos préoccupations pastorales. Ne pas en tenir compte dans la vie de l'Eglise, chez nous, ne serait rien d'autre que de l'irréalisme."

En tenir compte, cependant, n'était pas toujours facile. Notre milieu ne manque pas, ni chez les clercs ni chez les laïcs, de gens qui ne veulent pas évoluer eux-mêmes ni reconnaître que le milieu évolue. Au moment où le Cardinal rompait avec une tradition dépassée pour démanteler certaines structures politico-religieuses du Québec, au moment où il provoquait par des mesures concrètes un désengagement de l'Eglise, en retirant les clercs de certaines fonctions temporelles, il dut faire face parfois à des oppositions féroces. Il n'a pas craint, cependant, de les affronter, une fois persuadé qu'il devait le faire. Mais pas plus à droite qu'à gauche il n'a eu recours aux "coups de crosse". Et son action au sein du concile, projetant au niveau de l'Eglise universelle sa profonde expérience d'un milieu donné, reflète le même souci de sain réalisme et d'apostolat par l'amour.

Non, la confiance ne se commande pas. Elle se conquiert. Mais quand un homme de Dieu, même dans l'exercice difficile de l'autorité, met toute son énergie à cette conquête, ce n'est pas seulement la confiance qu'il reçoit en retour.

C'est aussi l'affection.

L'Annuaire pontifical pour 1963 est présenté au pape

ROME — Le premier exemplaire de l'Annuaire pontifical pour 1963 a été présenté au pape par Mgr Angelo Dell'Acqua, substitut. Le volume, relié en maroquin blanc et orné des armoiries pontificales en or, comporte un plus grand nombre de pages que l'année dernière. Cela est dû en partie aux rubriques réservées au Concile.

L'annuaire fait apparaitre que les cardinaux sont au nombre de 85: 6 cardinaux-évêques, 67 cardinaux-prêtres et 12 cardinaux-diacres. Les patriarches sont au nombre de 16 et les archevêques et évêques résidentiels au nombre de 1,597, tandis que les archevêques titulaires sont 1,724.

Une oeuvre à encourager:

RÉHABILITER L'ALCOOLIQUE

Il y a quelques semaines, au programme de télévision: "Votre Courrier", deux membres des Alcooliques Anonymes, un homme et une femme, ont fait respectivement une confession publique émouvante. Deux constatations surtout ont surpris les téléspectateurs. Premièrement, le point de dégradation jusqu'où peut dégringoler graduellement un alcoolique; en second lieu, la somme nécessaire de générosité et de courage pour tenir le coup après une conversion.

Malheureusement, un programme de télévision, si intéressant soit-il, n'a pas un caractère permanent. Immédiatement après, nous demeurons avec des souvenirs. Par contre, un livre n'a pas ce handicap. Voilà pourquoi, dans le même ordre d'idées, nous conseillons à nos lecteurs de lire attentivement une récente publication: "Pour aider les Alcooliques". On peut se la procurer à prix modique chez les libraires ou au centre Lacordaire, 1881 est, Sherbrooke, Montréal.

Cette brochure d'une centaine de pages seulement nous transporte dans un autre champ d'action, celui des Lacordaire. Depuis l'heureuse initiative du R. P. Jacquemet, O.P., ces derniers n'ont pas moins beaucoup de crédit dans la lutte contre l'alcool. Leur activité est sans contredit beaucoup plus vaste.

Grâce à une mesure préventive, ils s'attaquent au mal à sa source. Que de jeunes, par exemple, s'engageant à se tenir loin de la dive bouteille, seront libérés pendant toute leur vie de ce fléau. En outre, point n'est besoin d'être rendu au dernier degré d'alcoolisme pour bénéficier de ce mouvement. Enfin, les Lacordaire ont aujourd'hui des cliniques dites Domremy qui servent à réhabiliter les alcooliques.

Un bref coup d'oeil sur la table des matières dudit volume nous en donne une idée générale assez complète. Tout d'abord, l'auteur se demande s'il faut jeter la pierre à l'alcoolique. En second lieu, il fait le partage entre les différentes espèces d'alcoolismes. Le troisième chapitre s'intitule: "Un pas et une enjambée vers l'alcoolisme". Puis, le R. P. P.-E. Vadeboncoeur, rédemptoriste, répond à la question: "Pourquoi un alcoolique a-t-il commencé à boire?". Il décrit ensuite la dernière phase de l'alcoolisme: la déchéance. Après ces considérations, il s'interroge pour déterminer si l'alcoolisme est une maladie volontaire ou non et quelles en sont les prédispositions. Enfin, il traite de la cure à trois dimensions afin de guérir ces malades et donne plusieurs exemples encourageants de réhabilités. En tout dernier lieu, il considère s'il faut être alcoolique pour aider les alcooliques.

La note la plus juste au sujet de ce livre se trouve dans la préface. Fait à signaler; c'est le témoignage d'un médecin: "Si nous voulons parler d'alcoolisme en connaissance de cause, sans préjugé, si nous voulons surtout aider nos frères qui, malheureusement, sont devenus alcooliques, nous nous devons de parcourir ce livre du Père Vadeboncoeur qui a su si bien synthétiser son expérience auprès des alcooliques,

"Sans toucher au problème strictement médical mais en appuyant sur cette question essentielle de l'évolution de l'alcoolisme, l'auteur nous apporte les connaissances nécessaires pour la découverte de l'alcoolique et surtout le seul moyen pour le réhabiliter: l'abstinence totale."

Et le Dr Robert Bourque, président du bureau médical de Domrémy-Montréal, ajoute: "Trois années consacrées aux soins des alcooliques m'ont convaincu qu'il n'existe aucune pilule, aucune thérapeuthique autre que l'abstinence totale pour faire d'un alcoolique un citoyen normal".

La réhabilitation des alcooliques est une grande victoire. Elle fait mentir le dicton: Qui a bu, boira. Même si on n'avait découvert qu'un seul remède bien amer pour guérir le cancer ou l'arthrite, les malades atteints de ces maladies hésiteraient-ils à le prendre? Les alcooliques dont le mal a plus que des conséquences physiques n'ont qu'une alternative à suivre. Auront-ils la volonté de le faire? Pourquoi ne pas les aider?

Gérard BERNIER,
(Le Droit)

Billet du vendredi

Deux disparus: Nimier et Bemelmans

Spécial à La Liberté et le Patriote

Deux écrivains viennent de mourir, dont la disparition appauvrit le monde lettré. L'un était Français, l'autre Américain: Roger Nimier et Ludwig Bemelmans. Il n'y avait entre eux aucun lien de parenté intellectuelle, il est même probable qu'ils s'ignoraient l'un l'autre. Cela n'a pas à étonner, si l'on tient compte de l'éloignement, non seulement de leurs pays respectifs, mais des champs d'action où chacun se distingua.

Nimier était d'ailleurs beaucoup plus jeune que l'autre, qui eût pu être son père. S'il y avait entre eux l'écart de deux générations et deux continents, il y avait aussi celui de deux cultures, que l'on donna souvent comme opposées, mais qui sont différentes, aucune n'étant inférieure à l'autre et les deux se complétant.

Alors que Nimier était Français, dans l'acception entière du terme, Bemelmans se réclamait d'une formation allemande, adoucie par ce qu'il y a de latin dans le tempérament autrichien. Car il était natif de ce Tyrol fondu dans le territoire italien, qui était hier l'un des joyeux de l'Autriche du sud et ne saurait s'italianiser à fond. Comme, au dix-neuvième siècle, la Lombardie et la Vénitie ne s'accommodèrent jamais du joug de Vienne, le Tyrol dans son entier gardera son coeur à l'Autriche.

* * *

Roger Nimier était l'un des espoirs de la littérature française d'aujourd'hui. Il vient de se tuer au volant d'une automobile. Victime de la route comme Jean-René Huguenin, plus jeune que lui de dix ans, et comme Albert Camus, en 1960. Encore un peu et Françoise Sagan s'ajoutait à cette liste funèbre. Si elle survécut aux blessures qu'elle s'infligea dans un accident d'auto, elle n'en illustre pas moins, au même titre que les autres, cette étrange bougeotte dont paraissent souffrir les jeunes écrivains de France. Bougeotte qui se complique de la fascination de la vitesse, laquelle trahit un certain déséquilibre.

Roger Nimier fit une entrée retentissante dans le monde des lettres, avec un roman qualifié d'insolent, mais témoignant d'une remarquable maîtrise: **Les Epées**. Ce furent ensuite, en rapide succession, **Le Hussard bleu et Perfide, Les Enfants tristes, Histoire d'un amour,** auxquels s'ajoute un essai: **Le Grand d'Espagne.** Ses romans traduisent, paraît-il, une nouvelle forme de la sensibilité moderne, "par la peinture d'une jeunesse désabusée, trop intelligente et raffinée pour ne pas être déçue par la vie". On voit de quoi il retourne, et que ses livres ne sont pas de tout repos, à recommander aux adolescents. Fils d'un ingénieur, Nimier naquit à Paris le 31 octobre 1925. Il avait fait de brillantes études, détenant même une licence en philosophie de la Sorbonne.

* * *

Quant à Bemelmans, mort d'un cancer à New-York, il était peut-être plus connu comme caricaturiste que comme écrivain. Lui-même se disait peintre d'abord, et l'on n'est pas sans savoir que de nombreuses oeuvres de lui figurèrent dans des expositions. Il était un humoriste à froid, d'une désinvolture cruelle, s'exprimant avec une étonnante s o b r i é t é de moyens. En quelques traits justes, il fixait ses personnages. Ainsi rivés au pilori, il les torturait d'un texte où sa verve endiablée n'avait d'égal que son esprit. Ses livres sont souvent des recueils de dessins rapportés des quatre coins du monde, où il s'amuse à l'égal du lecteur, mais que l'on oublie tôt.

C'est que, de façon générale, ils tiennent leur valeur et leur sel de l'actualité, et celle-ci ne dure pas. Né à Meran dans le Tyrol autrichien, au coeur des Alpes, il émigra aux Etats-Unis il y a plus de quarante ans. Il servit dans l'armée américaine pendant la première guerre mondiale, en rapportant un ouvrage antimilitariste. Il donna nombre d'articles illustrés aux revues les plus réputées, dont **Vogue, Town and Country, The New Yorker.** Son meilleur livre serait **Madeleine**, qui date de 1938. Il avait 64 ans au moment de sa mort, survenue le 1er octobre 1962.

L'ILLETTRE.

"La Première Session du Concile Oecuménique" -- Son Exc. Mgr M. Baudoux

Bien chers Diocésains,

Dans ce message, je désire vous donner un bref aperçu de quelques-uns des bienfaits qui découlent déjà de la première session du Concile et vous remercier de vos bonnes prières pour son succès.

A—Très nombreuses sont les grâces que le Seigneur a bien voulu accorder au monde en conséquence des prières et travaux auxquels ont pris part, à Rome, durant deux mois, quelque 2 à 3,000 évêques, supérieurs religieux et théologiens. En voici quelques-unes.

1—D'abord, ç'a été le spectacle lumineux de *l'Universalité de l'Eglise.*

Personne n'ignore que le Concile a constitué l'actualité No 1 au plan des informations. L'univers entier a appris et su maintes fois que l'Eglise catholique tenait un Concile. Tous les hommes se sont rendu compte que les évêques de leur propre race, pays et langue y étaient, s'agenouillant et s'assoyant en la Basilique de Saint-Pierre avec les évêques des autres races, pays et langues. Quant à nous, c'est chaque jour que nous nous voyions, rencontrions et parlions. Du coup, nous touchions comme du doigt cette universalité ou mieux encore nous la sentions dans tous les fibres de notre être.

Jamais encore, l'Eglise n'avait pu se réjouir d'un tel spectacle d'universalité puisque c'était la première fois qu'elle réunissait simultanément et en nombre imposant des évêques issus de toutes les races et accourus de toutes les régions du globe.

Cette image de l'authentique universalité de l'Eglise n'a pas moins frappé singulièrement nos frères issus de l'Orthodoxie ou de la Réforme, qui nous côtoyaient chaque jour.

2—Est apparue, également, *la variété dans l'Unité de l'Eglise.*

Qui n'a pas vu quelque photographie de l'ouverture du Concile et constaté que, si les chapes et mitres latines dominent encore de beaucoup, nombreuses sont déjà les chatoyantes tenues et couronnes des Orientaux. Eux comme nous sont évêques de la même Eglise catholique. Nos séances d'étude débutaient par la Messe. Une fois la semaine, celle-ci était célébrée, par un des évêques, soit selon un autre rit que le rit romain, soit en une autre langue que le latin, soit selon un autre rit et une autre langue tout à la fois. Quels que fussent les vêtements, les cérémonies, les gestes, la langue, c'était bien la messe.

Ce sont là des dissemblances, surtout extérieures. Il est une autre diversité qui frappe encore davantage, car elle révèle des formes d'idées multiples. L'étude des projets que les théologiens avaient de longue main et soigneusement préparés a manifesté cette variété d'une manière vraiment extraordinaire et enrichissante pour tous. Les manchettes des journaux ont traduit par les expressions "divergence d'opinions" ou "tendances opposées" l'échange d'idées, très vigoureux parfois, auquel ont donné lieu les quelque 600 interventions du 13 octobre au 7 décembre 1962, en la Basilique vaticane. De telles expressions me paraissent fondamentalement inexactes, parce que négatives, tandis que l'échange d'idées a été positif et enrichissant.

C'est donc, d'une part, en ce qui touche à la doctrine elle-même, une mise en lumière des innombrables facettes d'un diamant savamment taillé par des éclairages différents. Le diamant, c'est ici la vérité révélée. L'éclairage, c'est tantôt la *Patristique* grecque, ou doctrine de leurs incomparables Pères de l'Eglise, à laquelle ont fait écho les évêques orientaux; tantôt, c'est la *Scolastique*, ou doctrine élaborée dans l'Eglise latine à partir du 13ième siècle, sur laquelle a fortement insisté une phalange d'évêques occidentaux; c'est tantôt la mise en valeur de *l'Ecriture* par l'exégèse moderne, ou étude renouvelée et autonome des textes sacrés, qu'a réclamé la majorité des Pères du Concile.

C'est aussi, d'autre part, la recherche des moyens les meilleurs de présenter la doctrine, dans une détermination commune de conserver celle-ci intacte. D'où préoccupation pastorale plus accentuée chez les uns que chez les autres.

C'est enfin un souci universel d'adaptations multiples, exigeant la décentralisation des pouvoirs, pour mieux répondre aux pluralismes contemporains. Mais en même temps, l'angoisse devant un effritement possible de l'unité des cadres et des formes, entrainant celui de l'unité organique de l'Eglise.

Perplexes, au début, les Pères du Concile voient s'ouvrir peu à peu des avenues multiples vers l'unique vérité, tout à l'avantage et au vrai triomphe de celle-ci, parce qu'elle pourra mieux atteindre l'intelligence des hommes de notre temps.

3—A commencé à découler du Concile une troisième grâce, très apparentée à celle qui précède et qui élargit considérablement ses horizons: c'est la perspective de *l'Unité de tous les Chrétiens.*

Personne n'ignore que cette unité a toujours été, dans la pensée de Jean XXIII, l'objet ultime du Concile. Eh bien! par la grâce de Dieu, la première session du Concile lui a permis de déjà franchir une étape décisive! Tous, orthodoxes ou réformés et nous, nous l'avons vivement senti.

La présence pieuse et bienveillante des Observateurs et des Hôtes du Pape à chacune de nos cérémonies et sessions d'étude nous a été profondément bienfaisante. Car nous avons éprouvé chaque jour davantage la douleur de notre séparation dans notre commune adoption divine d'un même baptême. Et nous nous sommes loyalement interrogés sur ce que nous pouvions et devions faire pour rouvrir les voies à l'unité que le Christ a voulue pour son Eglise. Nos contacts individuels et personnels avec eux, fréquents en certains cas, nous ont profondément édifiés et réconfortés.

De leur part, les Observateurs et Hôtes ont senti que nous les aimions et que nous cherchions sincèrement avec eux le chemin du retour à l'unité. L'Eglise catholique leur est apparue, non sans étonnement pour eux, sous un visage moins absolu et intransigeant, mais plus humain et divin à la fois, ainsi que plus évangélique et aimable. Ils ont été comme empoignés d'avoir été reçus par le Pape et entourés par le Cardinal Béa en véritables frères. Et ils ont beaucoup prié pour l'Unité des Chrétiens. Un exemple, connu de tous et qui sert de témoignage: dans un modeste appartement de Rome, l'établissement d'une petite Fraternité et d'un Oratoire de Taizé, d'où monta vers le ciel, chaque jour de la Session, une ardente prière oecuménique.

"C'est un miracle, c'est un vrai miracle," a dit de tout cela le Cardinal Béa.

4—Enfin, sont déjà acquis les *résultats des travaux* auxquels nous nous sommes livrés au cours des 36 sessions d'étude qui nous ont réunis.

Oui, nous avons accompli quelque chose de tangible et de définitif, en dépit des apparences, malgré les lenteurs, à travers les flottements, par delà les frustrations — toutes choses au moins difficilement évitables en la circonstance.

Il y a d'abord les résultats dont l'influence se fera sentir à travers la poursuite des travaux en cours et la conduite des travaux ultérieurs. Et en tout premier lieu, c'est l'orientation du Concile. Les Pères ont exprimé et confronté leurs pensées, quant aux lignes maitresses. Cela prend du temps, quand on est plus de 2,000 et qu'on vient de tous les pays du monde. Mais il en est résulté une remarquable communion d'idées entre les Pères et en pleine conformité avec le Pape. En second lieu, c'est la procédure. "Personne d'entre nous, disait Jean XXIII, n'a l'expérience d'un Concile." Je crois bien que nous l'avons acquise — parfois "the hard way", comme on dit en anglais — et que nous saurons la mettre à profit, lorsque nous nous réunirons de nouveau à partir du 8 septembre 1963.

Il y a aussi les résultats acquis par l'établissement de certains principes dont l'application pourra se faire comme de soi aux nombreux autres projets à l'étude. Je n'en évoque que deux, corrélatifs, d'ailleurs: la décentralisation de l'administration ecclésiastique et la plus grande autonomie ou responsabilité épiscopale.

Enfin, les résultats dans la Liturgie. C'est l'un des deux seuls projets qui ont été étudiés et discutés à fond, sans doute les réalisations ne pourront venir qu'après la deuxième session, puisque seul le premier des huit chapitres a pu être voté. Mais ce qui a été voté est définitif: les épiscopats des divers pays pourront faire des adaptations et introduire l'usage de la langue des fidèles selon qu'il leur semblera opportun.

B—Tout ce qui a pu se faire, durant la première session du Concile, l'a été par la grâce de Dieu. Nous la demandions tous les jours, sans doute, dans la Basilique de Saint-Pierre, par notre messe communautaire et notre prière d'entière disponibilité envers le Saint-Esprit, au début de chaque session, et par nos propres exercices religieux quotidiens.

Mais nous savions là-bas, que tous nos diocésains priaient incessamment pour le succès du Concile. Non seulement cela a été pour nous un puissant et constant réconfort, mais vous avez pleine part à l'obtention de la grâce et par conséquent à la réussite de nos travaux. En ce qui me concerne, je vous en remercie avec effusion. Et je vous demande de continuer et de toujours prier de mieux en mieux, au cours de toute l'année qui vient de commencer. Celle-ci sera assurément, alors, telle que je vous la souhaite en ce moment: une bonne, sainte et heureuse année.

†Maurice
Archevêque de Saint-Boniface

(Les Cloches de St-Boniface — Partie Officielle)

600 convives au banquet des libéraux manitobains

Après un début un peu inquiétant, le congrès annuel du parti libéral manitobain s'est achevé dans la gloire à l'hôtel Fort Garry samedi avec 600 convives, quatre fois plus de personnes qu'à l'ouverture vendredi.

M. Roger Teillet, député fédéral de St-Boniface, a ouvert le feu au congrès avec une attaque vigoureuse contre le gouvernement à Ottawa. Prédisant une élection générale au printemps, il déclarait que le parti au pouvoir est dirigé par un homme qui est assis dans les loges des spectateurs (l'hon. sénateur Wallace McCutcheon). Il s'est plaint que le gouvernement oblige l'opposition à obtenir des informations sur la défense nationale en lisant les discours d'un chef militaire américain.

Le congrès a dénoncé le système qui oblige les ouvriers syndiqués à payer des cotisations au parti néodémocratique à même les fonds du syndicat. On a rejeté en même temps la législation qui impose une existence légale aux syndicats pour fins de poursuite civile et criminelle.

Au cours des séances, les membres ont favorisé l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun, le retour à l'entente fédérale-provinciale d'autrefois dans l'allocation des champs de taxation, l'abstention officielle de participation libérale dans les élections municipales. Ils ont rejeté un projet de loi d'assurance automobile obligatoire.

Au banquet de clôture, M. Walter Gordon a déclaré que le gouvernement Diefenbaker était le pire dans l'histoire du pays et que la session parlementaire n'accomplissait rien.

Une déclaration de M. Lester Pearson, à Toronto, demandant que le Canada honore ses engagements en acceptant des ogives nucléaires dans le cadre des ententes Norad et Otan, a bouleversé le congrès. Il fallait déterrer une résolution qui avait été mise de côté et l'approuver.

Il n'a pas été question au cours du congrès de la question de l'aide aux écoles confessionnelles du Manitoba.

M. Marcel Roch élu maire de Notre-Dame-de-Lourdes

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Malgré le froid, les électeurs du village de Notre-Dame-de-Lourdes ont, le lundi 14 janvier, démontré un bel esprit civique lors de la première élection pour le conseil du village. En effet, 317 électeurs, sur un total possible de 339, ont indiqué leur choix des candidats qui allaient les représenter dans les affaires civiques. Un autre point intéressant fut le nombre de candidats briguant les suffrages. Un total de neuf hommes capables, dont trois comme candidats à la mairie et six comme conseillers, donnait un bon choix aux électeurs. Parmi ces candidats devaient être élus un maire et quatre conseillers.

Le village de Notre-Dame-de-Lourdes fut incorporé le 1er janvier dernier par le lieutenant-gouverneur du Manitoba.

Voici le résultat du bureau de votation: pour maire, Marcel Roch 125 voix, élu; Joseph Deroche 113; Meinrad Roch 77. Pour conseillers: Louis Dupasquier 210, élu; Raphaël Vuignier 185, élu; Marcel Deroche 175, élu; Raymond Durand 165, élu; Bertrand Lafrenière 124; Raymond Kolly 80.

Le nouveau conseil entrera en fonction le lundi 21 janvier.

Félicitations à M. le Maire et à MM. les Conseillers élus et aussi à tous les candidats et aux électeurs de Notre-Dame-de-Lourdes qui ont démontré un tel intérêt dans les affaires du village.

M. H. Deleeuw, à la Commission des Services publics du Manitoba

M. Harry Deleeuw a été nommé de nouveau membre de la Commission des Services publics du Manitoba dont il fait partie depuis 1960.

Ayant complété ses études à l'Institut Collégial Provencher, M. Deleeuw entra dans le commerce des combustibles et de la construction tout en s'occupant d'assurances.

S'étant départi de ses premiers intérêts en 1955, il consacre désormais son temps à l'assurance seulement.

M. Raymond Proulx, de St-Boniface, âgé de 21 ans, est atteint de l'ostéomyélite, maladie des os. Il comptera parmi les centaines de personnes qui bénéficieront de nouveau cette année de la Marche des Dix Sous. (Voir article en Page des Jeunes, cette semaine.)

Son Exc. Mgr G. B. Flahiff appuie le rôle des écoles confessionnelles

"Les catholiques doivent continuer à considérer les écoles confessionnelles suportées par les contribuables, comme la solution idéale de la question scolaire manitobaine", a déclaré Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, archevêche de Winnipeg, en guise de commentaire d'une lettre publiée récemment par le primat anglican Howard H. Clark, dans "Rupert's Land News".

Il ajouta que "la lettre de l'archevêque Clark est profonde et invite à la réflexion. C'est là une source d'encouragement que l'église anglicane montre un grand intérêt au sujet de l'enseignement de la religion dans les écoles publiques et l'importance de la place à allouer à l'enseignement religieux dans l'éducation."

Son Excellence a dit qu'il s'entendait avec l'archevêque Clark au sujet de l'emploi des temps assignés dans l'école publique "seulement quand l'établissement d'écoles confessionnelles est impossible; alors l'emploi des périodes assignées serait la meilleure solution du problème".

Au sujet de la décision de parents catholiques dont les enfants fréquentent le Daniel MacIntyre Collegiate, Mgr Flahiff se dit satisfait d'une telle initiative prise par le laïcat, de demander à la commisssion scolaire de Winnipeg qu'on permette l'enseignement de la religion sur une base confessionnelle, selon la loi provinciale.

On sait que la demande du groupe des parents catholiques quant à l'enseignement religieux à Daniel MacIntyre a été rejetée par la commission scolaire de Winnipeg, sous prétexte que la loi n'est pas claire.

Les Anglicans du Manitoba ont été informés par leur archevêque qu'une commission, formée par leur église, commencera l'étude des problèmes relatifs à la question de l'enseignement religieux dans les écoles de la province.

L'archevêque H. H. Clark, de Rupert's Land, annonçait la formation du groupe d'étude dans une lettre pastorale publiée dans "Rupert's Land News", numéro de janvier.

Cette décision du primat anglican de confier à des commissaires laïcs et ecclésiastiques l'étude de l'éducation religieuse au Manitoba trouve son origine dans une décision de la commission scolaire de Winnipeg. Celle-ci a rejeté la

A l'Alliance Française

(Suite de la première page)

A la suite de la conférence, les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie et le Comité de l'Alliance Française vous invitent à une réception en l'honneur de M. et Mme de Bourbon-Busset.

Voici les faits saillants de la vie de l'illustre conférencier:

Cursus vitae

Né le 27 avril 1912 — Ancien élève de l'Ecole normale supérieure (Lettres) — Ministre plénipotentiaire — Ancien président national de la Croix Rouge Française (1944) — Ancien directeur du Cabinet du ministre des Affaires étrangères (M. Robert Schuman) de 1948 à 1952 — Ancien directeur des Affaires culturelles au Quai d'Orsay (1952-1956) — Ancien chargé de cours à l'Ecole nationale d'administration — Vice-président du Secours catholique français — Agriculteur exploitant — Maire de Ballancourt (Seine et Oise).

Bibliographie

Le sel de la terre (NRF) (Pseudonyme Vincent Laborde) — Antoine, mon frère (NRF) — Le silence et la joie (Grand prix du roman de l'Académie Française (NRF) — Le remords est un luxe (NRF) — Fugue à deux voix (NRF) — Moi, César (NRF) — Mémoires d'un lion (NRF) — Les aveux infidèles (NRF).

Programmes à venir:

Le mercredi 20 février, à l'University Women's Club: "Lecture de pièces", dirigée par les professeurs V. L. Leathers et R. L. Walters.

Le mardi 6 mars, à l'auditorium de Winnipeg: "Revue de Modes Boussac"; billets: $1.50, aux bénéfices de l'Alliance.

Le mardi 19 mars, à l'University Women's Club: conférence du professeur C. A. E. Jensen, sur le poète français symboliste Jules Laforgue.

Avril: le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., "Les à parts du Concile oecuménique".

Le mercredi 24 avril (date provisoire), à l'Académie St-Joseph (s'il est possible).

A l'Hôtel de Ville *La Veillée* *du lundi soir*

par M. Henry LANE, courrieriste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 14 janvier avait lieu la réunion régulière du Conseil de la ville de St-Boniface.

Son Exc. Mgr Remi De Roo, dans une lettre au Conseil, remercie pour les félicitations reçues lors de son élévation à l'épiscopat et offre ses meilleurs voeux pour la nouvelle année.

M. J. S. Van Belleghem remercie le Conseil pour sa nomination au fond d'amortissement et assure le Conseil de son intérêt constant dans les affaires municipales.

La commission des bibliothèques dit que l'échevin Guilbault a été choisi comme président de cette commission et que M. Don Lamont a été nommé vice-président.

L'échevin Lonergan demande si le Conseil pourrait étudier la possibilité de déménager les voies ferrées plus loin du centre de la ville, ou bien demander aux compagnies de chemin de fer d'utiliser une voie ferrée commune. M. le maire dit qu'un projet similaire est étudié par l'ingénieur.

L'échevin McKall demande que la commission de police étudie la question de responsabilité lorsqu'une personne ayant subi un accident à son automobile pour un montant d'au-delà de $100 rapporte le fait à la police; il est par la suite ordonné de se présenter en cour, où il sera jugé coupable ou non coupable; il lui faudra peut-être employer un avocat pour se défendre; il semblerait que le fait de suivre la loi le rend possible d'être trouvé coupable d'un accident; l'échevin aimerait voir cette question clarifiée; ceci sera remis à la commission de police pour étude ultérieure.

Taxe d'affaires

A la demande de l'échevin McKall, M. le maire donna quelques explications au sujet de sa présentation des objections de la ville de St-Boniface devant le Municipal Board contre la décision du Métro d'imposer un règlement qui voudrait que la ville de St-Boniface prélève la taxe d'affaires au même tarif qu'à Winnipeg, alors que la charte de la ville de St-Boniface ne le permet pas encore. Il faudrait alors que la ville en entier soit responsable de la différence de taxe d'affaires prélevée par la ville et de ce que le Métro demande que la ville lui verse; c'est pourquoi le maire s'est objecté contre la déclaration faite par M. Bonnycastle et publiée dans les quotidiens de Winnipeg; il disait que si les taxes augmentent dans les villes et municipalités, ce ne serait pas dû au gouvernement métropolitain. M. le maire dit que pour combler la différence entre ce que la ville prélèvera et ce qu'elle devra remettre au Métro équivaudrait à une augmentation de ¾ d'un millième; la ville a déjà préparé un amendement à la charte qui sera présenté à la prochaine session de la législature afin de pouvoir augmenter la taxe d'affaires au niveau voulu pour rencontrer les demandes du Métro.

Le maire dit que la ville s'est prononcée formellement contre le déménagement d'Air Canada de Winnipeg à Montréal et continuera de travailler de concert avec le gouvernement provincial et autres organisations dans leur demande à cet effet.

Le Conseil demandera au Métro de bien vouloir clarifier la définition du règlement qui permet de poursuivre certains commerces ou autres occupations d'affaires dans les résidences privées.

Unité sanitaire

L'échevin Hart, président de l'Unité sanitaire, prévoit que le nouvel édifice sera ouvert publiquement à 4 h. p.m., le 15 février.

Des 79 résolutions des divers comités, nous relevons une motion qui veut que l'ingénieur procède avec l'installation d'une conduite d'eau sur la rue La Vérendrye et que ce travail soit fait en accord avec les projets de travaux d'hiver;

que la part de la ville dans l'opération de la division sanitaire du Métro sera de $113,046;

que la ville fera une offre de $9,700 au Canadien National pour quatre lots et demi entre les rues Des Meurons et l'Enfield Crescent, afin de pouvoir prolonger la rue Goulet à cet endroit;

que la commission de planification et la commission d'expansion industrielle pourront choisir les noms de plusieurs citoyens, hommes d'affaires, représentants de nos institutions religieuses et autres afin d'étudier les possibilités de renouvellement ou autres changements dans le district au nord de la rue Marion, et les noms des citoyens proposés par ces commissions devraient être approuvés par le Conseil.

Vu le rapport de l'avocat de la ville, le Conseil décide de ne pas nommer de représentant à la cour d'arbitrage au sujet de la promotion d'un pompier au rang de capitaine, la ville alléguant qu'une telle décision n'est pas sujet à arbitrage.

A lundi prochain.

Le Star déplore le retard des traductions françaises à Ottawa

MONTREAL — Le "Montreal Star" a qualifié "d'indifférence ou d'absolue ignorance des besoins du pays" les retards apportés par les services fédéraux dans la traduction des communications du gouvernement, retards d'ailleurs réprouvés par les enquêteurs de la commission Glassco.

"A une époque où la nation tout entière s'éveille à la nécessité d'améliorer les relations entre Canadiens français et Canadiens anglais, écrit le journal en éditorial, la révélation de l'impuissance du service fédéral de traduction à produire les textes français assez rapidement pour qu'ils soient d'une quelconque utilité apparait comme un jugement attérant sur la négligence des autorités gouvernementales."

Le journal ajoute que la faute n'est pas imputable uniquement au gouvernement actuel. "Les administrateurs qui l'ont précédé n'ont rien fait non plus, dit-il. Mais devant le mal — et c'est un mal national — ainsi mis au grand jour, il est urgent que des remèdes soient apportés".

La commission Glassco a fait savoir que certaines traductions françaises de documents administratifs accusent des retards, parfois de trois ans, sur les publications anglaises. Souvent, souligne le "Montreal Star", ces traductions sont publiées trop tard et ne sont plus d'aucune utilité pour les lecteurs de langue française.

La commission signale notamment le cas d'une traduction publiée deux ou trois ans après la version anglaise, de rapports préparés par des spécialistes de fermes expérimentales ou de stations de recherches du Québec. "Et ce qui rend le problème plus aigu, plus ridicule même, c'est que ces rapports avaient été compilés et écrits en français!"

Et le journal poursuit: "La commission est d'avis que le service fédéral de traduction manque de personnel. Il en est probablement ainsi parce qu'Ottawa n'a jamais proprement saisi les besoins du bilinguisme canadien.

"Le gouvernement doit dès maintenant s'attaquer au problème. L'agitation qui existe présentement au Québec et la conscience des Canadiens anglais que plusieurs des griefs des Canadiens français sont fondés peuvent difficilement échapper à un gouvernement, même apathique comme celui que nous avons en ce moment."

Quiçonque aura quitté maisons, frères, soeurs, père, mère, enfants ou champs, à cause de mon Nom, recevra le centuple et aura en partage la vie éternelle. (Mt 19, 29)

TRIBUNE LIBRE

537, rue Langevin, le 16 janvier 1963.

M. le Directeur,

Vous serait-il possible de publier en Tribune Libre cette lettre que j'ai adressée à la Société Radio-Canada. Merci de votre obligeance.

Société Radio-Canada,
Montréal, Qué.
M. le Directeur,

En ce début de l'année 1963, je suis heureuse de présenter mes voeux au personnel de la Société Radio-Canada et à son dévoué directeur. C'est aussi avec grand plaisir que je vous offre mes plus sincères félicitations pour la qualité et la variété des programmes mis en onde sur nos réseaux français. La plupart sont de grand intérêt ou de joyeuse diversion, telles les Nouvelles, D'une page à l'autre, Partage de jour, Radio-Sacré-Coeur, Nos Missions sur les ondes, les Joyeux Troubadours, sans oublier Visages de l'Amour et Jeunesse Dorée. Pour ne pas manquer un épisode de la vie attachante de la Duchesse d'Alençon ou de Miss Sullivan, on écoute les propos de cette malheureuse Jeunesse dorée à laquelle je préfère encore la "Joie de vivre" tant qu'elle demeure joie de vivre. Il faut avouer que l'auteur ne manque pas d'imagination et fait virevolter ses personnages à son gré — et pourquoi pas?

Chaque lundi soir, Radio-Canada présente aussi sur le réseau de CKSB une émission culturelle des plus agréables: une pièce de théâtre d'un auteur de renom. En ayant le loisir, j'ai voulu profiter de cette chance le lundi soir 14 janvier . . . et je fus déçue, non par la présentation qui fut parfaite à mon gré, car d'excellents acteurs tels François Rozet, Roland Chenail et autres figuraient "Sur toutes les scènes du monde", mais la morale en était déprimante. La pièce de Sacha Guitry, "Mon père avait raison", prône l'amour libre, la jouissance égoïste, lesquels, d'après l'auteur, sont le fondement même du bonheur. Et quelle idée de l'amour, "Tu n'as pas confiance en elle, dis-tu? Qu'importe si tu l'aimes . . ." Comme s'il était possible de dissocier amour et confiance!

Comment les autorités de Radio-Canada peuvent-elles se permettre d'offrir ainsi à un auditoire aussi varié, un ouvrage des plus légers et futiles, pour s'exprimer dans le ton de la pièce? Pourquoi, se demande-t-on, de si grands acteurs ont-ils à interpréter des choses aussi banales que dangereuses pour la morale? Il faut admettre que la "comédie" est fort bien composée et se présente agréablement sur la scène. Du Guitry, c'est tout dire.

Certaines émissions se ressentent aussi d'une fausse conception du mariage et les participants ne se gênent pas pour lancer des propos à double sens et des taquineries sur la fidélité conjugale de l'un ou l'autre participant, comme si la chose était anodine. Je ne doute pas de l'honnêteté de ces artistes qui sont vraiment boute-en-train, mais je ne puis comprendre qu'on puisse parler si légèrement d'un lien aussi sacré que celui du mariage. La chose est à la mode, sans doute, mais il suffirait, me semble-t-il, que Radio-Canada donne le ton pour que l'on comprenne mieux le sens chrétien de la vie tout en jouissant davantage des belles et bonnes choses qu'elle nous offre.

Une auditrice fidèle,
Mme N. BOILY.

N. B. Je suis heureuse de féliciter publiquement les équipiers St-Bonifaciens de Match intercités qui ont si souvent remporté les honneurs.

Fusible qui saute

Quand vous remplacez un fusible, vérifiez l'ampérage. L'éclairage, dans les foyers, demande généralement des fusibles de quinze ampères. Avant d'effectuer le changement, coupez le courant à l'interrupteur principal. Ayez les mains sèches et assurez-vous qu'il n'y ait pas d'eau sur le plancher.

Commentaire de M. Joseph-E. St-Hilaire, président du Crédit Social du Manitoba

M. Joseph-E. St-Hilaire, président de la ligue du Crédit Social du Manitoba, supporte les commentaires de M. Real Caouette en ce qui concerne les Canadiens français de l'Ouest. Les Canadiens français et les Métis de langue française d'après les statistiques reçoivent le plus bas revenu annuel per capita dans la province du Manitoba et sont ceux qui paient généralement double taxe pour maintenir leur langue et leur religion.

Quand il s'agit de promotion dans les postes importants municipal, provincial ou fédéral, ils sont généralement les derniers à être considérés malgré que souvent ils ont des qualifications supérieures à cause de leur bilinguisme.

Plus de progrès a été accompli durant la dernière session à Ottawa concernant une meilleure entente entre les deux plus grandes races canadiennes depuis la Confédération; grâce aux vingt-six membres créditistes de Québec.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Suite à l'appel fait dans notre bulletin du mois de janvier, concernant les discussions et les questions au sujet de l'avis de motion, il faut remercier ceux qui ont montré leur intérêt dans l'affaire en assistant à l'assemblée du 7 janvier et surtout en participant aux débats.

Il y eut différence d'opinion par rapport au modus operandi de l'entreprise proposée, mais par ce fait bien des points importants furent mis sur le tapis. Il est compréhensible aussi que nous n'aimerions pas nous lancer dans une entreprise de telle envergure sans mesurer le pour et le contre! Et en vue de se tenir au courant du développement, il nous faudra assister, sans faute, aux assemblées des mois qui vont suivre.

Mais ce n'est pas là le seul but du Conseil. Par exemple, à notre prochaine assemblée, le 21 janvier, à titre d'information, nous aurons une conférence sur un sujet d'ntérêt général par un invité de marque. Je ne révèlerai aucune information supplémentaire. A vous de montrer votre curiosité ou votre intérêt. Il y a d'autres activités en vue, mais il est trop tôt pour en donner des détails. Pour cela il vous faudra lire les prochains bulletins.

Une activité toute particulière, qui, en vérité, ne cesse jamais, est le recrutement. Comme c'est le devoir de chacun de nous d'y participer, laissez-moi vous annoncer qu'il y aura une initiation au mois d'avril et qu'il serait bon de commencer à se mettre en contact avec les candidats.

FIGARO.

La Bible vous parle

D'où viennent les guerres, d'où viennent les batailles parmi vous? N'est-ce pas précisément de vos passions? (Jac 4, 1)

AVIS

Le Consulat de France informe que "Boussac de Paris" présentera une Revue de Modes — Printemps 1963 — le mercredi 6 mars, à l'auditorium de Winnipeg.

Cette manifestation est placée sous le patronage de Son Excellence l'Ambassadeur de France au Canada, M. Raymond Bousquet. Le bénéfice de cette soirée ira aux oeuvres charitables des Kinsmen Club de St-Boniface, Norwood et St-Vital. Ces oeuvres comprennent, entre autres, le "Low Rental Housing Development" du Club de St-Vital, et l'aide aux Enfants infirmes.

La Revue présentera 100 modèles, parmi lesquels seront les créations de la Haute Couture Française.

Les mannequins viendront de Paris.

La Défense Civile dit:

Vous prévoyez pour vos vacances, pour votre maison et votre automobile. Avez-vous un programme organisé pour votre famille en cas d'urgence?

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Tél.: TUrner 8-2351.

A Villa Maria

Retraite conjugale

Répondant à la demande populaire, et encouragée par le beau succès remporté par les organisateurs de la dernière retraite conjugale (au début de décembre), la direction de Villa Maria a décidé de mettre une retraite pour couples mariés à son programme de février. La retraite des hommes de la basilique habituellement au programme de février a donc été supprimée pour laisser libre la fin de semaine du **22 au 24 février**, date à laquelle les couples de la basilique sont particulièrement invités à venir ensemble faire leur retraite à Villa Maria. Nous disons les couples de la basilique, car, de fait, c'est à ceux-ci que sera donnée la première chance et l'on acceptera ceux d'autres paroisses qu'en autant qu'il sera possible de le faire après avoir répondu à la demande des couples de la paroisse-basilique. Déjà une quinzaine de couples ont manifesté leur désir de suivre cette retraite, et Villa Maria n'en peut accommoder que 27 . . . Avis aux intéressés, car les premiers enregistrés seront les premiers acceptés.

Pour retenir vos places, communiquez donc sans tarder avec les organisateurs: M. et Mme Aurèle Desaulniers, CE 3-4051, ou M. et Mme Donat Bilodeau, CH 7-1814, ou encore, appelez Villa Maria, GL 3-8025.

Nous aimerions aussi faire appel ici à tous les couples généreux qui seraient en mesure de voir à la garde d'enfants des couples en retraite. Il est parfois assez difficile de trouver une gardienne pour la "maisonnée" pendant deux jours — tandis que pour certaines mamans, le soin d'un ou de deux petits de plus n'est pas une corvée, surtout lorsqu'elles sont convaincues qu'elles rendent par là d'inappréciables services à d'autres mamans. Les couples intéressés à aider ainsi d'autres couples à profiter d'une retraite conjugale sont donc invités à donner leurs noms aux organisateurs ci-dessus mentionnés.

Le thème des retraites conjugales n'est autre que la sanctification mutuelle, ou le développement spirituel des époux ensemble — et les instructions portent sur des sujets variés tels que la théologie du mariage, l'entendement psychologique, l'amour et ses formes d'expression, la spiritualité du mariage, le sens de la paternité et de la maternité, etc. Les retraitants jouissent d'une grande facilité de consultation avec des directeurs spirituels avisés et, de plus, sont invités à discuter ensemble la matière des causeries qui leur sont données pour en appliquer les principes à leur propre vie conjugale. Pour résumer les bienfaits d'une telle retraite, qu'on nous permette de citer ce commentaire d'un couple qui en fit l'expérience: "Ça nous donne un renouveau d'amour et un sens très approfondi, merveilleux, de ce que doit être notre vie à deux selon le plan divin".

Autres retraites à venir d'ici mars:

*21-25 janvier — **Collège de St-Boniface: Philosophes**, lundi matin-mercredi midi; **Rhétoriciens**, mercredi midi-vendredi midi.

25-27 janvier — **Hommes: Paroisses rurales: Ste-Anne**, Gérard Desrosiers, GA 2-5138; **La Broquerie**, Jean-L. Lord, HA 4-5347; **Lorette**, Louis Marcoux, 376.

*28 janvier-4 février — **Les Pères Oblats.**

*5-7 février — **Clergé de St-Boniface.**

*12-14 février — **Hommes: Ste-Anne**, Gérard Desrosiers, GA 2-5138; **Lorette**, Louis Marcoux, 376; **Ste-Geneviève**, Joseph Desrosiers, GA 2-5124.

*26-28 février — **Hommes: La Broquerie**, Jean-L. Lord, HA 4-5347; **Ile-de-Chênes**, Léonard Carrière, 259; **Otterburne**, Antoine Morin, 320-2; **Richer.**

Noces d'argent de M. et Mme H. Paul, célébrées à St-Boniface

De nombreux parents et amis se réunissaient le samedi soir 29 décembre à la salle des Fils Natifs, à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Hector Paul.

Les jubilaires firent leur entrée dans la salle accompagnés de leurs quatre enfants, Nelson, Norman, Renald et Patricia. Une adresse touchante fut lue par leur fils aîné, Nelson, un joli plateau en argent fut offert par Patricia, et un discours approprié fut prononcé par M. le maire Joseph Guay.

Dans l'assistance on remarquait plusieurs invités de l'extérieur: Minneapolis, Portage la Prairie, Tyndal et Kenora.

C'est avec beaucoup d'émotion que M. et Mme Hector Paul ont remercié tous ceux qui prirent part à cette belle fête, qui leur ont envoyés des présents et des fleurs, ainsi que tous les organisateurs de cette agréable et joyeuse surprise.



GUIDES CATHOLIQUES
Sous le trèfle d'or

Les Alouettes

Depuis le début de septembre, la Cie Rose va son petit train en suivant autant que possible le programme prévu pour l'année.

La fin de novembre vit les Alouettes couronnées au concours des coins. Félicitations! Les points obtenus dans chaque équipe étaient si rapprochés que les juges, M. l'abbé Boisvenue, Mlle Yvette Laurencelle et M. René Rottiers, examinèrent les panneaux une seconde fois avant de prononcer leur décision finale. Cette soirée comptait, outre les guides même, une quarantaine de parents, frères, soeurs et amis. Merci à tous pour cette preuve d'encouragement et soyez assurés d'une invitation pour l'an prochain.

Les malades de l'hôpital Taché surent bien apprécier les chants et les bonbons préparés par la Cie Rose et la ronde Maria Goretti, en cette fête de Noël. Tous les cantiques furent exécutés en français sauf "The Little Drummer Boy", avec les Jeannettes imitant le tambour. Elles étaient si mignonnes que ce chant eut un rappel à chaque salle.

Cette B.A. de Noël se termina par un goûter et un échange de cadeaux au local guide. Nous nous quittâmes donc heureuses d'avoir marché la main dans la main en 1962 et confiantes que l'année nouvelle nous réserve autant de joie et de bonheur.

Abeille maternelle.

Coin des Guides aînées

Le jeudi 27 décembre eut lieu une soirée mémorable pour les guides-aînées. Cette soirée débuta par un délicieux souper, servi par la cadette des guides-aînées, Patricia, et ses aides. A notre grande surprise, M. l'abbé Desjardins nous apporta une bouteille de vin pour nous régaler. Merci beaucoup, M. l'abbé!

Ce festin très jovial et animé fut suivi d'une cérémonie solennelle. Après une veillée d'armes, notre aspirante, Jeanne Turenne prononça sa promesse guide et ensuite quatre guides-aînées reçurent leur premier scalp. Ce scalp jaune marque la fin de la première étape des guides-aînées. Selon moi, c'est la première fois qu'à St-Boniface une guide a complété cette étape. Nos félicitations assistante Monique Boily, guides Jeanne Turenne, Claudette Pelletier et Simone Guilbault pour ce geste!

Pour fêter nos aînées dans le guidisme, nous avons jouer aux quilles et avons terminé notre fête avec un "pyjama party".

L'année 1962 se termina ainsi sur un bon pied. Que nous réserve l'année nouvelle?

Rouge-gorge persévérant.

Aux écoutes

Un enfant devrait pouvoir, une fois par jour, compter sur l'attention complète de sa famille. Il a d'importantes nouvelles à communiquer au sujet de ses triomphes et de ses difficultés à l'école ou au jeu et il doit savoir que Maman et Papa s'y intéresssent. Si on ne prend pas l'enfant au sérieux, il peut croire qu'on ne l'aime pas et finir par perdre confiance en lui-même.

MON COLLÈGE

Chronique de l'Oeuvre des Bourses et de l'Association des Anciens du Collège de St-Boniface.

A l'exécutif

Certains membres ayant dû donner leur démission, la liste publiée dans la chronique du 21 décembre est à modifier ainsi: Maxime Desaulniers, secrétaire; Armand Dureault, trésorier; M. l'abbé Robert Lane, conseiller. Antonio Vielfaure, élu d'abord au Conseil, a cédé sa place à Claude Gagné.

Calendrier

L'exécutif a précisé le détail de l'activité officielle de l'Association pour l'année 1963: rencontres mensuelles avec sujets de discussion en forum; réceptions et soirées; assemblée générale. Les études ou enquêtes porteront d'abord sur un sujet qui importe à l'oeuvre du Collège: le français au Manitoba. Le bulletin mensuel publiera ce calendrier: liste, dates et sujets des réunions.

• • •

20 janvier: Rencontre mensuelle — Messe et déjeuner. Sujet: "Etat de la survivance française au Manitoba". Organisateur: M. Raymond Bernier.

10 février: Rencontre mensuelle — Messe et déjeuner. Sujet: "La Liberté et le Patriote, soumis à l'analyse". Organisateur: M. Lucien Daoust.

10 mars: Rencontre mensuelle — Messe et déjeuner. Sujet: "L'Association d'Education passée en revue". Organisateur: M. le Dr André Lachance.

21 avril: Rencontre mensuelle — Messe et déjeuner. Sujet: "Importance du caractère français de St-Boniface". Organisateur: M. Etienne Gaboury.

30 avril: Réception des finissants du collège dans l'Association des Anciens.

12 mai: Rencontre mensuelle — Messe et déjeuner. Sujet: "Caractère extérieur de nos villages franco-manitobains". Organisateur: M. le Dr Robert Lafrenière.

15 juin: Rencontre mensuelle — Messe et déjeuner. Sujet: "Première lecture aux Anciens du mémoire traitant de la question française". Organisateur: M. Raymond Bernier.

Juillet et août: Vacances d'été (Mémoire à présenter au congrès de l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba).

15 septembre: Rencontre mensuelle — Messe et déjeuner. Sujet: "Compte rendu de la participation des Anciens au congrès de l'A.E.C.F.M.".

20 octobre: Soirée gala.

10 novembre: Rencontre mensuelle — Messe et déjeuner. Sujet: "La liturgie de l'Eglise et la part du laïc". Organisateur: M. l'abbé Robert Lane.

8 décembre: Réunion annuelle — Messe et déjeuner. Rapports — Election — Souper.

Fédération

Le vent est aux fédérations. Les associations d'anciens élèves des Jésuites en Europe et dans les Amériques ont été invitées à se grouper. Déjà elles échangent les bulletins de leurs fédérations régionales. Leur congrès international aura lieu à Vienne en Autriche à la fin d'août prochain. Au Canada français, les six collèges des Jésuites: à Montréal (Ste-Marie, Brébeuf et St-Ignace), à Québec, à Sudbury et à St-Boniface, sont à fédérer leurs Anciens en vue de l'entraide et de l'action commune.

Rencontre mensuelle

C'est dimanche prochain, 20 janvier, que se tiendra au collège la première réunion du mois. Messe à 10 h. 30 et déjeuner-buffet. A 11 h. 20, sous la direction de Raymond Bernier, une table ronde (ou panel) exposera la condition présente de la vie française au Manitoba. L'échange de vues qui en résultera préparera la rédaction d'un mémoire à présenter au prochain congrès de l'Association d'Education. Le sujet s'impose; les événements donnent un regain d'actualité à l'intérêt constant d'un problème inévitable. Que l'on vienne nombreux; il y a beaucoup à dire, beaucoup à apprendre.

Répétons-le: tous les Anciens sont invités aux rencontres mensuelles. Les dames sont toujours bienvenues.

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptême

Gabrielle-Thérèse-Marie, fille de Gabriel Sourisseau et de Marie Larocque.

Remerciements

Merci à Mme André Lachance, correspondante durant l'année qui vient de se terminer.

Merci à Mlle Blais, de Transcona, présidente diocésaine de la Ligue des Femmes Catholiques, pour avoir bien voulu donner quelques conseils et expliquer les fonctions qu'ont à remplir chacune des dames des divers comités.

Partie de cartes

La première partie de cartes d'une série de cinq aura lieu à la salle paroissiale le dimanche 27 janvier, à 8 h. p.m.

Bénédiction

Dimanche dernier, un grand nombre de paroissiens se sont rendus à l'église pour la bénédiction des enfants, en dépit du froid.

Malade

M. Alex. Mireault est patient à l'hôpital général de St-Boniface.

Mariage

LEVASSEUR—FISETTE

Le mercredi 26 décembre, à 10 h. am., avait lieu, à la cathédrale de St-Boniface, le mariage de Mlle Marie Fisette, fille aînée de feu Joseph Fisette et de Marie-Josèphe Fisette, de La Broquerie, à M. Roger Levasseur, fils de M. et Mme Conrad Levasseur, de St-Boniface. La mariée était accompagnée de son oncle, M. Edouard Fisette. Le R. P. Hilaire Gagné, O.M.I., supérieur du scolasticat de Lebret et oncle de la mariée, bénit leur union. M. Georges Paquin exécuta de beaux cantiques.

La mariée était ravissante dans sa robe blanche avec manches longues, haute encolure, jupe bouffante en nylon et corsage ajusté en dentelle orné de perles et de paillettes. Son voile était retenu par de délicates fleurs blanches. Elle portait un missel blanc recouvert d'une orchidée de teinte rose.

Les demoiselles d'honneur, revêtues de robes courtes en velours bleu, étaient Mlles Eugénie et Monique Fisette et Henriette Levasseur, soeurs des mariés. Les garçons d'honneur étaient MM. Paul Proteau, Brian Lamontagne et Pierre Fisette, tandis que MM. André Fréchette et Bruno Lagassé agissaient comme huissiers.

Un diner fut servi à quelque 100 invités à la salle des Canadiens de Naissance et une réception suivit.

Les nouveaux époux résideront à St-Boniface, rue Bertrand.

Amende à tous ceux qui modifient cette inscription

MONTREAL — La police a donné l'avertissement que toute personne qui se permet de modifier les inscriptions portées sur les nouvelles plaques d'immatriculation des véhicules du Qéubec est passible d'une amende de $200 ou de trois mois de prison.

Ces plaques, vertes sur fond blanc, portent l'inscription "La belle province".

La police a fait savoir qu'on avait vu une voiture dont la plaque était munie d'une bande recouvrant les mots français. Sur cette bande étaient écrits les mots: "The pretty province". Sur une autre, les mots français avaient été recouverts de peinture noire.

La police n'a pas précisé le sort des chauffeurs de ces voitures, mais elle a fait savoir que personne n'a encore été arrêté.

Ces personnes peuvent être l'objet de poursuites, a déclaré la police.

Nombre des maladies

Les hommes de science qui étudient l'homme des cavernes et les dinosauriens ont découvert que ces bipèdes et ces quadrupèdes souffraient d'un bon nombre des maladies qui nous affligent aujourd'hui. L'arthrite s'attaquait tant à nos ancêtres qu'aux sauriens géants.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Cette demande sera entendue par le Comité d'adaptation lors de sa réunion à 10 h. a.m. le mardi 29 janvier 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour et contre ladite demande seront entendues.

Cas no 21-63 **St-Boniface**

Demandeur: **Quality Construction Co. Ltd.**, propriétaires.

Objet: La permission de maintenir tel que construit la demeure unifamiliale ayant une cour d'avant de 21.62 pieds de profondeur plutôt que de 25 pieds tels que requis.

Propriété: 49, Westmount Bay.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

La famille St-Hilaire fête la Rév. Sr Poliquin

Au mois de juin 1962, plusieurs jubilaires de la communauté des Soeurs Grises de Montréal furent honorées à la Maison-mère. La Rév. Sr Marie-Anne Poliquin était de ce nombre.

Le 29 décembre dernier, des parents et amis de cette dévouée religieuse se sont réunis chez Mme J.-E. St-Hilaire qui avait préparé une fête intime pour marquer le jubilé d'or de vie religieuse de sa tante laquelle fut des plus agréablement surprise en arrivant dans la salle à manger artistiquement décorée pour la circonstance.

Les deux frères de Soeur Poliquin étant décédés depuis plusieurs années, son unique soeur, Mme Fred Firman (Emilie), était présente à la fête avec son mari, ainsi que M. et Mme H. Leclair, Mmes Blandine Cartier et Doria Séguin. Outre la famille St-Hilaire, d'autres nièce et neveu de la jubilaire y assistèrent: Mme N. Bélanger (Thérèse Firman) et M. Henri Firman, avec leurs familles. Mme Neil Webb (Alice), de la Californie, et Mme Raymond Arpin (Marguerite), de Dryden, Ontario, étaient absentes, mais envoyèrent leurs souhaits.

Soeur Poliquin était accompagnée de sa cousine, la Rév. Sr Leclair. L'aînée de chaque famille fit une présentation au nom de tous: Mlle Robert Firman lut une adresse en anglais, Mlle Patricia St-Hilaire offrit des voeux en français et Mlle Adèle Bélanger présenta le don collectif à la jubilaire.

Notes biographiques

Soeur Poliquin, garde-malade graduée de l'hôpital de Regina, a pratiquement passé sa vie dans les hôpitaux de Regina et St-Boniface, au sanatorium de St-Boniface, à l'hôpital La Vérendrye de Fort Frances, en Ontario, et à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, au Manitoba.

Elle fut la directrice responsable de la surveillance durant les travaux de construction de l'hôpital de Ste-Rose et ceux de l'agrandissement à Fort Frances.

Elle fut aussi supérieure durant six années de sa carrière. Elle fut non seulement une garde-malade compétente, consciencieuse et dévouée, mais aussi un apôtre auprès de ses patients cherchant, non seulement la guérison de leur corps, mais aussi celle de leur âme; elle fut responsable de plusieurs conversions.

Visite d'amitié en Haïti

Mlle Reine-Aimée Welsh, directrice générale des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée, a quitté le Canada ces jours derniers pour aller faire une visite d'amitié à ses compagnes réparties dans trois diocèses d'Haïti: Port au Prince, Les Cayes et Cap-Haïtien.

Prière à saint Jude apôtre des causes déseséspérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

49-1727-49C.



Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Dans la chronique de la semaine dernière, nous mentionnions que le 21 janvier était une date importante à se rappeler, vu qu'à ce temps-là, notre archevêque, Mgr Maurice Baudoux, devait rendre visite à notre Conseil. Nous sommes obligés de vous annoncer aujourd'hui que cette visite a dû être contremandée, à cause des cérémonies religieuses qui auront lieu durant cette semaine-là en marge de l'Unité des chrétiens. Cela ne veut pas dire qu'il ne nous ferait pas plaisir de vous voir à la réunion du 21 janvier, bien au contraire. D'abord, notons que la réunion proprement dite sera très courte et commencera à 8 h. précises. Ceux qui seront présents pourront ensuite se rendre à la basilique pour assister aux cérémonies de l'Octave de l'unité des chrétiens, puis à la sainte messe, et ensuite prendre un goûter en groupe. Ce petit programme vous va, j'en suis certain; ce sera une occasion de faire d'une pierre deux coups.

Le frère Léo Collette me demande de bien vouloir transmettre publiquement ses remerciements bien sincères à tous ses capitaines, qui ont collaboré d'une façon étroite à faire de la vente des billets du grand tirage annuel un succès inattendu. En effet, les résultats ont été bien meilleurs qu'on s'attendait, et sans le support de ses co-équipiers, il se demande où il en serait. Il me demande également de remercier spécialement le frère Edgar Fourneaux, qui, encore cette année, a fait un travail de géant. Je me permets également, au nom du Conseil, de féliciter le frère Collette pour le succès qu'il a obtenu. Bravo!

C'est le 29 janvier, au Granite Curling Club, que les balayeurs feront preuve de leur prouesse sur la glace . . . C'est un sport bien en vogue dans certains pays, et on me dit que si on est pas expert, on peut le devenir facilement . . . Une chose certaine, la pratique en vaudra la peine, car les tempêtes de neige du mois de mars seront facilement vaincues par ceux qui auront pris part au bonspiel annuel. Allons, les intéressés: Donnez vite vos noms au frère Norbert Toupin, en signalant le numéro: CE 3-6324. On doit savoir avant le 20 janvier ce que vous avez l'intention de faire.

J'oubliais presque de vous dire que Mgr Baudoux n'a que remis sa visite à notre Conseil. En effet, nous l'attendons pour la réunion du 4 février. Au frère L. Lavack, nos excuses encore une fois. Disons que la partie n'est pas perdue. On le trouvera bien, quelque bon jour assis à la grande chaise . . .

Le projet est en marche . . . on ne fait pas qu'en discuter. Du concret à ce sujet, il y en aura et prochainement. Vous voulez en savoir plus long, et bien ne manquez pas une seule assemblée . . .

Les "launching pads" de Cuba sont encore dans un état d'inaction pour l'instant . . . Veuillez me croire, frères Chevaliers, un de ces bons jours je dirai bien haut . . .

APRES TOUT.

Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

Concours de coins à la troupe Provencher

C'est le mercredi 9 janvier dernier qu'avait lieu à la troupe Provencher un concours de coins qui, non seulement, marquait un changement traditionnel dans le décor des panneaux de la patrouille mais aussi tous sans exception attiraient l'attention par images ou dessins, soit sur le pape ou le Concile oecuménique.

La scoutmaitrise avait invité comme juges, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, M. l'abbé Félicien Juneau, aumônier régional des scouts et des guides catholiques et ancien aumônier à la troupe Provencher, le chef de secteur Alexandre Allaire, nouvellement nommé secrétaire régional, M. Albert Lambert, C.S. Radisson, et M. Marcel Lambert. Après avoir présenté les juges, le scoutmestre Lucien Lambert les laissa à leur lourde tâche, celle de déterminer le meilleur coin.

Il est difficile de décrire ici le problème des juges, car réellement les coins démontraient beaucoup de goût et d'esprit d'initiative de la part des C.P. et de leurs coéquipiers. La technique, les jeux, le camp et l'aspect religieux, tout était marqué d'une touche particulière. Seul le goût personnel des juges pourrait différencier le premier du dernier.

Le verdict était rendu mais les scouts n'en n'eurent pas immédiatement connaissance, car le chef les tenait en suspens et finalement après les avoir fait patienter il annonça le gagnant et les trois patrouilles suivantes. La première place fut décernée à la patrouille des Hiboux (C.P. David Lambert); ensuite vinrent les patrouilles des Lions (C.P. Gérard Lautru), des Bisons (C.P. Bernard Lautru) finalement des Renard (C.P. Joël Maurassutti).

Afin de clôturer la réunion de façon réglementaire, les juges furent priés d'émettre leurs opinions. A tour de rôle ils félicitèrent les quatre patrouilles pour le bon esprit de collaboration et de dévouement. Le scoutmestre et l'aumônier de la troupe remercièrent les juges et les nombreux parents de l'encouragement qu'apporta leur présence.

La soirée se termina par un délicieux goûter servi par les scouts eux-mêmes et dirigé par Mmes René Bérubé, Lucien Lambert et Joseph Dacquay. A eux vont nos sincères remerciements.

Une fois de plus la première St-Boniface démontra une entente presque parfaite entre ses chefs et scouts pour le succès d'une telle soirée.

TOUJOURS PRET.

M. Louis Fouasse, âgé de 76 ans, est décédé à Notre-Dame-de-Lourdes

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le mardi 8 janvier est décédé à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes M. Louis Fouasse, à l'âge de 76 ans. La nouvelle de ce décès fut une douloureuse surprise pour les paroissiens qui, le matin même, avait vu M. Fouasse se rendre au bureau de poste.

M. Fouasse avait vu le jour à Argouge, France, en août 1886. Il arrivait avec ses parents à Notre-Dame-de-Lourdes en 1891. Il laisse dans le deuil son épouse, née Albertine Préville, et un frère, Léon.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, assisté de MM. les abbés L. Roy, curé de St-Léon, et G. Morissette, de Treherne, le 11 janvier en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes.

Les porteurs étaient MM. Marcel, Lionel et Laurie Brisson, Louis Touchette, Marcel Lafrance et Pierre Fouasse.

La quête fut faite par MM. Albert et André Fouasse.

L'inhumation se fit dans le cimetière local.

Remerciements

La famille Fouasse remercie très sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières ou assistance aux funérailles.

Le R. P. Albert Joyal, O.M.I., de retour au Chili après quelques mois de repos au Manitoba, sa province natale, vient d'être nommé supérieur du collège d'Antofagasta. Le Père Joyal est missionnaire au Chili depuis six ans.

Le bateau Queen Mary deviendrait un camp d'été

LONDRES — Le propriétaire d'un camp d'été, M. Billy Butlin, a offert un million de livres, soit $3,000,000, pour le Queen Mary qui doit être retiré de l'Atlantique dans cinq ans.

M. Butlin a fait savoir qu'il avait l'intention de convertir le transatlantique de 81,237 tonnes de la compagnie Cunard en un camp d'été flottant au large de la côte britannique.

Les créditistes reprennent leurs anciens bureaux

OTTAWA — Le Crédit social, qui depuis un mois logeait dans une maisonnette de banlieue, cohabitant avec une entreprise d'enlèvement des déchets, retournera à ses anciens locaux plus spacieux, au centre de la ville d'Ottawa.

Les créditistes avaient déménagé leur quartier-général parce qu'ils trouvaient trop élevé le loyer de $625 par mois qu'ils payaient à cet endroit, sis angle des rues Laurier et O'Connor. Ils estimaient également avoir de l'espace en surplus qu'ils ne pouvaient sous-louer.

Un accord a cependant été conclu avec le propriétaire de l'établissement, réduisant le loyer et sous-louant une partie des locaux à un autre locataire.

Lorette

Ça et là

Mlle Gabrielle Jeanson, de Montréal, est venue passer le congé de Noël et du Jour de l'An avec sa mère, à Lorette. Elle a visité la famille Grégoire Jeanson et autres parents, y compris les familles Rocan, Greenaway et Boisvert, de St-Boniface et Somerset. Elle fit le trajet par avion.

M. Alfred Desmarais est revenu très enchanté d'un voyage de trois semaines en Colombie-Britannique, où il visita de nombreux parents et amis à Maillardville, ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs à Kelowna, C.-B.

M. Jean Hamel et M. et Mme Gérard Hamel, de Camperville, sont venus passer le temps des Fêtes avec leurs parents, M. et Mme P. Hamel.

M. et Mme Victor Desmarais ont quitté la paroisse pour aller demeurer à Brandon, où M. Desmarais sera en charge de la quincaillerie Crane, de cet endroit. On lui souhaite bonne chance dans sa nouvelle entreprise.

MM. Valence Ross et Damase Dupuis, hospitalisés à St-Boniface pour opérations, sont maintenant de retour au foyer.

M. Louis Fortier, qui travaille en Saskatchewan depuis quelques semaines, est venu passer les Fêtes avec sa famille. Félicitations à M. et Mme Fortier pour la naissance d'une fille née le 27 décembre et baptisée sous les noms de Marie-Rose-Noëlla. Parrain et marraine, M. et Mme Paul De Roy, de Montréal, oncle et tante de l'enfant, représentés au baptême par M. A. Dugas et Mme Emile Jeanson.

Club Anna-Maria

Le club Anna-Maria a repris ses activités pour l'année le vendredi 11 janvier lorsqu'un bon nombre de jeunes filles et leurs mères se sont rencontrées au gymnase de l'école secondaire pour y passer une agréable soirée.

Les membres élus de l'exécutif sont: présidente, Mme B. Sarrasin; vice-présidente, Mme M. Lacasse; trésorière, Mme B. Crewson; secrétaire, Mme H. Delionnet. Mme A. Gauthier est en charge de la cantine.

Soirée de Noël

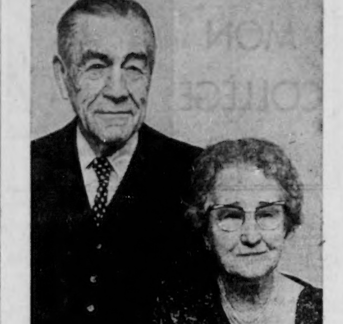
Le 20 décembre eut lieu une soirée récréative à l'occasion de Noël. Le programme débuta par l'exécution de chants par une chorale.

On présenta une saynète mimée intitulée "Life Is Like That", comédie fort amusante dont les rôles principaux furent joués par Mlles Noëlla Gauthier et Jeanne Lacasse.

Un jeu de bingo termina la soirée, et le Père Noël distribua les prix aux chanceux. Les prix d'entrée furent gagnés par Mlle Denise Dumaine et le Père Noël! M. Kenny Gobeil, de St-Vital, gagna le gâteau aux fruits, don de Mme Crewson.

Au cours du mois de décembre l'on fit la cueillette d'un panier de provisions parmi les dames; ceci fut distribué aux familles nécessiteuses de la paroisse.

La prochaine soirée du club Anna-Maria aura lieu le vendredi 25 janvier; toutes les dames et les jeunes filles de la paroisse sont invitées à venir se récréer.



L'hon. sénateur et Mme Arthur-L. Beaubien, de St-Jean-Baptiste, Man., célébraient leur 60e anniversaire de mariage le samedi 12 janvier à une réception organisée en leur honneur par leurs trois filles, Mme Paul Labelle, de St-Jean-Baptiste, Mme Maurice Eyford, de Winnipeg, et Mme J. Campbell, de Hallock, Minnesota. Les jubilaires ont aussi sept petits-enfants et douze arrière-petits-enfants.

L'heureux couple reçut des messages de félicitations de sa Majesté la Reine, des honorables J. Diefenbaker, L. B. Pearson, Erick Willis, Ross MacDonald, A. Brooks et G. White, du premier ministre Duff Roblin et de nombreux télégrammes et cartes d'autres sénateurs et amis.

L'hon. sénateur et Mme Beaubien unirent leurs destinées à Winnipeg le 13 janvier 1903. Il fut député libéral fédéral de 1921 à 1940 alors qu'on l'appela au Sénat.

Un nouveau disque RM: "Premières heures du Concile"

Les Editions RM, à Notre-Dame-du-Cap, viennent d'obtenir l'autorisation de la Secrétairerie d'Etat du Vatican de publier un disque-reportage sur les premières heures du Concile grâce à la collaboration de Radio-Vatican.

Le texte de présentation de ce disque, au verso de la pochette en quatre couleurs montrant la nef de St-Pierre avec la foule des évêques, est de Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal: "Ce disque que j'ai le plaisir de présenter, y affirme-t-il, contribuera sûrement à maintenir nos fidèles en Etat de concile".

La première face du disque se compose d'un enregistrement fait lors du voyage du Souverain Pontife Jean XXIII à Lorette et à Assise, quelques jours avant l'ouverture du Concile, d'un reportage sur l'ouverture même du Concile, d'un message du pape extrait de son allocution sur la Place St-Pierre. On entend également sur ce disque, en quelques endroits, la chorale réputée de la Chapelle Sixtine.

Trois documents de toute première valeur constituent la deuxième face de ce disque. C'est d'abord le discours, au complet et en français, du Souverain Pontife aux délégués des différentes nations. Nous avons une partie de son allocution aux journalistes et son message radiodiffusé au monde entier en faveur de la paix, lors de la crise de Cuba.

Il s'agit d'un documentaire tout à fait unique, enregistré sur place par Radio-Vatican, qui détenait, en toute exclusivité, l'autorisation de procéder à un tel enregistrement. Ce qui en rehausse encore la valeur, c'est qu'on y transmet à plusieurs reprises la voix même du pape Jean XXIII. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il a fallu obtenir l'autorisation de la Secrétairerie d'Etat du Vatican pour publier ce documentaire.

La parution de ce disque microsillon de 12 pouces, 33⅓, se fera à la fin de janvier.

Pas de concordat possible sans liberté de religion

VARSOVIE — "Des bruits en provenance de Rome laissent entendre qu'un concordat est possible; une haute personnalité du gouvernement en a également parlé. Mais il ne peut être question de concordat tant qu'il n'existe pas de liberté de religion en Pologne", a déclaré Mgr Zyomunt Choromanski, secrétaire de l'épiscopat polonais.

Mgr Choromanski a évoqué ensuite l'attitude de l'Etat vis-à-vis des catholiques polonais. Il a rappelé la fermeture des petits séminaires, de crèches, d'écoles maternelles, intervenue l'année dernière, et a reproché au gouvernement d'exercer son contrôle sur l'enseignement religieux.

Mgr Choromanski, qui a participé à la première session du Concile, a précisé: "Tandis que nous étions à Rome, nous avons appris qu'il se passait en Pologne des choses défavorables à l'Eglise. Alors que le pape et les évêques se prononçaient en faveur des territoires de l'ouest, les évêques de Pologne recevaient au dernier moment leur passeport qu'ils devaient retirer personnellement auprès des services de police".

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Radio-Canada

Quelques rappels aux chasseurs de belle musique: le samedi soir 19 janvier, à 11 h., Pierrette Alarie et Léopold Simoneau chantent Schumann. Mardi soir à 10 h.: concert symphonique de Toronto. Mercredi à 9 h. 30: opéra sur livret de Marivaux; à 11 h.: Donald Thompson au clavecin, musique de Bach.

Le dimanche soir 20 janvier, à 11 h.: "La semaine de l'unité chrétienne", dialogue entre un pasteur luthérien et un franciscain.

Il faut féliciter Radio-Canada de nous apporter des émissions telles que "Regards sur le Canada français" (mardi soir à 8 h. 30) et "Deux voix, un pays" (vendredi soir à 8 h. 30). Ceux qui suivent ces séries ont de quoi se mettre au fait des questions nationales et nationalistes.

Potins

Merci à l'Institut Collégial de St-Claude de nous avoir prévenus de l'inauguration du 7 janvier.

Le 10 janvier, l'émission "Partage du Jour" avait un commentaire bien nuancé de Jacques Ouvrard sur les réactions provoquées par les récentes déclarations de Réal Caouette sur les minorités françaises dans l'Ouest. Qu'il nous soit permis de dire à notre tour que M. Ouvrard semble impressionné par l'intérêt que montrent quelques rares personnes de l'élite manitobaine envers le fait français. Mais il a eu le courage de parler de fanatisme. Entre ces deux extrêmes se situent l'indifférence et l'ignorance massives que rencontre le fait français, et c'est pire que du fanatisme. C'est dans ce vide impénétrable que se placent les remarques du chef du cabinet de la Saskatchewan, "révélatrices", comme a dit M. Ouvrard. L'idée du bilinguisme et du biculturalisme est une idée essentiellement et exclusivement canadienne-française, et encore invisible "à l'ouest de Sudbury", comme dirait Doug Fisher. Admettons cependant que le député de Port Arthur a commencé à faire des concessions, puisque sa frontière ethnique est rendue à Sudbury.

Marc C. a certainement fait un boum avec son réveillon de l'après-midi du Jour de l'An, car on a pu l'entendre dans des annonces enregistrées dernièrement. Vous ne lui trouvez pas une ressemblance frappante avec Guy Mauffette?

Un auditeur anglophone qui écoute le 1050 souvent peut vous chanter une annonce par coeur, et sans faute: Seven-Up!

Marie L. vous a fait part avec enthousiasme d'une entrevue avec Gilbert Bécaud. Marie est actuellement attachée au secrétariat des Jeunesses Musicales du Canada.

Ubald L. a laissé à Christian des échantillons de la nouvelle cigarette "La Québecquoise". Il leur trouve un petit goût séparatiste, très agréable d'ailleurs.

Bain à l'éponge

Une personne alitée doit recevoir un bain à l'éponge tous les jours, non seulement pour la propreté, mais pour son effet rafraîchissant. Il faut préalablement rassembler tout ce dont on aura besoin: savon, articles de toilette, débarbouillette et chemise de nuit propre. Il faut aussi éviter tout courant d'air.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Messe du dimanche
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Nos missions sur les ondes
11.45—Nos artistes invités
11.59—Signal horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30 à 6.00— Nations au micro
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Hockey
9.00—Informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Le cabaret du soir
10.00—Les sports
10.05—Match intercité
10.33—Concert léger
11.00—Terre nouvelle
11.30—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.30—Ouverture, O Canada
6.31—Réveille-matin, Prévisions atmosphériques
6.44—Radio-Journal
6.53—Réveille-matin
6.54—Les sports
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.25—Intermède
7.30—Nouvelles
7.35—Les sports
7.40—Réveille-matin

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.30—Concours Robin Hood
9.35—Téléphone magique
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Variétés
12.30—Plein soleil
12.34—D'une page à l'autre
1.00—Nouvelles, Condition des routes, Marché des bestiaux
1.15—Chansons vedettes
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Fémina
1.45—Ballade musicale
1.54—Tu es roi chez toi
2.00—Partage du jour
2.30—Radio-Sacré-C.
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles, Ranch 1050
4.30—Psychologie de la vie quotidienne
4.45—Le chemin des écoliers
5.00—Nouvelles
5.15—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Sélection spéciale
6.45—Le Rosaire
7.00—Nouvelles. Carnet mondain
7.15—Coeur à coeur

LUNDI

7.30—Interviews
8.00—Le petit ensemble vocal
8.15—Actualités françaises ou Politique du réseau
8.30—La revue des arts et des lettres
9.00—Informations
9.30—Sur toutes les scènes du monde
11.00—Adagio
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

MARDI

7.30—Interviews
8.00—Ensemble de Neil Chotem
8.30—Regards sur le Canada français
9.00—Informations
9.30—Hier et aujourd'hui
10.00—Concerts symphoniques
11.00—Récital d'orgue
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

MERCREDI

7.30—Petite veillée à la chandelle
8.00—Rien qu'une chanson
8.30—Les mondes imaginés
9.00—Informations
9.30—Concert du mercredi
11.00—Petit concert
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

JEUDI

7.30—Les petites symphonies
8.00—Variétés de Québec
8.30—Place publique
9.00—Informations
9.30—Nos nations au micro
11.00—Musique de Chambre
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

VENDREDI

5.30—Echos de St-Pierre
8.00—Chorales du Canada français
8.30—Deux voix, un pays
9.00—Informations
9.30—Nos nations au micro
10.00—Concours Reine Elisabeth
10.30—Opérette
11.00—Récital
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—A votre choix
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—En sortant de l'école
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Variétés
11.30—Tante Lucille
12.00—Radio-Journal
12.10—Variétés
12.25—Actualités
12.30—Union des électeurs
12.45—Variétés
12.55—Nouvelles
1.00—Variétés, Prévisions du temps
1.10—Condition des routes
1.15—Variétés
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Chant lyrique
2.00—Carrousel de la chanson
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—Les succès du jour
5.30—La langue bien pendue
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.10—Cercle Ouvrier
6.20—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Au clavier
7.30—Tour de valse
7.45—Hockey
9.30—Informations
10.00—Visite aux chansonniers
11.00—Musique de danse
11.30—Allegro
12.00—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

TRIBUNE LIBRE

Laurier, Man.

M. le Rédacteur,

Je suis une lectrice assidue du journal français **La Liberté et le Patriote**, dont vous êtes l'habile rédacteur en chef, et je veux vous féliciter de votre bon travail. Aussi, en ce temps des Fêtes, je vous offre mes meilleurs voeux de bonne et heureuse année, ainsi qu'au directeur et aux employés.

Je suis institutrice à Laurier, et je me permets de vous faire part d'une de nos activités scolaires. Nous avons lancé une campagne de timbres usagés (pour les missions); celle-ci durera jusqu'à la fin de février. Mes élèves, la plupart Canadiens français, aimeraient bien y apporter le plus grand nombre, et voilà que j'ai pensé à vous et à vos employés. Vous pourriez nous aider en conservant pour nous les timbres de votre courrier. Nous vous en serions très reconnaissants et nous espérons que cela ne vous causera pas un trop grand surcroît de travail. Merci.

Une abonnée de votre hebdo,
Mlle Marie BLANCHARD.

Le pape de la campagne heureux parmi les Romains

ROME — Le pape Jean XXIII a reçu en audience, le dimanche matin 6 janvier, les membres du Conseil municipal de la ville de Rome, formé d'une majorité de centre gauche.

Répondant aux voeux qui lui ont été adressés par M. Glauco Della Porta, maire de Rome, le Souverain Pontife a prononcé une allocution, déclarant notamment: "En voyant tant de mains tendues vers nous, aux portières des autobus, aux fenêtres des maisons, il nous semble entendre une seule et même voix nous dire: Nous l'aimons cet homme que la Providence a tiré de la sainteté et de la noblesse de la campagne pour l'élever au sommet du Pontificat romain".

Jean XXIII a ensuite parlé du "cher diocèse" confié à son "paternel et généreux service" et a relevé que si "l'animation des rues s'est accrue de façon démesurée", "le visage des Romains n'a pas changé. Il a quelque chose d'aimable, qui nous fait dire: ils sont bons et sensibles à l'attrait des choses célestes".

La noble Rome

Ayant ensuite souligné les manifestations d'affection dont il est l'objet lors de ses déplacements, le Pape a dit: "Tout l'amour qui se porte sur notre pauvre personne, nous l'attribuons à l'apôtre Pierre, mais nous le signalons au monde aussi comme un titre d'honneur pour Rome, toujours digne d'être saluée par les paroles du code de Cassino du XIe siècle: "O Rome, noble maîtresse du monde, la plus digne de toutes les villes, rouge du sang des martyrs, blanche des lis de tant de vierges".

Le B.I.C.E. réaffirme les droits imprescriptibles de l'enfant

PARIS — Au nom des cent soixante organisations nationales qui lui sont affiliées, le Bureau international catholique de l'Enfance (B.I.C.E.) a publié un communiqué dans lequel, notamment, il:

— Réaffirme les droits imprescriptibles de l'enfant.

— Souhaite que cette doctrine soit davantage et clairement présentée aux enfants et aux jeunes à l'occasion de l'enseignement donné au cours des années de l'éducation, et aussi, très spécialement, aux fiancés et aux époux.

— Tient à rendre hommage aux parents d'enfants handicapés et inadaptés qui ont le courage d'affronter leur situation en assurant à leurs enfants cette affection et ces conditions de vie auxquelles ils ont droit dans le sein d'un foyer fortifié par l'épreuve.

— Associe à cet hommage les médecins, infirmières, éducateurs spécialisés et autres professionnels qui se consacrent avec dévouement et compétence au service des enfants handicapés et inadaptés.

— Demande solennellement à la société tout entière et à l'Eglise de tout mettre en oeuvre pour que ces enfants soient accueillis et intégrés dans la communauté, pour que leurs parents soient aidés d'une manière efficace.

Le message du pape aux catholiques hongrois

ROME — Le message que le pape Jean XXIII a adressé aux catholiques hongrois a la teneur suivante:

"La célébration du Concile nous offre l'opportunité de saluer tout le peuple hongrois, et tout spécialement de manifester notre affection et notre paternelle bienveillance aux fils de l'Eglise catholique.

"Que les chers chrétiens de cette nation sachent que, sans répit, nous en faisons l'objet de nos sollicitudes et de nos pensées, et que nous les recommandons chaque jour à Dieu par de ferventes prières.

"Dieu veuille que dans les prochaines sessions du Concile, il nous soit permis de nous réjouir en revoyant d'autres évêques de cette nation, qui nous apportent des nouvelles rassurantes de l'Eglise catholique dans ce pays.

"En nous arrêtant sur ce doux espoir, à chaque diocèse de Hongrie, à son clergé et à son peuple, nous souhaitons un serein espoir de paix et de persévérance dans la profession de foi chrétienne, et nous donnons de grand coeur la bénédiction apostolique dans le Seigneur."

Dents croches

Si un jeune enfant perd une de ses dents de lait prématurément, on doit le conduire chez le dentiste sans tarder. Les dents de lait sont importantes et si une d'entre elles tombe avant que la dent permanente soit prête à la remplacer, la nouvelle dent peut bien pousser de travers. Il est très important que les dents de lait remplissent leur fonction jusqu'à la poussée des dents permanentes.

Hausse des ventes coopératives

OTTAWA — Les ventes de produits agricoles effectuées par les coopératives canadiennes ont augmenté de 45 millions de dollars en une année, selon le 30e rapport annuel des Coopératives du Canada, préparé par la Division de l'Economie au ministère de l'Agriculture du Canada.

Portant sur l'année agricole terminée le 31 juillet 1961, ce rapport est fondé sur les données qui ont été fournies bénévolement par les secrétaires de coopératives.

Le nombre des coopératives qui ont fourni des renseignements par province, avec le nombre des actionnaires ou des membres entre parenthèses, et le volume global des affaires s'établissent ainsi qu'il suit: Colombie-Britannique 129 (105,635) $100,368,000; Alberta 635 (284,607) $210,412,000; Saskatchewan 610 (499,489) $380,132,000; Manitoba 124 (148,335) $137,132,000; Ontario 354 (247,650) $258,181,000; Québec 720 (158,386) $224,941,000; Nouveau-Brunswick 87 (20,954) $21,136,000; Nouvelle-Ecosse 117 (29,503) $28,231,000; Ile du Prince Edouard 26 (6,760) $9,817,000; Terre-Neuve 60 (9,072) $5,906,-000. Coopératives interprovinciales 6 (116,315 associations et particuliers) $93,463,000.

Le nombre global des coopératives qui ont fait rapport s'est établi à 2,868 contre 2,876 l'année précédente. Le nombre de sociétaires a été à peu près le même, 1,626,766. Le chiffre d'affaires, y compris les autres revenus, s'est élevé à 1,470 millions de dollars, soit une augmentation de 72 millions par rapport à 1960.

L'actif global de toutes les sociétés a augmenté de 3 pour cent pour s'établir à 740 millions de dollars en 1961.

Les ventes et achats ont augmenté au point de représenter 28 pour cent d'avance au cours de la période de 10 ans.

Six coopératives d'Esquimaux ont été établies, ce qui porte maintenant leur nombre à huit. Elles sont plutôt des groupes de producteurs et s'occupent de pêche commerciale, d'art graphique, d'artisanat et, à un degré moindre, de vente au détail.

En tout, les produits agricoles manipulés par les coopératives ont rapporté plus d'un milliard de dollars. Les plus grosses ventes ont été celles de céréales et des semences, suivies des ventes de bestiaux, de produits laitiers, d'oeufs et de volailles, de fruits et de légumes.

Aimez vos ennemis, faites du bien et faites des prêts sans rien attendre en retour: et votre récompense sera abondante, et vous serez les enfants du Très-Haut, car lui-même est bon pour les ingrats et les méchants. (Lc 6, 35)



Le village de St-Claude a été incorporé légalement vers la fin de l'année 1962 et sa population a élu les membres du premier conseil qui entraient en fonction le 1er janvier: de gauche à droite l'on voit ci-dessus MM. René Pineau, maire, le Dr Fortunat Champagne, Louis Arbez, Camille Rey et Ghislain Rocan.

Mme A. Vermette est décédée à St-Pierre, Man., le 4 janvier

ST-PIERRE — Le lundi 7 janvier eut lieu en l'église paroissiale de St-Pierre le service funèbre de Mme Philomène Vermette, épouse de M. Auguste Vermette. Mme Vermette est décédée subitement à sa résidence le vendredi 4 janvier, à l'âge de 71 ans.

Mme Vermette était native de St-Malo et demeurait à St-Pierre depuis nombre d'années. Elle faisait partie de la congrégation des Dames de Ste-Anne de la paroisse. Elle était nièce du célèbre Louis Riel.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, quatre fils, Alfred-T., de St-Boniface, Lucien, de Transcona, Donat, de Winnipeg, et Antoine, de Cochenour, Ont.; cinq filles, Augustine (Mme Emile Abraham), de Grande Pointe, Elise (Mme Aurèle Tellier), de St-Norbert, France (Mme Pierre Lemay), de St-Boniface, Irène (Mme Jimmy Lagimodière), de Lorette, et Estelle (Mme Paul-E. Tellier), de Portage-la-Prairie; 39 petits-enfants et deux arrière-petits-enfants; un frère, M. Joseph Gladu, de St-Boniface, et trois soeurs, Mme O. Aubertin, de St-Boniface, Mme Etienne Morand, de Winnipeg, et Mlle Marie Gladu, d'Otterburne.

Les porteurs étaient deux petits-fils de la défunte, MM. Jean Abraham et Gérard Tellier, et quatre neveux, MM. Roland Vermette, Toussaint Carrière, Gérard Vermette et Omer Aubertin.

Remerciements

M. Auguste Vermette et sa famille sont très reconnaissants pour la sympathie qui leur fut témoignée à la perte de leur chère épouse et mère.

Haywood

Décès

Mme Pierre Souque est décédée le mardi 8 janvier à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, à l'âge de 72 ans. Elle était originaire de France et résidait au Foyer depuis près de deux mois.

La défunte laisse dans le deuil un fils, Gaston, de Haywood; une fille, Mme Armand Richard, de Horace, D.-N.; 19 petits-enfants, dont une religieuse, la Rév. Sr Marie-Rose, Fille de la Croix, de Bellegarde, Sask., et le R. F. Julien Richard, des Frères Croisiers, de Hastings, Nebraska, et une arrière-petite-fille.

Le service funèbre fut chanté dans l'église de Haywood par M. l'abbé J. Choiselat, assisté de MM. les abbés J.-M. Gagné, de St-Claude, et A. Gauthier, de Carman, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Guy Souque et André Richard, petits-fils de la défunte, et ses neveux, MM. Adrien, Auguste, Henri et Eugène Souque. Mmes Vaillant et Navillod firent la quête. La bannière des Dames de Ste-Anne fut portée par un neveu, M. Georges Souque, et les rubans par Mmes H. Vaillant, E. Navillod, J. Dheilly et A. Lecocq.

Les parents et amis de Haywood, St-Claude et Elm Creek vinrent en foule assister aux funérailles. M. et Mme Jos. Lambert, de St-Vital, étaient présents, ainsi que M. Elzéar et M. et Mme Gabriel Lagimodière, de Lorette.

M. Armand Richard vint de Horace, accompagné de sa fille, Rose, et de ses fils et bru, M. et Mme André Richard.

Remerciements

Les familles Souque et Richard remercient parents et amis pour toutes les preuves de sympathie, notamment pour les offrandes de messes.

Condoléances

Sincères condoléances à la Rév. Sr supérieure, dont le père, M. Rémi Magnan, de Ste-Anne-des-Chênes, est décédé.

Bingo

Dimanche prochain, le 20 janvier, il y aura bingo à la salle paroissiale.

Malade

M. Omer Lévesque est patient à l'hôpital de Treherne.

Oubli

Dans la longue liste de baptêmes parue en décembre, un nom fut omis bien involontairement. C'est celui de Roger, frère jumeau de Paul, fils de M. et Mme Benoit Gagné. Ses parrain et marraine furent Raynald Chapellaz et Yolande Gautron. Il y avait, paraît-il, plusieurs Roger sur la liste.

Dunrea

Fête de la Ste-Famille

En la fête de la Ste-Famille, la messe dominicale fut célébrée à 11 h. a.m., et à 3 h. p.m., il y eut bénédiction des petits enfants et de leurs parents. Dans une touchante instruction qui précéda la cérémonie, M. l'abbé G. Gervais, curé, développa la leçon d'amour, de charité et d'humilité que l'Enfant de la Crèche, pourtant Roi de l'univers, donne à tous, petits et grands, et les moyens à prendre pour acquérir et pratiquer ces belles vertus.

Par une heureuse coïncidence, les mots du premier cantique s'accordaient absolument à cette instruction: "Seigneur, pour chanter tes louanges".

Mme Gérard Boulet avait exercé une dizaine de garçons et fillettes qui firent les frais du chant pendant la cérémonie et la bénédiction du Très Saint Sacrement qui termina les célébrations du jour.

Malheureusement, une température glaciale empêcha plusieurs de s'y rendre, mais M. le curé veut bien étendre cette bénédiction pendant tout le cours du mois à ceux qui étaient absents.

Visiteurs

Mme Wayne Scoville, de Flin Flon, est venue passer une semaine chez ses parents, M. et Mme Félix Fitzpatrick. Les familles Légaré et Souyri recevaient en fin de semaine la visite de Mme Auguste Bonnefoy, de St-Claude.

Activités sportives

La froide température des derniers jours favorise les joueurs de curling qui se livrent à ce sport favori avec entrain. Plusieurs équipes venant des villages environnants viennent se mesurer avec ceux de cette localité et font retentir la patinoire des échos de leurs prouesses.

Compétition

Récemment, les jeunes de l'école locale furent demandés pour aller répéter à Margaret les principales saynètes de leur concert de Noël. Il y avait également les enfants de plusieurs autres centres scolaires qui firent de même et tous s'accordèrent à dire que les jeunes de Dunrea remportaient la palme. Félicitations, mais humilité aussi dans le succès!

St-Jean-Baptiste

Cours sur la défense

Le maire de la municipalité de Montcalm, M. Arthur Vermette, de St-Jean-Baptiste, avait le privilège d'assister pendant deux semaines, à Amprior, Ont., à un cours très intéressant en même temps qu'instructif, sur la Défense Civile.

Le but de ce cours fut d'initier à la planification d'urgence, aux méthodes d'organisation et aux techniques d'opération, un personnel choisi dans les administrations fédérale, provinciales et municipales.

Les responsabilités de la municipalité furent définies. Les fonctions à exercer à l'échelon municipal et les mesures d'organisations nécessaires pour permettre l'exécution de ces fonctions, furent présentées par divers moyens.

Ce cours terminé, M. Vermette se rendit à Montréal visiter sa fille, Jeannine, au Noviciat des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, à Outremont, et quelques parents et amis de Sorel et de Montréal.

Boissons pour enfants

Un nourrisson a besoin des vitamines C et D. La vitamine C protège l'enfant contre le scorbut et contribue à garder les tissus en bon état. Cette vitamine se trouve dans le jus de tomate, le jus d'orange et le jus de pomme vitaminé. La vitamine D protège contre le rachitisme qui cause des déformations des os. L'enfant doit continuer à prendre de la vitamine D pendant toute la période de sa croissance.

Ste-Rose-du-Lac

Bibliothèque

Le rapport de livres en circulation pour le mois de décembre à la bibliothèque régionale de Ste-Rose fut comme suit: livres pour adultes, français 53, anglais 98; pour jeunesse, français 7, anglais 84; pour enfants, français 87, anglais 330.

Total des livres français, 147; total des livres anglais, 512; nombre de personnes enregistrées, 392.

A Laurier: livres pour adultes, français 71, anglais 34; pour jeunesse, français 32, anglais 17; pour enfants, français 97, anglais 35. Total de livres français, 200; total de livres anglais, 86; le nombre de personnes enregistrées, 185.

A Ste-Amélie: livres pour adultes, français 0, anglais 0; pour jeunesse, français 0, anglais 14; pour enfants, français 24, anglais 14; total de livres français, 24; total de livres anglais, 41; nombre de personnes enregistrées, 54.

Le grand total de livres en circulation pour le mois de décembre fut de 1,010, et le grand total de personnes enregistrées, 631.

Ste-Agathe

Naissance

M. et Mme Emmanuel Lemoine sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis qu'ils sont devenus grands-parents pour la première fois, le 2 janvier. La jeune maman, Mme Lucien Morin (Berthe-Eva), de Sept-Iles, Qué., leur annonça l'heureuse nouvelle par téléphone et leur demanda s'ils acceptaient d'être parrain et marraine de leur petit-fils, auquel on a donné les noms de Philippe-Lucien. M. et Mme Maurice Cadoret, de Sept-Iles, amis du jeune ménage, ont remplacé M. et Mme E. Lemoine pour le baptême.

Mme Lemoine prenait l'avion le dimanche 13 janvier pour aller passer quelques semaines chez ses gendre et fille.

Cours de couture

Le jeudi soir 10 janvier avait lieu, dans la salle de l'école, une assemblée comprenant quelque 20 dames, dans le but d'organiser un cours de couture qui sera dirigé par Mlle Gail Denbow, diplômée en économie domestique de l'Université de Manitoba. Mmes Lucien St-Vincent et Marius Lemoine furent élues présidente et secrétaire, respectivement. Puis, parmi les assistantes, on choisit quatre cheftaines, Mmes Gérard Beaudoin, Marcel Beaudry, Jean-Charles Fontaine et François Phaneuf. Elles devaient recevoir leurs premières leçons au domicile de Mme G. Beaudoin, le lundi après-midi 14 janvier. Dans la suite, les dames qui désireront suivre le cours seront divisées entre les quatre cheftaines qui chacune communiquera son savoir à ses élèves un soir à toutes les deux semaines, dans les demeures qu'elles choisiront.

Assemblée annuelle

Le samedi 12 janvier avait lieu l'assemblée annuelle des commissaires de l'école élémentaire de Ste-Agathe. M. Gérard Lemoine, président, dit un mot de bienvenue aux nombreux assistants. Il présida à la prière et demanda de nommer un président et un secrétaire pour l'assemblée. M. Elie Dorge et Mme Léopold Baudry furent choisis. On demanda à cette dernière de lire les minutes de l'assemblée de 1962, qui furent adoptées à l'unanimité. La nomination pour les nouveaux commissaires fut ouverte. Les deux sortant de charge étaient MM. L.-D. Nolette et Hilaire Gratton. Tous deux, ainsi que M. Télesphore Dorge, furent choisis comme candidats.

M. G. Lemoine, dans son rapport pour l'année écoulée, fit remarquer une augmentation d'élèves. 199 sont inscrits pour les 1ère à 8e années, inclusivement. Le rapport fut adopté. Le secrétaire, M. H. Gratton, s'étant blessé une main le matin, avait dû prendre le chemin de l'hôpital de Morris. Il fut remplacé par M. Edmond Guertin pour la lecture du rapport financier, qui fut aussi adopté.

Suivirent des discussions qui furent animées. M. L.-D. Nolette profita d'un moment de silence pour faire rapport des activités de la grande division, auxquelles il avait pris part durant l'année. Il offrit des félicitations aux lauréats de Ste-Agathe pour leur participation à différents concours. Il eut une petite mise au point au sujet de l'école élémentaire et de la grande division.

L'heure de choisir un commissaire étant arrivée, M. Nolette demanda un vote populaire plutôt que celui de l'assemblée seule. On vota pour décider si l'on devait acquiescer à la demande de M. Nolette. Ce qui fut accepté. Le bureau de votation sera donc ouvert le samedi 19 janvier, de 9 h. a.m. à 8 h. p.m.

Anciens combattants

Les anciens combattants de Ste-Agathe, unité 304, auront leur assemblée annuelle le samedi 19 janvier, à 2 h. p.m., qui sera suivie d'une soirée. Tous sont bienvenus.

Notes agricoles

Les ventes de blé s'établiront à plus de 320 millions de boisseaux

OTTAWA — Les exportations canadiennes de blé, au cours de l'année actuelle de récolte, varieraient entre 305,000,000 et 360,000,000 de boisseaux.

Cette évaluation faite par des informateurs ici tient compte d'incertitudes diverses concernant le marché mondial.

Le Canada pourrait probablement vendre plus de blé à crédit qu'il n'en vend actuellement mais notre pays ne désire pas accorder de crédits aussi généreux que la France n'en accorde pour se débarrasser d'un excédent de 200,000,000 de boisseaux.

Des ventes ont été faites à la Pologne et à la Chine communiste à des conditions supérieures à celles que le Canada a consenties à ses clients.

Si toutes les responsabilités se réalisaient, les ventes pourraient atteindre quelque 360,000,000 de boisseaux au cours de l'année qui se terminera le 31 juillet prochain.

Toutefois, la plupart des spécialistes prévoient des ventes de quelque 320,000,000 de boisseaux, au regard de 358,000,000 en 1961-1962.

Le cas de la Chine

Les ventes à la Chine communiste diminueront d'environ 22,000,000 de boisseaux. La plus récente transaction portait sur 34,000,000 de boisseaux, ce qui porte à 145,000,000 de boisseaux le total des ventes en vertu d'un accord de deux années et demie qui expirera en décembre prochain.

On tient pour certain que le Canada ne peut s'attendre à un renouvellement de contrat aussi important.

Pour une raison, tout d'abord, et c'est que la situation agricole en Chine communiste s'est améliorée.

Une autre raison c'est que les espoirs des communistes chinois d'accroître leurs ventes au Canada s'amenuisent. Des pressions considérables ont été faites pour que le Canada accepte des textiles et d'autres denrées.

De meilleures conditions de crédit ont également été demandées. Les négociations sur le dernier contrat ont été rompues à deux reprises et n'ont été conclues qu'avec difficulté.

La Commission canadienne du blé serait satisfaite dans l'avenir si les ventes à la Chine communiste se maintenaient à un rythme de quelque 10,000,000 à 15,000,000 de boisseaux par année.

Les autres clients

D'autre part, on prévoit des ventes périodiques — peut-être en vertu d'ententes de plus longue durée — avec divers pays du rideau de fer. Dans le passé, les clients ont été la Pologne, la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie.

La Roumanie, l'Allemagne de l'Est et la Hongrie manifestent de l'intérêt de temps à autre.

Un nouvel accord commercial de trois ans est actuellement en préparation avec la Russie. Le blé figure au premier plan dans ces ententes, bien que les dernières ventes à la Russie datent de 1961.

Les ventes à la Grande-Bretagne, qui demeure toujours le plus important client du Canada, se maintiennent malgré l'atmosphère d'incertitude qui résulte des tentatives de ce pays de se joindre au Marché commun. L'entrée de la Grande-Bretagne imposerait des tarifs au blé canadien, comme c'est le cas actuellement pour l'Allemagne de l'Ouest.

Un autre signe que les ventes européennes pourraient se maintenir est la mauvaise température qui afflige les pays du continent. Toute diminution dans la récolte ne pourrait être qu'à l'avantage du Canada.

• • •

Prix de soutien des porcs

L'Office de stabilisation des prix agricoles a reçu l'autorisation de continuer le prix de soutien du porc à $23.65 les 100 livres à l'égard de la catégorie A et d'après une base moyenne nationale.

Ce prix est le même que celui de l'année dernière.

Le ministre de l'agriculture, l'hon. Alvin Hamilton, a communiqué la nouvelle aujourd'hui et a expliqué que le mode d'application consiste en un paiement d'appoint sur un maximum de cent porcs des catégories A ou B par producteur. Le paiement correspond à l'écart éventuel entre le prix de soutien et le prix moyen sur le marché national.

Aucun paiement d'appoint ne sera tenu pour l'année 1962 puisque le prix moyen national de $28.28 les cent livres était beaucoup plus élevé que le prix de soutien.

M. Hamilton a fait remarquer que "l'heureux état d'équilibre qui existe actuellement entre la production et les besoins se reflète par des prix satisfaisants aux producteurs."

Cependant le ministre a cru bon de mettre les producteurs en garde contre une hausse de la production, expliquant que quoique les prix ont été satisfaisants jusqu'à maintenant, toute importante augmentation de la production entraînerait des prix plus bas et des revenus moins élevés.

• • •

Règlements amendés

Le ministre de l'Agriculture, l'hon. Alvin Hamilton, vient d'annoncer certaines modifications aux règlements qui découlent de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

Cette Loi, on le sait, vient en aide aux fermiers victimes de mauvaises récoltes dans le territoire à blé de printemps formé par les trois provinces des Prairies et la région de Rivière-la-Paix, en Colombie-Britannique.

Au nombre des modifications on en relève trois principales:

1) le règlement à l'effet qu'un fermier devait résider dans le territoire où se cultive le blé de printemps pour avoir droit aux avantages de la Loi a été amendé de la façon suivante: Le bénéficiaire peut habiter n'importe où au Canada pourvu que sa ferme soit située dans une région à blé de printemps;

2) le règlement qui a trait aux fermes exploitées séparément par le mari et son épouse est aussi modifié: à l'avenir, les deux fermes seront considérées comme une seule et même entité pour fin de calcul des paiements prévus par la Loi;

3) le troisième changement tend à établir une formule plus réaliste de calculer les rendements moyens à l'acre qui déterminent les versements à faire; ainsi on éliminera de ces calculs les rendements des fermes expérimentales, de cultures maraîchères, des terres jugées submarginales, des terrains irrigués qui produisent à l'acre au-delà de 12 boisseaux de blé ou d'autres récoltes d'une valeur correspondante, et des terres exploitées par des groupes de personnes travaillant en commun ou vivant en régime de communauté de biens.

M. Hamilton a signalé que la première modification contribuera à aider les cultivateurs qui, à cause de leur âge ou de leur état de santé, ne résident pas dans les régions à blé mais continuent de vivre du revenu de leur ferme.

• • •

Paiement d'appoint sur les betteraves

Les producteurs du Québec, du Manitoba et de l'Alberta recevront un paiement d'appoint de $1.56 par tonne normale de betteraves à sucre, d'un rendement de 250 livres en sucre. La nouvelle vient d'être rendue publique par le ministre de l'Agriculture, l'hon. Alvin Hamilton.

Les paiements effectués par l'Office de la stabilisation des prix agricoles visent la récolte de betteraves produite et vendue en 1961.

Le total des versements sera d'environ $791,133 en Alberta; de $289,258 au Manitoba, et de $168,890 dans le Québec.

Le prix de soutien de 1961 à l'égard de la récolte de betteraves à sucre dans ces trois provinces avait été fixé à $13.18 la tonne normale ou 102 pour cent du prix de base, celui-ci correspondant au prix moyen des dix années antérieures.

Le calcul du paiement d'appoint se fonde sur le revenu moyen la tonne qu'a rapporté aux planteurs de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta la récolte de 1961 — revenu qui, d'après l'Office, fut de $11.62.

Ongles coupés

Lorsqu'un bébé est tout petit, on peut lui couper les ongles des doigts et des pieds après son bain et plus tard, on peut faire cette besogne pendant son sommeil. Si on ne lui coupe pas les ongles, l'enfant peut s'infliger de pénibles égratignures.

Si vieillesse pouvait

Les personnes qui ont passé la quarantaine veulent souvent paraître plus jeunes qu'elles ne le sont, mais il ne faudrait pas exagérer. Une personne d'âge mûr ne devrait jamais courir pour rattraper l'autobus, lever des poids lourds ou faire des exercices fatigants. On doit consulter son médecin qui saura conseiller la personne vieillissante au sujet de l'exercice à prendre.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W no 2	83.4	82.6	82.4	82.6	83
C.W no 3	80.4	79.6	79.4	79.6	80
Fourrage no 1	79.4	78.6	78.4	78.6	79
Fourrage no 2	76.4	75.6	75.4	75.6	76
Fourrage no 3	73.4	72.6	72.4	72.6	73
ORGE —					
C.W no 2—6 rangs	136.4	136.2	136.4	136.6	137
C.W. no 3—6 rangs	134.4	134.2	134.4	134.6	135
Fourrage no 1	123.4	123.2	123.4	123.6	124
Fourrage no 2	122	121.6	122	122.2	122.4
Fourrage no 3	119	118.6	119	119.2	119.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	137	138⅛	140⅛	141.6	141⅞
C.W. no 3	132	133⅛	133⅛	136.6	136⅞
C.W. 3 rej.	133.4	134⅝	136⅝	138.2	138⅝
C.W. no 4	122.4	123⅝	125⅛	126.6	126⅞
Ergot	119.4	120⅝	122⅛	123.6	123⅞
Sur voie net	135.4	136⅝	138⅛	139.6	139⅞

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Mai	82⅛	82.2	81⅞	82⅛	80.4
Juillet	81	80⅝	80.6	80.6	81
Octobre	80⅛	79⅞	80	80⅛	80⅝
ORGE —					
Mai	126.4	126.2	126.4	126.6	127
Juillet	124⅝	124½	124.6	124.6	125.2
Octobre	122.4	122	122⅝	122.4	122⅝
LIN —					
Mai	326.2	323.6	327	328⅞	330⅛
Juillet	323.4	326	324.4	326⅝	327.4
Octobre	320.4	321.4	321.2	323.2	324⅛
SEIGLE —					
Mai	140.4	141⅝	142⅛	144.6	144⅞
Juillet	132.4	132⅞	134⅛	134⅝	135
Octobre	128.4	129⅝	129⅝	129.2	129⅞

(Pour la semaine du 7 au 11 janvier 1963)



M. et Mme J.-E. Beaubien

Noces d'or, à St-Georges, de M. et Mme J.-E. Beaubien

Le samedi 6 janvier, M. et Mme J.-E. Beaubien célébraient leur 50e anniversaire de mariage. A l'occasion de cette fête, une messe solennelle fut célébrée à leurs intentions.

Un souper fut servi en leur honneur au Manitou Lodge de Pine Falls.

Des lettres de félicitations furent reçues de l'hon. J. Diefenbaker, premier ministre du Canada, de l'hon. E. Willis, lieutenant-gouverneur de la province, et de M. Duff Roblin, premier ministre de la province.

M. et Mme J.-E. Beaubien ont six enfants, Raymond, Maurice et Mme J. D. Donahue, de Winnipeg, Joffre, de Pine Falls, Mme J.-C. St-Denis, de South Burnaby, C.-B., et Mme C. Paulson, de St-Georges.

Réunion d'adieux

Le jeudi soir 3 janvier, les dames et les demoiselles se réunissaient pour fêter Mlle Thérèse Fisette, avant son départ chez les Soeurs de la Ste-Famille.

Une adresse, lue par Mlle Jeannette Boisjoli, la félicitait d'avoir choisi la vie religieuse. Une bourse lui fut présentée au nom de la paroisse qui a toujours eu une grande estime pour Mlle Fisette.

L'élue de la soirée remercia en termes appropriés les dames et demoiselles de la paroisse.

On passa une agréable soirée à jouer plusieurs parties de bingo et l'on se sépara après avoir pris un délicieux goûter.

Çà et là

En 1962, la paroisse de St-Georges a enregistré 20 baptêmes, six mariages et quatre sépultures.

M. Mathias Fisette fut élu syndic pour un terme de trois ans.

N.-D.-de-Lourdes

Remerciements

La famille Xavier Delaquis remercie tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie de quelque façon que ce soit à l'occasion de son deuil récent. Elle tient à exprimer sa vive reconnaissance aux prêtres de la paroisse, à M. l'abbé S. Nivon ainsi qu'au personnel de l'hôpital et du Foyer Notre-Dame, toujours si dévoués auprès de M. Delaquis dans sa longue maladie.

Le R. P. Bruyère, S.J., missionnaire à Formose, en visite à La Broquerie

LA BROQUERIE — La paroisse avait dernièrement l'honneur de recevoir la visite du R. P. Jacques Bruyère, S.J., frère de M. Dollard Bruyère, de Giroux.

Le Père Bruyère fait un séjour au Canada après avoir vécu deux ans à Hong Kong et six ans à Formose. Le dimanche 30 décembre, le vaillant missionnaire célébrait la grand-messe, tandis que sa soeur, la Rév. Sr Hélène-Louisa, S.N.J.M., était à l'orgue. A l'Offertoire, M. Dollard Bruyère, dévoué membre de la chorale, exécuta avec âme un magnifique "Adeste Fideles".

Le lendemain, le père missionnaire disait la messe au couvent. Le distingué visiteur, qui passa quelques jours de congé chez son frère, se rendit saluer des amis de la famille ou membres de la chorale, entre autres, les familles Laurent Dubé, J.-E. Bohémier et E. Moquin.

Après avoir visité d'autres centres manitobains, le R. P. Bruyère repartait pour Montréal, le 4 janvier.

Autre visiteur

Un autre missionnaire, le R. P. Louis Vielfaure, P.B., repartait pour Montréal le 7 janvier, après quelques semaines de vacances dans sa famille. A l'occasion de son départ, une réunion intime eut lieu le vendredi soir 4 janvier, alors que le R. P. Vielfaure présenta d'intéressantes vues des missions d'Afrique.

Accidents

M. Roland Gauthier a fait un séjour à l'hôpital après un malheureux accident survenu alors qu'il conduisait un tracteur sur sa ferme, le jeudi 10 janvier dernier.

Le même jour, un autre accident se produisait alors que M. Gérard Tétrault se fractura une jambe en patinant, et dut aussi être transporté à l'hôpital.

Voeux de prompt rétablissement à ces deux paroissiens, de même qu'à tous les malades à la maison ou hospitalisés, tout particulièrement à la Rév. Sr Philomène Boily, S.G.M., à Mmes Nazaire Lafrance, Camille Henrie et Z. Boily.

Journée des jeunes

Le jeudi 27 décembre dernier avait lieu la journée annuelle des jeunes organisée par le Club Sportif. Il y eut patinage, courses et jeux divers. Après un souper fort apprécié, les jeunes purent assister à des vues intéressantes. Le tout se termina par une partie de hockey, après quoi environ 80 enfants reprirent le chemin de leur demeure conservant de cette fête offerte par leurs grands amis du club le plus agréable souvenir.

Gagnants

M. et Mme Laurent Dubé sont les heureux gagnants d'un panier de provisions tiré au magasin coopératif, à l'occasion des Fêtes. Félicitations!

TRIBUNE LIBRE

Carey, Man., le 29 décembre 1962.

Révérend Père,

Pourrais-je avoir quelques lignes de votre journal pour faire connaître mes impressions bien personnelles sur l'élection provinciale du Manitoba, tenue le 14 décembre dernier?

Maintenant que le brouillard pré-électoral est levé et que nous pouvons voir clairement les résultats du vote, je suis extrêmement déçu que le Manitoba français n'ait pas élu un candidat de notre langue et de notre foi au parti au pouvoir, soit le gouvernement Roblin. Nous devons nous contenter d'un candidat nouveau de langue française dans l'opposition (pas un de plus). Qu'est-il arrivé? Est-ce qu'un nuage de jalousie et d'incompréhension a réussi à aveugler suffisamment les électeurs du Manitoba français pour nous empêcher d'avoir notre représentant au sein du gouvernement Roblin?

Catholique et français avant tout.

Armand DESHARNAIS.

Congrès "Crédit Social"

M. Roger Poiron, président de l'Association du Crédit Social du conté de Lisgar, annonçait récemment qu'un congrès de nomination sera tenue le 21 janvier à Manitou, alors que la réunion annuelle du parti dans le comté aura lieu.

Il a déclaré que l'intérêt envers ce parti est de plus en plus marqué, surtout à cause de la situation politique au fédéral, mais il n'a pas indiqué qui poseront leur candidature à cette nomination.

St-Laurent

Remerciements

La famille de Mme Patrice Chartrand remercie, par la voie du journal, tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de Mme Catherine Chartrand, au mois de décembre dernier.

En voyage

M. et Mme Adrien Chartrand sont partis en avion pour Québec y visiter leur fille, la Rév. Mère Marie-Priscille (Loretta), qui est chez les religieuses franciscaines missionnaires. Bon voyage à ces personnes.

Tableau d'honneur

Voici la liste des élèves qui ont été à l'honneur au mois de décembre aux trois écoles:

Institut Collégial St-Laurent

9e année: catéchisme, Gilbert Chartrand; conduite, Frances Belyk; application, Noël DeLaronde.

10e année: cat., Gisèle Bruce; cond., Marie Boyer; appl., Vivian Buors.

11e année: cat., Bernard Chartrand; cond., Paulette Lavallée; appl., Elmer Perrault.

12e année: cat., Paul Chartrand; cond., Donald Allard; appl., Lawrence Jeffrey.

Ecole St-Laurent

1ère année: cat., Gérard Ducharme; cond., Joséphine Colliou; appl., Gérard Bruce.

2e année: cat., Guy Dumont; cond., Armand Bruce; appl., Norma Boudreau.

3e année: cat., Bernice Léost; cond., Darlene Coutu; appl., Bernice Léost.

4e année: cat., Allain Kerbrat; cond., Willard Ducharme; appl., Iris Campbell.

5e année: cat., Louise McKay; cond., Linda Coutu; appl., Laurent Prairie.

6e année: cat., Sylvia Boyer; cond., Sylvia Boyer; appl., Cléophas Ducharme.

7e année: cat., Andréa DeLaronde; cond., Shirley Boyer; appl., Linda Chartrand.

8e année: cat., Edgar Léost; cond., Emile Lavallée; appl., Robert Gingras.

Primaire: cat., Douglas Coutu; cond., Venetia Harvey; appl., Wanda McKay.

Junior: cat., Cyrille Coutu; cond., Roy Coutu; appl., Tobie McKay.

Ecole Simonet

1ère année: cat., Florence Buors; cond., Jacqueline Blais; appl., Caroline Chartrand.

2e année: cat., Earl St-Goddard; cond., Gracia Allard; appl., Marcia Coutu.

3e année: cat., Léonide Flamand; cond., Mona Bruce; appl., Rita Carrière.

4e année: cat., Roberta St-Goddard; cond., Joseph Lavallée; appl., Francis Bruce.

5e année: cat., Yvonne Chartrand; cond., Alexandre Allard; appl., Yvonne Chartrand.

6e année: cat., Laurent Lafrenière; cond., Clarence Lavallée; appl., Paulette St-Goddard.

7e année: cat., Clarence Carrière; cond., Barbara Allard; appl., Yvette Lafrenière.

8e année: cat., Albert Buors; cond., Sylvia Ducharme; appl., Marcia Carrière.

Prince-Albert

Activités de la Légion Royale Canadienne

A la réunion mensuelle du 14 janvier a eu lieu l'installation des officiers pour l'an 1963, lesquels sont: M. Jack Hadley, président; M. G. Crofton, secrétaire-trésorier; M. Tom Cox, huissier d'armes; M. G. Bristowe, 1er vice-président; M. Cliff Atkinson, 2e vice-président; M. C. A. LaFaver, 3e vice-président, et le révérend R. L. Taylor. Les autres membres de l'exécutif sont MM. Len Apps, J. Forest, Don Neilson, Jack Byars, H. Hogeweide, Howard Steele, Ray Clark et Norman Taylor.

Mlle Val Marie Hesketh fut l'heureuse gagnante du concours d'essai sur la "Journée du Souvenir". Le prix de $25 offert par cette branche de la Légion lui sera bientôt présenté. Sa composition sera envoyée au Conseil provincial, et si elle y remporte le prix, on l'enverra à Ottawa pour le concours du Dominion.

Un blazer sera offert au commandeur de cette zone, M. Stan Horswill pour les multiples services rendus à cette branche locale.

Un certificat et un insigne souvenir de 25 ans furent présentés au commandeur G. Moberly, l'un des trois survivants de la Guerre des Boers (1898-1899) et aussi vétéran de la guerre 1914-1918.

Durant 1962, 54 nouveaux membres acceptés pour la branche locale en portaient le nombre à 413.

Promotion

L'Aviation canadienne a annoncé la promotion du sous-lieutenant aviateur Réal-Olivier Boucher, 33 ans, de St-Louis, Sask., au rang de lieutenant aviateur. Il est maintenant adjudant à l'école d'entrainement à Namac, Alta.

Décès

Le samedi 5 janvier, M. Phil. Morgan, âgé de 75 ans, de 451, 9e rue Est, mourait après avoir enduré plusieurs années de souffrances et subi de nombreuses opérations chirurgicales.

M. Morgan était originaire du Pays de Galles (Nord) et vit le jour le 14 novembre 1887. Il vint au Canada en 1912, et fut le fondateur du magasin "Morgan's Ladies Wear", à Prince-Albert, qu'il dirigea pendant plusieurs années. Lorsque la première grande guerre éclata, il retourna en Angleterre et fit du service militaire dans l'armée impériale. En 1919, il revint au Canada et travailla, avec M. O. A. Voldeng, à un studio photographique. Au cours de la deuxième grande guerre, il s'enrôla dans l'Armée canadienne; il fut promu au rang de capitaine et comptable à l'aéroport local.

Le défunt était membre à charte de la branche locale et aussi membre à vie de la Légion Royale Canadienne.

Périgord

Va-et-vient

Etaient en visite dans la paroisse à l'occasion des Fêtes: M. et Mme Hercule Plante et leur famille, de Le Pas, Man., chez leurs parents, MM. et Mmes Zénon Dubé et Marc Pelletier; MM. Denis et Adélard Patenaude, accompagnés de Mlle Rose-Marie Roy, tous de Cardston, Alta, chez leurs parents respectifs, MM. et Mmes Pelletier et Henri Patenaude; M. Cyril Fortin, de Prince George, C.-B., et Mlle Jeanne-d'Arc Fortin, de Wadena, chez leurs parents, M. et Mme Emile Fortin; M. et Mme Hubert Fuschs et leur bébé, de Wartime, et Mlle Linda DesRoches, de Regina, chez leurs parents, M. et Mme Wallace DesRoches; M. Jean-Marie Bossé, de Churchill, Man., dans sa famille; Mlle Juliette Plante, du couvent de Prud'homme, chez ses parents, M. et Mme Donat Plante; MM. Harvey Choquette, de Simpson, et Robert Choquette, de Yorkton, chez leurs parents, M. et Mme Albert Choquette.

Durant les Fêtes, M. Girard et sa famille sont allés à Prud'homme visiter leur fille et soeur, Lorraine, postulante au couvent des Filles de la Providence.

M. et Mme Donat Plante et leur famille sont allés à Zenon Park, le jour de Noël, y visiter la mère de Mme Plante, Mme Rose-Anna Lupien, qui demeure chez ses fille et gendre, M. et Mme Narcisse Vaillancourt.

Malade

M. Georges Marquette, accompagné de sa mère, Mme Analda Gaudet, est allé à Brandon, Man., aux Fêtes. Ils ont visité leur fils et frère, M. Aurèle Marquette, qui était dangereusement malade. On apprend cependant que son état s'améliore.

M. Arthur Pelletier et sa fille, Annette, de Cardston, visitèrent des parents ici, dimanche dernier. M. Pelletier ramena avec lui à Cardston M. et Mme Marc Pelletier, et laissa sa fille pensionnaire au couvent de Prud'homme.

M. Roger Côté a passé les Fêtes avec ses soeur et beau-frère, M. et Mme Don Martfeldt, à Luseland.

M. et Mme Albert Choquette sont allés à Zenon Park passer la semaine avec leur fille, Mme Gérard-T. LeBlanc, et sa famille.

M. Cyril Fortin est retourné à son emploi à Prince George, C.-B., accompagné de son frère, Grégoire, et de sa soeur, Jeanne-d'Arc; ces derniers sont allés visiter des parents.

Prompt rétablissement à M. Jean-Marie Bossé et sa fille, Julianne, qui sont hospitalisés.

Ponteix

Va-et-vient

Le R. P. Antonio Lacelle, O.M.I., d'Ontario, a rendu visite à sa mère, Mme Cordélia Lacelle, au Foyer St-Joseph, et à sa soeur, la Rév. Sr Marie-de-Sales.

M. Alphonse Dion a visité ses filles, gardes-malades à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, et son fils. Elle, ainsi que des parents, à Ferland et à Gravelbourg.

M. et Mme Léo Roberge et M. Alphonse Roberge ont assisté aux funérailles de leur oncle, M. Alphonse Roberge, à North Battleford.

M. et Mme Jean Gagné et leur fille, Irène, ont passé les Fêtes avec leur mère et autres parents, à North Battleford.

Le 6 janvier, il y avait fête chez M. et Mme Hector Pord à l'occasion de l'anniversaire de leur mère, Mme W. Pord.

M. et Mme René Ginet et leur famille ont passé le Jour de l'An avec leurs parents, M. et Mme Arthur Carignan et Mme Pierre Ginet.

M. et Mme Jean Mondor et leur famille ont visité leurs parents, M. et Mme Gabriel Mondor, à Willow-Bunch.

Etaient en visite chez Mme Annie Larose, M. et Mme Ernest Desautels et Mme Florida Leduc, pour le Jour de l'An, MM. et Mmes Jean-Paul Larose, de Dollard, Adrien Larose, de McCord, Rosaire Chabot, de Ferland, John Samborski, de Saskatoon, Arnold Goodwin et leur bébé, de Prince-Albert; chez M. et Mme Théophane Bertrand, les familles Adrien Bertrand et Hervé Longtin, de Cadillac, Roméo Privé et Ted Bertrand, de Ponteix.

M. et Mme Alcide Dumont partaient le lundi 7 janvier pour visiter leurs enfants, Madeleine et sa famille, à Winnipeg, Maurice et sa famille et Georges, ainsi que leur parenté, dans la province de Québec.

Mlle Viviane Lambert, d'Elrose, a passé les Fêtes chez ses parents, M. et Mme Alphonse Lambert.

M. René Richard, de Glenavon, a passé les Fêtes chez ses parents, M. et Mme Gaston Richard.

M. Théodore Toupin, de St-Boniface, est arrivé le 31 décembre chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Philippe Therrien, pour y passer quelques jours.

Mlle Annette Desautels était en visite chez ses parents, M. et Mme Ernest Desautels, pour Noël et le Jour de l'An, tandis que sa soeur, Marie-Rose, était chez ses parents pour le Jour de l'An seulement.

Les familles Ernest, Horace et Edouard Desautels ont passé le dimanche 6 janvier avec leur parenté à Dollard et Shaunavon.

M. et Mme Gaston Goddu, de Webb, ont passé quelques jours avec M. N. Lacoursière et autres parents.

M. et Mme René Lallier et leur famille ont visité M. et Mme Roméo Legault, à Edmonton, le jour de Noël.

M. et Mme Desmon Dahl, de Lethbridge, Alta, ont passé la Noël chez les familles Bonneville.

Mme Gilberte Bouchard a passé les Fêtes chez M. et Mme Lucien Thibault et autres parents.

M. et Mme Raymond Meloche ont passé la Noël chez les parents de Mme Meloche, à Watrous. M. Harvey Dieno les accompagnait au retour.

Mlle Elaine Jérôme, de Moose Jaw, a passé quelques jours chez ses grands-parents, M. et Mme Edgar Bédard, et ses oncles et tantes.

M. et Mme Albert Gauthier étaient à Gravelbourg le samedi 5 janvier pour assister au mariage d'une petite-fille.

Les étudiants de l'Université de Saskatoon, Mlles Karen et Kathy Kouri, MM. Georges Picray, Marcel Tourigny et Ardis Finell, sont retournés aux études après les vacances de Noël.

Les élèves des collèges de Gravelbourg et de Regina, et des couvents de Gravelbourg et de Moose Jaw ont aussi passé les vacances de Noël dans leur famille.

Mlle Jeannine Lemieux, de Toronto, a passé les Fêtes chez ses parents, M. et Mme J. Lemieux.

M. et Mme Guy Larochelle, de Richmound, Mme Irène Metcalfe et Cécilia étaient chez M. et Mme Fernand Larochelle, aux Fêtes.

Statistiques

La paroisse comptait en 1962 247 familles, dont 222 de langue française; 1,149 âmes, dont 1,047 de langue française; 60 veufs et célibataires, dont 58 de langue française.

Durant l'année 1962, on distribua 48,000 communions; il y eut 39 baptêmes, quatre mariages et 11 sépultures, tous d'adultes.

Décès

M. Alphonse Rouleau est décédé à l'hôpital Gabriel de Ponteix, le dimanche 13 janvier. Sincères condoléances à la famille.

Le lancement du satellite "Alouette" a été la plus grande réussite du Conseil de recherches pour la défense, en 1962. (1) Protégé contre la friction atmosphérique par un revêtement en forme de cône, propulsé d'autre part par une fusée "Thor-Azena B", le véhicule spatial commence à quitter sa rampe de lancement à la base aérienne Vandenberg (Californie). (2) Au DRTE, des membres de l'équipe travaillant au projet du satellite se préparent à expérimenter le modèle dans une pièce spéciale, à l'une des stations du DRB. (3) Un technicien du DRTE transcrit l'information reçue du satellite en données graphiques qui pourront être analysées par les chercheurs. (4) Un membre des Laboratoires de recherches chimiques pour la défense, à Shirley-Bay (près Ottawa), contrôle le fonctionnement d'une batterie expérimentale.

Spiritwood

Mariages

Le jeudi 27 décembre, M. l'abbé W. G. Timmermans bénit le mariage de Mlle Isabelle Doucette, de Mildred, à M. Murray Colchough, de Cold Lake, Alta, en l'église de Mildred.

Le samedi 29 décembre eut lieu en l'église de Spiritwood le mariage de Mlle Muriel Doucet, de Spiritwood, à M. Larry Koop, de Glaslyn, suivi d'une réception et d'un repas servi par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques.

Le samedi 5 janvier, en l'église de Spiritwood eut lieu le mariage de Mlle Sylvia Schock à M. John Medvesky, de Spiritwood.

Curling

Le dimanche 13 janvier eut lieu l'ouverture officielle de la nouvelle salle de curling suivie d'un banquet le soir et d'un bonspiel le lendemain 14 janvier.

Montmartre

Çà et là

Les RR. PP. F. Rainville et A. Lapointe, O.M.I., du Scolasticat de Lebret, sont venues aider M. l'abbé J.-A. Foisy pendant les semaines de Noël et du Jour de l'An.

On remarquait les personnes suivantes parmi les visiteurs du temps des Fêtes dans la paroisse: le R. P. F. Rainville, O.M.I., chez sa mère et sa soeur, Mme Clarina Rainville et Mme Antoinette Perras; MM. et Mmes Lucien Perras, de Guy, Edouard Thévenot, de Winnipeg, Théodore Théoret, de Regina, et Edwin et Lorraine Beaudin, de Regina, chez M. et Mme M. Beaudin; M. et Mme Roland Perras, de Mankota, chez M. et Mme Hector Perras; Mlle Jeanne Perras, de Viking, Alta, chez M. et Mme Edmond Perras; Mlle Claire Caron, de Willow-Bunch, MM. Lucien et Louis Caron, de Regina, chez M. et Mme J.-A. Caron; MM. Léo et Gérard Lafontaine, chez M. et Mme Urgel Lafontaine; Mlle Evelyne Dureault, de Medecine Hat, et M. Paul Joubert, de Gravelbourg, chez M. et Mme Joseph Joubert; M. Hervé Langlois, de Midale, chez M. et Mme Emile Langlois; M. et Mme Marcel Lavoy, de Prince-Albert, chez M. et Mme René Lavoy; M. Wilfrid Giroux, de Pine Falls, Man., chez M. et Mme René Giroux; MM. et Mmes Lucien LaRochelle et Rémi Lalonde, de Zenon Park, chez M. et Mme Fred Perras; M. et Mme René Perras, de Stevens, Ont., chez Mme Rose Rioux; M. et Mme Vic Wild, de Regina, chez M. et Mme Emmanuel Breton; M. et Mme Léonard Vertefeuille, chez M. et Mme Lucien Vertefeuille; les collégiens de Gravelbourg, Robert Fournier, Adélard Perras, Paul Joubert, Léonard Giroux et Gérard Breton, chez leurs parents respectifs.

MM. et Mmes M. Beaudin, E. Thévenot, Edwin Beaudin et Léo Thévenot sont en voyages aux Etats-Unis; ils se rendront à Belmont, Californie, y visiter M. et Mme Max Perras. De retour, ils s'arrêteront à Burnaby, C.-B., chez leurs fille et gendre, soeur et beau frère, M. et Mme John Kaufman, et leur famille.

MM. et Mmes Emilien Laroche et René VanHellputte ont rendu visite à M. et Mme Roger Labrèche, à Viking, Alta.

Mlle Léona Dureault, de Vancouver, a passé quelques jours avec ses soeur et beau-frère, M. et Mme Jean Lévesque et leur famille.

Soirée-surprise

Environ 25 personnes se sont réunies pour une soirée-surprise en l'honneur de M. et Mme Joseph Labiche, à l'occasion de leur 45e anniversaire de mariage. Félicitations!

Prix de français

Le vendredi soir 18 janvier, à 8 h. p.m., aura lieu la distribution des prix de français à l'auditorium du couvent. Un programme suivra la distribution et les dames sont priées d'apporter quelque chose pour le goûter. Venez tous en grand nombre.

Radville

Naissances

M. et Mme Martin Thurmeier, de Radville, sont heureux d'annoncer la naissance de leur premier petit-fils, Marc, fils de Larry Erickson et de Jeanine Thurmeier, de Brayton Valley, Alta, né le 27 décembre.

M. et Mme Laurent Fradette sont les heureux parents d'un fils, premier bébé de l'année, né le 4 janvier à l'hôpital St-Joseph. Les Dames Auxiliaires leur présentèrent de jolis et utiles cadeaux, générosité des marchands et entrepreneurs de Radville. M. et Mme Tom Madigan, de Torquay, furent parrain et marraine.

Çà et là

A M. et Mme Raymond Boucher, de Souris Valley, est née une fille le 7 janvier.

Bienvenue à M. le Dr R. Cardew, chirurgien de Regina, qui est venu s'installer à Radville. Sa résidence privée se trouve dans la maison de M. Roland Martin, sur la rue Beckwell.

Mme Adélard Fradette et M. Philippe Tessier, J. Deschambault et Alfred Labin sont hospitalisés.

Coderre

Çà et là

La dernière réunion des dames de la Ligue des Femmes Catholiques fut tenue chez Mme Cécile Bourget, le 9 janvier. Plusieurs dames y assistèrent.

Mme Mary Wagner, qui a charge du programme spirituel, parla du Concile oecuménique, et Mme Georges Gagnon fit tourner le disque de la vie de saint Dominique Savio. Le directeur spirituel adressa quelques mots et l'assemblée se termina par la consécration à Notre-Dame du Perpétuel Secours. Un délicieux goûter fut servi par l'hôtesse, aidée de Mme Kay Nelson.

Le dimanche 13 janvier, jour consacré à la sainte Famille, il y eut bénédiction des enfants de la paroisse, à la messe. Malgré le froid et une température peu favorable, l'église fut remplie. Chaque enfant reçut un souvenir religieux.

M. L.-P. Coderre se rendit à Hodgeville le 12 janvier pour l'ouverture de la nouvelle patinoire. Il a adressé la parole à l'auditoire et son discours fut transmis sur les ondes de CHAB.

Les enfants s'en donnèrent à coeur joie sur la patinoire récemment ouverte; le curling attire aussi de nombreux joueurs.

AU FROID

Lorsque vous préparez d'avance des aliments, gardez-les au froid, surtout s'il s'agit de sandwiches avec garnitures humides, ou de plats renfermant des oeufs, ou de la viande, du lait, des sauces, de la volaille farcie, des tartes à la crème et des flans. Tous ces aliments doivent rester au froid jusqu'au moment de les servir.

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

710 kc/s jour — 1230 kc/s soir

DIMANCHE
10.00—Messe dominicale
11.15—Nouvelles
11.20—Musique
11.30—Terre nouvelle
12.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
2.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
3.00—Match intercité
3.30—Musique de ballet
4.00—Radio-Journal
4.15—Cinéma, miroir du monde
4.30—Orchestre des réseaux anglais
5.30—Soirée de hockey
8.30—Radio-Journal
8.40—Tour des capitales
9.00—Les sports
9.05—Le cabaret du soir qui penche

Du lundi au vendredi inclusivement
7.00—Chez Miville
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles
8.20—Soleil levant
9.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
9.15—Vie de femmes
9.30—Partage du jour
10.00—Radio-Journal Jeunesse dorée
10.15—Les visages de l'amour
10.30—Les Joyeux Troubadours
11.00—Radio-Journal
11.10—Détente musicale
11.25—Les sports
11.30—Une demi-heure avec . . .
12.00—Pot pourri musical
12.15—Nouvelles
12.25—Bulletin agricole
12.30—Chansonnettes
12.54—Tu es Roi chez toi
1.00—Chansons de la maison
1.15—Fémina
1.30—Plein soleil
1.54—D'une page à l'autre
2.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
2.15—Requêtes et succès
3.45—Coeur à coeur
4.00—Radio-Journal
4.15—Les aventures de Tintin
4.30—Picotin
4.45—Rythmes sud-américains
5.00—Coin des tout-petits
5.30—Club 710
6.00—Radio-Journal, Domicile adoré
6.15—Radio-Sacré-C.
6.30—Psychologie de la vie quotidienne
6.45—Le chapelet
8.00—Trente minutes d'informations
10.30—Nouvelles

LUNDI
7.00—Le petit ensemble vocal
7.15—Les affaires de l'Etat
7.30—La revue des arts et des lettres
8.30—Sur toutes les scènes du monde
10.00—Adagio

MARDI
7.00—Neil Chotem
7.30—Regards sur le Canada français
8.30—Hier et aujourd'hui
9.00—Concert symphonique
10.00—Récital d'orgue

MERCREDI
7.00—Rien qu'une chanson
7.30—Les mondes imaginés
8.30—Concert du mercredi
10.00—Petit concert
7.00—Variétés de Québec

JEUDI
7.30—Place publique
8.30—Petites symphonies
9.00—Compositeurs sud-américains
10.00—Musique de chambre

VENDREDI
7.00—Chorale du Canada français
7.30—Deux voix, un pays
8.30—Festivals européens
10.00—Récital

SAMEDI
7.00—Soleil levant
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles et bulletin agricole
8.30—Variétés
8.45—Commentaire agricole
9.00—En sortant de l'école
9.30—Chansons et succès
10.00—Radio-Journal, Images du Canada
10.30—Convertis du 20e siècle
11.00—Radio-Journal
11.10—Détente musicale
11.30—De l'Olympia au Carnegie
12.00—Opéra
4.00—Radio-Journal
4.15—Les aventures de Tintin
4.30—La langue bien pendue
5.00—Radio-Journal, Reportage
5.30—Allégro
6.00—Tante Lucille
6.30—Jazz Club
6.45—Le chapelet
7.00—Soirée du hockey
8.30—Nouvelles et la revue de la semaine
9.00—Visite chez les chansonniers
10.00—Musique populaire
10.30—Nouvelles

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE
10.40—O Canada, Ouverture, Horaire
10.45—Refrains de France
11.00—Radio-Journal, Le monde parle au Canada
11.30—Le quart d'heure de Ste-Anne
11.45—Intermède et promotions
11.59—Signal horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Radio Bible
12.25—Communiqués
12.30—Programme hollandais
12.45—Vers demain
1.00—Rosary Hour
2.00—Programme allemand
3.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
4.00—Radio-Journal, Match intercités
4.30—Programme russe
5.15—Le chapelet
5.30—Orchestres des réseaux anglais
6.30—A l'opéra, ou Hockey, ou Terre nouvelle
8.00—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Radio-Journal, Tour des capitales
9.30—Terre nouvelle
10.00—Chronique sportive, Radio-Journal
10.05—Météo, Pensée du soir et Fin

Du lundi au vendredi inclusivement
7.35—O Canada, Ouverture, Horaire
7.40—Prière du matin
7.45—Nouvelles agricoles
7.50—Nouvelles locales
8.00—Chez Miville
9.00—Radio-Sacré-C.
9.15—Bonjour compatriotes
10.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
10.15—Vie de femmes
10.30—Au fil de l'heure
11.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
11.16—Visages de l'amour
11.30—Joyeux Troubadours
11.59—Signal horaire
12.00—Radio-Journal
12.25—Chronique sportive
12.30—Nouvelles agricoles
12.35—Réveil rural
12.45—Prince-Albert sur nos ondes
1.00—Radio-Journal, Nouvelles locales, Intermède
1.15—Fémina
1.30—Psychologie de la vie quotidienne
1.45—Intermède
1.54—Tu es Roi chez toi
2.30—Plein soleil
2.54—D'une page à l'autre
3.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
3.15—Sur deux plages
3.45—Le quart d'heure des malades
4.00—Partage du jour
4.30—Coeur à coeur
4.45—Communiqués, Bienvenue Saskatchewan
5.00—Radio-Journal
5.15—Bienvenue Saskatchewan
5.45—Le coin des jeunes
6.00—Aventures Tintin
6.30—Nouvelles locales, Météo, Sports
6.45—Le chapelet
7.00—Radio-Journal, Revue des arts et des lettres
7.30—Chansons de la maison
7.45—Picotin
9.00—Trente minutes d'informations
11.30—Nouvelles de CKSB, Météo, Pensée du soir et Fin

LUNDI
12.10—Touches d'ivoire
2.00—Tisdale et Melfort sur nos ondes
6.15—Le p'tit ba'
8.00—Petit ensemble vocal
8.15—Les affaires del l'Etat ou Rythmes modernes
8.30—L'heure populaire des jeunes
9.30—Sur toutes les scènes du jour
11.00—Adagio

MARDI
12.10—Un peu de tout
2.00—Musette
6.15—Vie croissante
8.00—Ensemble de Neil Chotem
8.30—Succès de la chansonnette
9.30—Hier et aujourd'hui
10.00—Concert symphonique
11.00—Récital d'orgue

MERCREDI
12.10—Fantaisies musicales
2.00—North Battleford sur nos ondes
6.15—Le p'tit bal
8.00—Rien qu'une chanson
8.30—L'heure populaire des jeunes
9.30—Concert du mercredi
11.00—Petit concert

JEUDI
12.10—Piano populaire
2.00—Debden sur nos ondes
6.15—L'abbé Pierre nous parle
8.00—Variétés de Québec
8.30—Sur les boulevards Parisiens
9.30—Les petites symphonies
10.00—Les compositeurs américains
11.00—Musique de chambre

VENDREDI
12.10—Quelques danses
2.00—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
6.15—Nos missions
8.00—Chorale du Canada français
8.30—Deux voix un pays
9.30—A votre santé
10.00—Musique semi-classique
11.00—Récital

SAMEDI
7.35—O Canada, Ouverture, Horaire
7.40—Prière du matin
7.45—Radio-Sacré-C.
8.00—Nouvelles locales
8.10—Nouvelles agricoles
8.15—Bonjour
8.45—Bulletin agricole
9.00—Bonjour
9.30—Tante Lucille
10.00—Radio-Journal, En sortant de l'école
10.30—Rendez-vous musical
11.00—Radio-Journal, Images du Canada
11.30—Réveil rural
11.59—Signal horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Intermède, Communiqués
12.20—Etablissement rural
12.30—De l'Olympia au Carnegie
1.00—Radio-Journal, Opéra
4.45—Intermède
5.00—Radio-Journal
5.16—Aventures de Tintin
5.30—Bienvenue Saskatchewan
6.00—Radio-Journal
6.02—Bienvenue Saskatchewan
6.15—Résumé des nouvelles de la semaine
6.30—Allégro
7.00—Le chapelet
7.15—La langue bien pendue
7.45—Hockey
9.30—Trente minutes d'informations
10.00—Visite chez les chansonniers
11.00—Jazz 1170
11.30—Nouvelles de CKSB, Météo, Pensée du soir et Fin

Les deux tiers des Américains sont membres d'une église

NEW YORK — L'Annuaire des Eglises pour 1963, publication protestante, révèle que le nombre des catholiques américains a augmenté de 1.9 pour cent au cours de 1962 et atteint maintenant 42,876,665, soit 771,765 de plus qu'il y a une année.

Le nombre des protestants a augmenté de 1.2 pour cent et s'élève actuellement à 64,434,966 personnes.

Le nombre des Américains inscrits comme catholiques, protestants ou israélites s'élève à 116,109,929; c'est une augmentation de 1.4 pour cent par rapport à l'année précédente, soit 64.4 pour cent de la population contre 63.6 pour cent en 1961.

L'annuaire, qui est publié par le Conseil national des Eglises protestantes, souligne que pour la première fois depuis cent ans, la progression du nombre des Américains inscrits à une dénomination religieuse, a été inférieure en 1962 à l'augmentation de la population.



Dans les écoles

Le français en Alberta n'est pas un droit mais un privilège — Aalborg

EDMONTON — M. E. C. Manning, premier ministre d'Alberta, et des dirigeants d'associations de Canadiens français ont exprimé des opinions contradictoires sur les récentes déclarations de M. Réal Caouette, chef adjoint du Crédit Social. Selon lui, les minorités françaises de l'Ouest du Canada sont traitées injustement.

M. Manning a déclaré que ces remarques, faites la semaine dernière à Ottawa par M. Caouette, ne s'appliquent pas à l'Alberta. Mais Me L.-A. Desrochers, président de l'Association des Canadiens français de l'Alberta, exprime l'avis contraire.

Le premier ministre a dit: "Les déclarations selon lesquelles les minorités sont traitées injustement en Alberta sont sans fondement. Je suis certain qu'il s'agit là du sentiment des Canadiens français. Nous avons d'excellentes relations avec eux. Le gouvernement a toujours pu discuter les problèmes avec eux".

Mais les dirigeants de groupements canadiens-français en Alberta déclarent qu'ils ne peuvent instruire leurs enfants comme ils l'entendent. Seules, des écoles privées assurent la totalité des cours en français.

La double imposition

Le R. P. J. Patoine, O.M.I., rédacteur en chef de "La Survivance", hebdomadaire de langue française, a déclaré: "Cela mène à une double imposition. Si nous voulons que les enfants reçoivent leur instruction en français, ils doivent fréquenter un collège ou un couvent privé".

M. Caouette a déclaré que les Canadiens français de l'Ouest du pays devraient posséder leurs propres écoles sans double imposition; il a ajouté qu'il avait nettement dit cela aux gouvernements créditistes de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Le chef adjoint du Crédit Social ajoute que les Anglo-Saxons du Québec ont cet avantage.

M. A. O. Aalborg, ministre de l'Education de l'Alberta, a déclaré que, si les Canadiens français pensent de cette façon, "alors ils ne recherchent pas un traitement juste et égal. Ils recherchent des privilèges spéciaux, et aucun groupe n'a droit à des privilèges spéciaux. Un traitement spécial n'est pas justifié".

Les dirigeants canadiens-français de l'Alberta font également porter leurs critiques sur le fait que le français n'est pas reconnu comme langue dans les tribunaux de la province, les conseils municipaux ou la législature.

Les tribunaux

Me André Déchêne, avocat et ancien président de l'Association des Canadiens français d'Alberta, a déclaré: "Un accusé ne peut demander que son procès soit fait en français devant un de nos tribunaux".

M. W. D. Swift, ministre adjoint de l'Education en Alberta, a déclaré que les lois de cette province prévoient que le français peut être la langue de l'enseignement si cela est désiré par une commission scolaire dans une agglomération où les Canadiens français sont en majorité. Cependant, l'anglais doit devenir, quand l'élève progresse, la langue principale. Le français peut être choisi comme langue seconde dans les classes supérieures.

Il a ajouté que des districts d'écoles séparées peuvent être établis dans tout endroit, les partisans de ce système payant leurs impôts pour le fonctionnement de ces écoles séparées. Il n'est pas question de double imposition, a ajouté M. Swift.

Saskatoon

Décès

M. Jean-Sévère-Hilaire Deschamps est décédé à l'âge de 79 ans, à l'hôpital St-Paul. Il résidait à 219, avenue H sud, et était paroissien des Sts-Martyrs-Canadiens.

La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé André Poilièvre, vicaire. M. l'abbé A. Ouellet, curé, assistait au choeur.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Rosa; deux filles, Albertine (Mme F. Blair), de Coleville, Wash., et Grace (Mme A. Provost), de Saskatoon; quatre fils, Paul, d'Ardath, Henri et Alban, de Conquest, et Bruno, de Willow-Bunch; une soeur, Delphine (Mme F. Bergeron), de St-Isidore, Ont.; trois frères, Cyrille, de Tisdale, Amédée, de Lumby, C.-B., et Human, de Saskatoon; 24 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants.

M. Deschamps vit le jour en Ontario et s'établit à Conquest en 1917, où il fut fermier. En 1945, il se retirait à Saskatoon. Deux filles et un fils le précédèrent dans la tombe.

Les porteurs étaient MM. Lionel, Louis, Antoine et Roméo Deschamps, Maurice Dagniez et René Sirois.

Çà et là

M. et Mme Alfred Champagne se rendaient à Prince-Albert, récemment, où ils visitaient M. le Dr et Mme Edmour Gaudet.

Prompt rétablissement à Lam Bourgault, convalescent.

Une fille est née à M. et Mme M. Genuist. Ce dernier est professeur à l'Université de Saskatchewan.

Protéger le bébé

On peut protéger le nouveau-né de rhumes et d'affections contagieuses en ne permettant pas aux personnes souffrant de rhumes d'embrasser ni de toucher l'enfant.

Mgr F. J. Schachtel, curé de Sedley, élevé au rang de Prélat Domestique

SEDLEY — Les paroissiens de Sedley sont heureux et se sentent très honorés que sa Sainteté le pape Jean XXIII ait élevé leur curé, Mgr F. J. Schachtel, au rang de Prélat Domestique et que la croix "Pro Ecclisia Et Pontifice" fut présentée à Mme Anna Seiferling, de cette paroisse.

Ces cérémonies eurent lieu en la cathédrale de Regina le dimanche 6 janvier, au milieu d'un grand nombre de parents et amis.

Le mardi 8 janvier, à 7 h. 30 p.m., une messe solennelle fut célébrée en l'église de Sedley par Mgr F. J. Schachtel, P.D., curé, assisté de son frère, M. l'abbé G. J. Schachtel, et du R .P. Canisius Seiferling, O.F.M., fils de Mme Anna Seiferling, comme diacre et sous-diacre.

La chorale des élèves du cours supérieur était sous la direction de la Rév. Mère Ruth. Les Chevaliers de Colomb du quatrième degré firent la garde d'honneur.

Après la messe, il y eut adresses et présentations à Mgr Schachtel par M. Joseph Helfrick, au nom de la paroisse, par M. Léonard Baker, au nom du conseil de l'église, par Mme Oscar LaBelle et Anthony Kambeitz, au nom de la Ligue des Femmes Catholiques, par MM. Thomas Lynch et Ronald Wormsbecker, au nom des enfants de choeur, par Mlles Doreen LaBelle, Virginia Seiferling, Jude Helfrick et Joetta Seiferling, au nom des Guides et des Brownies. M. John Leier agissait comme maître de cérémonies.

Les élèves de l'école firent leur présentation à une messe spéciale, le 9 janvier.

Au nom de la Ligue des Femmes Catholiques, Mme Paul-A. Béchard lut une adresse et présenta un bouquet spirituel à Mme Anna Seiferling, tandis que sa fille, Mme Ambrose Klein, lui présenta un chapelet.

Mgr Schachtel remercia la paroisse par quelques paroles très choisies.

Après cette belle cérémonie, tous furent invités à descendre au sous-bassement, où un succulent goûter fut servi.

A l'occasion de cette cérémonie, on remarquait la Rév. Sr Mary-Agnes, O.S.E., garde-malade enregistrée de l'hôpital St-Joseph de Macklin, Sask., soeur de Mgr Schachtel, ses frère et belle-soeur, M. et Mme Ralph Schachtel, de Primate, Sask., ainsi que leur deux filles, Rose Mary et Agnes, de Regina; MM. et Mmes J. et Harvey Degelman, de Raymore; les RR. PP. F. Gerain, P.A., et A. J. Gockl, D.P., de Regina, F. Seiferling, Doyen de Quinton, Canisius et Michael Seiferling, O.F.M., d'Edmonton, G. J. Schachtel, de Regina, S. A. Leibel, d'Odessa, W. Crosse, de Cédoux, G. E. Barton, de Kronau, A. T. Goetz, de Vibank, N. Warnke, O.M.I., de North Battleford, Thomas Finucane, du collège Campion de Regina, C. McMahon, d'Indian Head, Louis Abello, d'Estevan, C. Kissel, de Candiac, I. Gorski, de Balgonie, et H. Veltman, de Windthorst.

Çà et là

Les étudiants sont tous de retour à leurs études après avoir passé de belles fêtes chez leurs parents.

Les RR. PP. Albert Fournier, Fernand Binette et Omer Desjardins, O.M.I., du collège de Gravelbourg, rendirent visite à M. et Mme Léonard Béchard, ce dernier ayant été leur confrère de classe.

A l'occasion des Fêtes, de nombreux parents et amis sont venus dans la paroisse: M. et Mme Henri Marcotte (Jeannette Parent), chez M. le Dr et Mme Parent; Mlle Patricia Dupuis, M. et Mme Russell Feaviour et leur fillette, Lucreta, chez Mlle Paula Dupuis; M. et Mme Norbert Leage, chez M. et Mme Gérard Dupuis; Mlle Eloise Béchard, M. Robert Béchard, MM. et Mmes Rolland Lefebvre, Raymond Fournier et Dallas Hoffas et M. Pierre Lepage, chez M. et Mme Paul-A. Béchard; Mlle Françoise Lussier, chez M. et Mme Omer Lussier; MM. Maurice Lefebvre, de Bel Oeil, Qué., René Lefebvre, de Toronto, et Guy Lefebvre, de Cranberry Portage, Man., chez M. et Mme Josias Lefebvre; M. Daniel LaBelle, chez M. et Mme Oscar LaBelle; Côme et Gilles Béchard, du collège de Gravelbourg, chez M. et Mme Jérôme Béchard; Bernard, Jean-Guy et Denis Poissant, du collège de Gravelbourg, chez M. et Mme Roméo Poissant; M. Robert Leier, chez M. et Mme Frank Leier; Mlle Jeannine Gervais et Edmond Gervais, chez M. et Mme Jean-Louis Gervais; Mlles Maureen Coupal, chez M. et Mme Gaston Coupal; Marlene Coupal, chez M. et Mme René Coupal; Charles et Valerie Marchand, chez M. et Mme Louis Marchand; Yvonne Gervais, chez M. et Mme Paul Gervais.

Sont allés en voyage dans la province de Québec, MM. et Mmes Omer Lussier et Victor Gervais, Mlle Aline Jacques et M. Louis-Laurent Béchard.

Prompt rétablissement à Mme Josias Lefebvre, patiente à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Mme Romuald Bourassa, M. et Mme Oscar LaBelle et leur famille ont passé quelques jours parmi leur nombreux parents, à Radville.

Jackfish

M. et Mme Emile et Aimé Arcand et Mme D. Arcand sont allés à Prince-Albert conduire Mlle Réjeanne Arcand, qui suit le cours de garde-malade.

M. et Mme Gérard St-Amant sont allés à Prince-Albert visiter Mme Bru, au Mont St-Joseph.

M. Damase Arcand est revenu de l'hôpital, où il a subi une appendectomie; il est en bonne voie de guérison.

Le samedi 5 janvier, le R. P. Lafrance, O.M.I., était en visite au presbytère.

M. Gérald L'Heureux, fils de M. et Mme Fernand L'Heureux, s'est rendu à Regina visiter M. et Mme Sewstren (Fernande L'Heureux).

Vonda

Messe de minuit

Les paroissiens de Vonda et plusieurs de leurs amis remplirent l'église de Vonda le soir de Noël. La messe fut chantée par M. l'abbé O. Lacroix, curé. Le choeur de chant fit entendre de beaux cantiques tandis que Mme Ronald Perry touchait l'orgue.

Activités sportives

Le jeune club de gouret de Vonda se fit renverser par le club de St-Denis par un pointage de 4 à 3, le 9 janvier. Félicitations aux gagnants. Le club des plus grands joua contre les "Panthers" de Saskatoon; la joute se termina par un pointage de 3 à 3.

Tandis que le club de curling est très actif avec 17 équipes, plusieurs personnes de St-Denis se sont jointes aux équipes de Vonda, et chaque soir plusieurs bonnes parties se jouent.

A la patinoire, il y a aussi beaucoup de vie. Tous les mercredis et dimanches, les joueurs du club senior s'affrontent contre ceux de la grande ligue de Saskatoon, Colonsay, Wakaw, Glen More, etc.

Le jeudi, le club junior rencontre les clubs de St-Denis et Prud'homme.

Çà et là

Pendant les vacances de Noël on remarquait plusieurs parents et amis de passage à Vonda: M. et Mme Lionel Beaulieu, de Sudbury, chez leurs frères, MM. Ernest et Roland Beaulieu; M. et Mme Marcel Lévesque, de Victoire, chez M. et Mme J. Florizone; M. et Mme Bill Willett et leurs enfants, ainsi que M. Ronald Willett, de Regina, et M. et Mme Matt Grischick, chez leurs parents, M. et Mme Steve Willett; M. et Mme Aimé Beaulieu, de Outlook, et M. et Mme Donald Préfontaine, de Saskatoon, chez M. et Mme Philippe Bussière; M. et Mme Joseph Bussière et leurs enfants, de Zenon Park, ainsi que MM. et Mmes Maurice, Arthur et Alfred Bussière, de Saskatoon, chez M. et Mme André Bussière; M. Gérard Haudegand, de l'Université de Saskatoon, chez sa mère, Mme Marie Haudegand; Emile et Philippe Denis, du collège de Gravelbourg, chez MM. et Mmes Fernand et Gustave Denis; Lamont Fournier, du collège de Muenster, chez M. et Mme J.-A. Fournier; Donald, Raymond et Normand Rivard, du collège Notre-Dame de Prince-Albert, chez M. et Mme Philippe Rivard; Lucille Lepage et Lilianne Bussière, de l'Institut des Filles de la Providence de Prince-Albert, chez MM. et Mmes Zenon Lepage et Rosaire Bussière; Mlle Margot Fournier, garde-malade à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, chez M. et Mme J.-A. Fournier; M. et Mme Laurent Loiselle et leurs enfants, de Saskatoon, chez M. et Mme Félix Loiselle; M. et Mme Wilfrid Latour et leur fille, chez MM. et Mmes J.-A. Fournier, Alex, Fedora et Rosaire Bussière.

M. et Mme Julien Haudegand sont allés passer quelque temps chez M. et Mme Marcel Hudon, de Zenon Park.

M. et Mme Ron. Perry passèrent le Jour de l'An chez M. et Mme A. Perry, à Saskatoon.

MM. et Mmes Marcel Simonots, de Prince-Albert, Louis Lepage, de Saskatoon, et Denis Lepage, de Red Deer, Alta, ont passé les Fêtes chez leurs parents, M. et Mme Zenon Lepage.

M. et Mme André Bussière firent un voyage d'un mois dans l'Est.

Soirée d'adieux

Le 4 janvier avait lieu une soirée d'adieux en l'honneur de M. et Mme Julien Haudegand, qui demeureront à Saskatoon. C'est avec regret que les paroissiens les voient partir et ils leur souhaitent bonne chance dans leur nouvelle demeure.

Après une soirée dansante un succulent goûter fut servi et de très jolis cadeaux furent présentés au jeune couple.

M. et Mme Haudegand remercièrent en termes émus tous les organisateurs de cette belle soirée.

Redvers

Çà et là

Sincères remerciements au R. P. A. Gervais, O.M.I., de Gravelbourg, qui remplaçait M. l'abbé E. Toupin durant le séjour de ce dernier à l'hôpital, au temps des Fêtes. Merci aussi au R. P. Cornelius, de Regina, qui prend charge de la paroisse durant l'absence de M. le curé en vacances de trois semaines pour raison de santé.

La première assemblée régulière de la Ligue des Femmes Catholiques de Redvers a eu lieu le mardi 8 janvier, à 8 h. p.m., en la salle Fatima. Mme T. Dubois, présidente, ouvrit l'assemblée par la prière. Après la lecture des minutes par Mme J. Lamotte, secrétaire, et le rapport financier par Mme D. Freçon, trésorière, plusieurs sujets ont été discutés. Dû à l'absence du directeur, les décisions furent remises à la prochaine assemblée, qui aura lieu le jeudi 14 février. Le goûter fut servi par Mmes D. Freçon et R. Deleau.

Le samedi midi 12 janvier, les pompiers se rendaient à la maison de Mme E. Tessier pour combattre le feu qui se déclara près de la cheminée. Des dommages considérables ont été causés par le feu, l'eau et la fumée.

Prompt rétablissement à Mme Bégin, patiente à l'hôpital local.

Félicitations à M. et Mme Wilfrid Blerot, de Storthoaks, parents du premier bébé de l'année (un fils) né à Redvers. Aussi à M. et Mme Roger Petit, de Esterhazy, anciennement de Redvers, parents du premier bébé de l'année (une fille) dans leur village.

M. et Mme Jos. Lajeunesse et leurs trois filles ont passé les vacances de Noël à Kenora et Winnipeg.

M. et Mme Wilfrid Sylvestre, de Winnipeg, et M. Paul Sylvestre, de Caroline, Alta, ont visité leurs parents, M. et Mme Raoul Sylvestre, durant les Fêtes.

M. et Mme Léo Martel et leur fils, Elie, et M. et Mme Roland Perreault, de Pipestone, ont assisté aux funérailles de leur cousine, à Ste-Marthe, le 26 décembre.

M. Doyon a passé la Noël chez sa fille, Mme DePape, et exécuta de jolis cantiques à la messe de Noël.

La famille DePape visita M. Doyon au Jour de l'An.

M. et Mme Léo Martel et leur fille, Jeannine, ainsi que M. et Mme Elie Martel sont partis pour une visite à Brooks et Edmonton, Alta, le 6 janvier.

Mlle Marcelle George, de Bellegarde, est employée à la banque de Redvers.

Willow-Bunch

Statistiques

A la fin de l'année 1962, la paroisse comptait une population de 932 personnes; 188 familles et 60 célibataires. Il y eut 27 premières communions, 79 confirmations, 28 baptêmes, 12 sépultures, 4 mariages.

Remerciements

Le comité local de l'A.C.F.C. désire remercier tous ceux et celles qui ont contribué à la souscription de l'association, surtout les percepteurs qui se sont dévoués pour cette cause. Un merci sincère également à M. l'abbé Adrien Chabot, curé, pour le sermon de circonstance. La jolie somme de $400 fut de la sorte envoyée au secrétariat de l'A.C.F.C.

Bourse d'étude

Félicitations à M. Maurice Giraudier, fils de M. et Mme Jean-Claude Giraudier, pour la bourse de $200 qui lui fut décernée à l'Université de Saskatoon.

Visiteurs

Les personnes suivantes ont rendu visite à leurs parents durant les Fêtes: M. et Mme Charles Quesnelle, de Wauchope, et M. Louis Campagne, de Toronto, chez M. et Mme P. Campagne; M. et Mme A. Bekar et leur fils, d'Edmonton, chez leurs parents, M. et Mme Donat Joyal (M. Bekar retournait à son ouvrage le 29 décembre; son épouse y demeura quelque temps.); M. et Mme Ronald Blais, de Saskatoon, chez leurs parents, M. et Mme Philias Blais; M. et Mme Bain, de Regina, chez leurs parents, M. et Mme Roméo Rodrigue; M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn, M. le Dr et Mme Louis Piché et leur fils, de Shaunavon, M. et Mme René Fauchon, de Ferland, et M. et Mme Dick Langlois, de Calgary, chez des parents et amis; M. et Mme Armand Laberge et leurs dix enfants, de Moose Jaw, M. et Mme René Couture et leurs deux filles, de Ferland, et M. et Mme Jim Forbes, de Moose Jaw, chez leurs parents, M. et Mme Lucien Couture; Mlle Dorraine Bonneau, garde-malade à Fort Churchill, et Mlle Georgette Bonneau, garde-malade à St-Boniface, chez leurs parents, M. et Mme Jean Bonneau; Mlle Gabrielle Granger, garde-malade à St-Boniface, chez des parents et amis; Mlle Suzanne Lemieux, garde-malade à Thorold, Ont., chez ses parents, M. et Mme Albert Lemieux; M. et Mme Gérard Lalonde et leur famille, de Moose Jaw, chez M. et Mme Alphonse Lafrenière et G. Dosch. Mme Lafrenière, patiente à l'hôpital de Moose Jaw depuis plusieurs semaines, est revenue chez elle pour Noël.

M. Georges Colpron, d'Edmonton, visita la famille Albert Martin, et M. Maurice Lalonde, de Kingston, Ont., des parents et amis.

M. et Mme Michel Bonneau et leur fils sont allés chez leurs parents à Ferland, pour Noël.

M. et Mme D. Joyal et A. Bekar ont visité M. et Mme F. Cullen, à Weyburn, pour Noël.

Mme A. Prévost alla passer le jour de Noël chez son fils et sa famille, à Moose Jaw. Elle visita aussi son mari qui est encore patient à l'hôpital de Moose Jaw.

MM. et Mmes N. Lalonde et W. Farewell sont partis en Colombie-Britannique pour une quinzaine de jours y visiter des parents et amis.

Félicitations à M. et Mme René Fiset pour la naissance d'une fille à l'hôpital de Rockglen.

M. Richard Cayer est patient à l'hôpital de Rockglen, depuis quelques semaines.

L'ACFC vous parle

Enseignement de la composition

Mise au point

Sous le titre "L'ACFC vous parle", je viens cependant vous entretenir de l'AFCIS. Vous me permettrez bien d'ajouter un mot ici pour ceux qui pourraient encore confondre les deux associations.

L'ACFC s'occupe depuis cinquante ans de tous les intérêts des Canadiens français de la province. L'AFCIS, fondée en 1954, se donnait alors pour but d'aider l'ACFC dans une meilleure réalisation de son programme d'enseignement.

C'est dans cet esprit que le secteur de Gravelbourg se mettait à l'oeuvre tout dernièrement afin d'améliorer la technique d'enseignement de la composition. Les considérations qui vont suivre ont pour but de vous faire part des résultats obtenus.

Mise en scène

Après une brève présentation du sujet, la présidente, Mlle Catherine Dupont, nous explique la marche à suivre. Une minute plus tard tout le monde est à l'oeuvre. Sous forme de dialogue, quatre institutrices et un instituteur nous font part de leurs expériences. Les questions fusent, les illustrations débordent. Après une heure aux minutes brèves, il semble que tous les auditeurs soient prêts à partir afin de tenter le plus tôt possible des expériences semblables. La composition, désormais, sera chose agréable et facile.

Mais le dernier mot n'est pas dit encore. Le forum a toujours sa place et son utilité. Ici, il nous permet d'ajouter, d'éliminer, de choisir. Un goûter termine un ensemble de bon goût.

Mise en oeuvre

Les procédés de composition sont nombreux. Nous aurons par exemple LA COMPOSITION COLLECTIVE. C'est une composition élaborée, relativement longue et bien préparée. L'instituteur explique le vocabulaire, donne les idées principales, élabore un plan.

Les EVENEMENTS JOURNALIERS sont toujours goûtés par les élèves. Il importe de les prendre dans la vie de l'enfant tout en tenant compte de son âge et de son sexe.

La COMPOSITION-ECLAIR doit se faire en cinq minutes. Elle favorise les compositions nombreuses, permet de découvrir les talents faciles et oblige à l'initiative et à la décision.

La SUBSTITUTION A L'OBJET fait appel à l'imagination et anime le récit. L'élève devient l'objet: les yeux du maître, un champ de blé, un fil téléphonique, etc.

Le JOURNAL PERSONNEL donne d'excellents résultats. Son importance ne vient pas des faits rapportés ou des souvenirs à conserver. Mais il oblige l'enfant à écrire, à s'exprimer. Cinq lignes par jour peuvent suffire.

L'IMITATION D'UN TEXTE fournit de nombreux avantages: vocabulaire, idées, modèle de rédaction.

La LETTRE permet une grande liberté dans les idées, l'emploi des mots, la marche du récit ou des événements. Elle favorise la spontanéité, le naturel.

Une REDACTION D'APRES L'IMAGE donne presque toujours de bons résultats. En voyant une fleur des élèves songent à Noël, d'autres à la fête des mères.

Les SUBJETS D'OBSERVATION sont profitables et révélateurs.

L'instituteur pourra encore aider l'élève en lisant divers paragraphes d'introduction afin de favoriser la variété d'expression.

La lecture des "perles" est un stimulant et un encouragement. On peut lire toute une composition ou un simple paragraphe. Il est encore louable de signaler une belle phrase comme l'emploi d'un bon mot.

Il importe de puiser ces "perles" un peu chez tous les élèves afin de ne pas mettre en lumière que les mieux doués.

Voilà, en résumé, les fruits que j'ai recueillis à l'AFCIS. C'est une joie de vous en faire part comme de féliciter les initiateurs de riches moments d'une bonne pédagogie.

Benoit PARIS, O.M.I.,
visiteur des écoles et
directeur de l'enseignement.

Laflèche

Mariage Sturgeon-Croisetière

Le samedi 29 décembre, en l'église Ste-Radegonde de Laflèche, M. l'abbé A. Moquin bénissait le mariage de Mlle Paulette Croisetière, fille de M. et Mme Georges Croisetière, à M. Ralph Sturgeon, fils de M. et Mme Robert Sturgeon, de Laflèche.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une robe blanche en poult-de-soie avec manches longues; une merveille de simplicité, création de sa mère. Son voile était retenu par un diadème de perles et de diamants. Elle tenait un missel décoré d'un joli bouquet de roses avec rubans de même nuance.

Les filles d'honneur, Mlles Rosabelle Croisetière et Gail Sturgeon, soeurs des mariés, Irène Moulin, cousine, de Glentworth, et Carol Green, amie, de Gravelbourg, portaient des robes et chapeaux identiques en velours rouge et bouquets de roses blanches sur leur missel.

Les garçons d'honneur étaient MM. Ken Holzer, de Regina, Laurier Croisetière, frère de la mariée, Maurice Durant, de Willow-Bunch, et R. Lono, de Kincaid.

La bouquetière était Adèle Croisetière, soeur de la mariée, qui portait une toilette identique à celles des filles d'honneur. Le petit page était Robert McLean, d'Assiniboia.

MM. Raymond Clermont et F. Crooks, de Woodrow, agissaient comme huissiers. Les solistes étaient MM. Ken Holzer et Jerry Grill, de Regina.

Après la cérémonie religieuse, les invités se rendirent à la salle paroissiale où un banquet fut servi à 150 invités. Le gâteau de circonstance fut confectionné par Mme Ida Moulin, de Glentworth. Le registre était tenu par Mlle Alice Morissette, de Summercove. M. Jerry Grill remplissait le rôle de maître de cérémonies.

Après le banquet, tous se réunirent à la salle de la Légion pour une soirée dansante. L'orchestre Romansky, de Glentworth, fournit la musique.

Au départ du voyage de noces à Beauval, la mariée portait un ensemble couleur or avec accessoires bruns. M. et Mme R. Sturgeon demeureront à Beauval.

Décès

Le 30 décembre 1962 s'éteignait M. Georges Klein, fils de M. et Mme Mathias Klein, de Laflèche, à l'âge de 44 ans. Il était le mari de Elisabeth McCrae, qu'il épousait à Edimbourg, Ecosse. De ce mariage naissaient quatre enfants, Glenn, 15 ans, Gordon, 13, Heather, 7, et Sheila, 5.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse et ses enfants, son père et sa mère, cinq frères, Adam, de Lytton, C.-B., John et Isidore, de Moose Jaw, William et Karl, de Laflèche; trois soeurs, Mary (Mme Gilbert Dumélie), de Fir Mountain, et Mmes Thérèsa Bolindor, d'Edmonton, Alta, et Elsie Morrisson, d'Assiniboia. Un frère, Joseph, le précédait dans la tombe en février 1954.

M. Klein était légionnaire, Chevalier de Colomb, membre actif de plusieurs organisations et un fervent chrétien. Il appartenait au Régiment du sud de la Saskatchewan, en 1939, et servit outre-mer de 1940 à 1945. Il fit ses études au couvent de Laflèche et à l'école Happy Hill.

Les porteurs étaient MM. Maurice Andries, Julien DeWulf, Valère Rommelaere, Jim Smith, Maurice Watteyne et Raymond Bourassa.

Çà et là

M. et Mme Edouard Tétreault reviennent d'un voyage à Dryden, Ont., où ils passèrent quelque temps chez des parents.

Mme Clara Soucy, de Vancouver, passe quelques mois avec ses parents, M. et Mme A. Périgny.

M. Hervé Lizée, actuellement à l'hôpital, doit partir pour un voyage de quelques mois en Colombie-Britannique.

Mme Clara Perras, d'Ottawa, passa quelques semaines chez son frère, M. Edmond Bilodeau.

M. et Mme Adrien Belcourt passèrent le temps des Fêtes avec leur fils, à Regina.

La démolition de l'ancienne boulangerie Phaneuf se continue; l'ancien hôpital est à vendre et le nouveau bureau de poste est en voie de construction.

Claude Desmarais, Michel Klein, C. Bourassa et Gilbert Chabot sont retournés au collège après les vacances.

Après avoir passé le congé des Fêtes chez ses parents, Mlle Léona Perrey, étudiante garde-malade, est retournée à l'hôpital de la Providence de Moose Jaw.

Val Marie

Curling

Le championnat de curling du district no 4 des Conseils des Chevaliers de Colomb alla à l'équipe du sous-conseil de Val Marie. Les membres de cet équipe étaient MM. G. Lewans, Rolland Syrenne, Alphonse Lewans et Robert Lemire.

L'événement eut lieu à Richmound et quatre conseils y participaient: Swift Current, Prelate, Richmound et Ponteix, ce dernier représenté par le sous-conseil de Val-Marie. Ils rapportèrent la coupe traditionnelle avec eux, le dimanche soir 6 janvier.

Çà et là

M. et Mme H. Ronceray ont visité la soeur de M. Ronceray, à Fruitvale, C.-B., et son frère, à Grassy Lake, Alta.

M. Roger Leblanc est de retour de Regina, où il a suivi un cours de barbier.

M. et Mme Albert Pinel et leur fille, Thérèse, de Moose Jaw, ont visité des parents à Ponteix.

Mlle Pauline Pinel, employée à Moose Jaw, était chez ses parents pour les Fêtes.

M. H. Schulte, de Ocean Falls, C.-B., a passé quelques jours chez M. et Mme A. Vadeboncoeur.

M. Jos. Bouchard et ses enfants, Jean et Jeanne, sont allés à Montréal en automobile.

M. Arthur Tessier et sa famille visitent leurs parents à Val Marie.

M. Olivier Pinel suit des traitements médicaux à l'hôpital de Swift Current.

M. et Mme Jean Cornet étaient en visite à Gravelbourg.

Deux nouvelles lignes téléphoniques ont été installées, districts ruraux de Val Marie et Beaver Valley.

Gravelbourg

Çà et là

M. et Mme Raymond Lizée sont revenus d'une visite chez M. et Mme Antonio Fournier, à Maillardville, C.-B. Ils ont assisté au mariage de Mlle Laurianne Fournier, le 26 décembre.

M. et Mme Jean-Marie Arcand, de Dawson City, Man., étaient en visite chez MM. et Mmes Donat Chenard et Lucien L'Heureux.

Mme Donat Legault est partie en promenade chez sa fille, Jeannette, à Calgary, et elle se rendait ensuite à San Francisco, Californie, pour visiter ses fille et gendre, M. et Mme Marcel LeBlanc.

Mlle Lise Côté est revenue à Gravelbourg, après avoir été en promenade chez sa soeur, à Edmonton, Alta.

Le capitaine Roger Beauregard, fils de Mme Arthur Beauregard, de Gravelbourg, officier du 1er bataillon du Régiment Princess Pat de l'Armée canadienne, vient d'être décoré de la médaille de l'Ordre de l'Empire Britannique pour services rendus au cours d'opérations militaires en Corée en 1961. Cette médaille lui sera remise par le général Georges Vanier, gouverneur-général du Canada.

Le 22 décembre dernier eut lieu à Verdun, Qué., le mariage de Mlle Thérèse Morin, fille de M. et Mme Noé Morin, de Gravelbourg, à M. Peter Mabberly, de Verdun, Qué. Les jeunes époux demeureront à Verdun.

Lac Pelletier

Va-et-vient

M. Aquilla St-Jacques est allé passer quelque temps chez son frère, M. Joseph St-Jacques, à Baumont, Alta.

M. et Mme Joseph Dumesnil se rendirent à Ponteix, le vendredi 4 janvier, et ramenèrent leur fille, Géraldine, pensionnaire au couvent Notre-Dame, pour la fin de semaine.

M. et Mme Georges Pellerin allèrent à Swift Current et visitèrent Mme Irène Perron et sa famille, le lundi 7 janvier.

Mme Maxime Pendleton, de Port Alberni, C.-B., accompagnée de ses deux enfants, est venue visiter ses parents, M. et Mme Cliff Paul, et leur famille, pour deux semaines.

M. et Mme Albert Létourneau allèrent conduire leur fils au Jardin Notre-Dame de Gravelbourg, le 7 janvier; ils en profitèrent pour visiter M. et Mme André Bouvier.

M. André Perron est venu passer quelque temps chez M. et Mme Irvin Studer.

M. Marcel Laverdière se rendit à Swift Current pour voir sa femme et visita en même temps M. André Laverdière; tous deux sont hospitalisés présentement.

M. et Mme A. Pelletier et Mme Irvin Paul rendirent visite à MM. Irvin et James Paul, hospitalisés à Swift Current. Prompt rétablissement à ces malades.

M. Jake Tiechroeb se rendit à Moose Jaw, dernièrement, pour affaires.

Oignons au pied

Il semble plus distingués de dire qu'on est atteint d'"Hallux valgus" que de dire qu'on a un oignon au pied, mais la douleur et la vilaine apparence restent les mêmes. Cette déformation provient souvent de chaussures mal ajustées surtout celles qu'on porte pendant son enfance. Même les chaussons d'un bébé doivent être assez grands pour tenir compte du rétrécissement causé par le lavage répété. Les pieds d'un enfant peuvent grandir de toute une pointure pendant une période de deux mois.

Noces d'argent, à Titanic, de M. et Mme M. Fiolleau

TITANIC — Le 4 janvier, environ 80 parents et amis se réunissaient à la salle paroissiale pour célébrer le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Marius Fiolleau. Les jubilaires entrèrent dans la salle accompagnés de M. et Mme Henri Leduc, cette dernière ayant été demoiselle d'honneur, il y a 25 ans.

M. et Mme Fiolleau eurent la joie d'être entourés de tous leurs enfants à cette occasion: leurs deux filles, Yvette, et son époux, de Prince George, C.-B., et Doris, et son époux, M. Peter Brown, de Birch Hills, et leurs deux fils, Lionel et Larry, à la maison.

M. Charles Boyer agissait comme maître de cérémonies. Tous passèrent une agréable soirée, et à minuit, un réveillon délicieux fut servi. M. l'abbé Lachance récita le Bénédicité. M. Henri Leduc présenta le toast aux jubilaires et exprima son désir de participer au jubilé d'or, et M. Léonard Doucette leur présenta une bourse au nom de leurs enfants et des personnes présentes.

M. et Mme Marius Fiolleau remercièrent en termes appropriés tous ceux qui avait préparé cette fête en leur honneur, ainsi que toutes les personnes présentes.

Va-et-vient

M. et Mme Olivier Boyer sont retournés en Colombie-Britannique le 7 janvier. M. Edmond Mercereau est parti avec eux pour se trouver un emploi.

Mlle Agathe Mercereau est retournée à Saskatoon, où elle travaille.

Léoville

Noces d'argent

A l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage, le 28 décembre, M. et Mme Albert Laventure avaient la surprise de recevoir à leur résidence leur parenté, M. et Mme Raymond Laventure, Mme Auxilia Laventure, Mlle Alexina Laventure, MM. et Mmes Adjutor Laventure, Gérard, Armand et Paul Fréchette et Candid Poulin, de Spiritwood, MM. et Mmes Edgar Laventure et Oscar Henrie, ainsi que Mme Pierre Francon et M. Adjutor Laventure. Ces derniers étaient témoins à leur mariage il y a 25 ans.

De magnifiques cadeaux leur furent offerts. Mme Stella Marion avait très bien décoré le gâteau de circonstance.

Va-et-vient

MM. et Mmes Louis Orieux, Lucien Lafond et Robert Chalifour, ainsi que M. Fernand Henrie et Mlle Aline Chalifour, se rendirent en voyage à Vancouver pour Noël.

A l'occasion de Noël, plusieurs familles de la paroisse eurent le bonheur de recevoir leur parenté: Mlle Cécile Mruneau, institutrice à l'école St-Michel de Prince-Albert, chez ses parents, M. et Mme Alfred Bruneau; Mlle Phyllis Gruending, institutrice à l'école séparée de Spiritwood, chez ses parents, M. et Mme A. Gruending; Mlle Jeannine Poulin, institutrice à Prud'homme, chez ses parents, M. et Mme Arthur Poulin; les normaliennes de Saskatoon, Mlles Helen Trash, Sylvia Thiel et Anna Lavoie, chez leurs parents; Mlle Irène Lavoie, de l'Institut de Prince-Albert, et MM. Maurice et Réal Lafond, étudiants à Prince-Albert, chez leurs parents; les collégiens de Prince-Albert, Gérard Lafond, Daniel Chalifour, Albert Henrie et Maurice Polard, chez leurs parents; MM. Roland et René Denis, de Uranium City, et Mlle Yvette Denis, d'Edmonton, chez leurs parents, M. et Mme Roger Denis; la famille Aimé Boire, de Saskatoon, chez MM. et Mmes J.-B. et Eugène Boire; M. et Mme Armand Quessy chez leur mère, Mme Louise Lecore; Mlle Marguerite Fournier chez son amie, Mlle Paulette Chicoine; M. et Mme Léon Bussière, de Vonda, chez leurs frères et soeurs, MM. et Mmes Jules, Gédéon et Pierre Chalifour, Arthur Poulin et Louis Denis. Ces derniers recevaient aussi leurs soeur et beau-frère, de Prince-Albert, M. et Mme Edgar Fontaine, qui ont profité de cette occasion pour visiter leurs enfants, M. et Mme Léo Fontaine.

M. et Mme Raymond Parent sont venus chez leur mère, Mme Gertrude Parent.

M. et Mme Réal Campagna, de Cold Lake, Alta, rendirent visite à leurs parents, MM. et Mmes Omer Campagna et Louis Denis.

Mlle Alexina Laventure, de Maillardville, C.-B., vint chez sa mère, Mme Anxilia Laventure, ainsi que chez ses frères, Albert et Adjutor.

M. et Mme Jean Bonneau, de Debden, visitèrent leurs parents, M. et Mme Pierre Chalifour.

M. et Mme Lionel Florizone, de Grinicha, Alta, ainsi que Mme Isabelle Couture, vinrent chez MM. et Mmes Pierre Polard et Paul Couture. M. et Mme Emery Goudreau, de Prince-Albert, sont également venus chez M. et Mme Couture.

Prud'homme

Beaucoup de parents et amis se sont réunis à Prud'homme pendant le temps des Fêtes.

M. et Mme Leslie Visko et leur famille ont fait un voyage à Kindersley pour y visiter M. et Mme Louis Rousson.

M. et Mme Maurice Devillère, de la Colombie-Britannique, furent de passage chez MM. et Mmes A.-J. Desautels et Louis Lafrenière.

M. et Mme Edouard Boutin, de Debden, MM. et Mmes Laurent et Guy Grimard et Laurent Loiselle et leurs familles, de Saskatoon, visitèrent M. et Mme Victorien Grimard.

M. et Mme Jos. Janix, de Saskatoon, visitèrent M. et Mme René Proulx.

M. et Mme Donald Préfontaine, de Saskatoon, furent de passage chez M. et Mme Emile Préfontaine.

MM. Constant et Donald Bandet sont de retour chez leurs parents, M. et Mme Louis Bandet.

Félicitations à M. et Mme Maurice Lévesque à l'occasion de leur mariage, le 27 décembre à St-Denis.

Le mercredi 9 janvier eut lieu la réunion du groupe Foyer-Ecole. M. l'abbé André Blondeau montra ses diapositives colorées de son voyage à Rome lorsqu'il prit part au Concile. Il y eut une belle assistance à la réunion.

Prompt rétablissement à M. Simplice Bandet et Mme Bertha Beaudry, qui ont été hospitalisés dernièrement.

Naissances

Née à M. et Mme Charles Hannotte, une fille, Monique-Thérèse-Marie, le samedi 29 décembre 1962, baptisée par son oncle, M. l'abbé André Blondeau. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Marichal, de Domremy. A cette occasion, M. et Mme Paul Blondeau et leur fils, Guy, furent de passage chez M. et Mme C. Hannotte.

Félicitations à M. et Mme Léo Lafrenière, heureux parents du premier bébé de la nouvelle année, né à l'hôpital de Cudworth. Il fut baptisé sous les noms de Donald-Edouard. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Lepage, de Vonda.



La Marche des Dix Sous

Pour notre ami infirme

"Il faut que je me rattrape. Je veux être capable de donner des choses, de posséder des choses et de faire des choses que je n'ai jamais pu faire dans le passé. J'espère pouvoir commencer un nouveau genre de vie, loin de mon passé lié à la médecine."

Pour Raymond Proulx, de 243, rue Des Meurons, St-Boniface, jeune homme de 21 ans, ceci est une tâche assez difficile. Depuis dix ans, il a été admis à l'hôpital 21 fois pour des opérations et des traitements médicaux: il est atteint de l'ostéomyélite, une infection qui ronge la moelle des os. A un certain temps, il demeura pendant dix-huit mois dans un lit d'hôpital supportant un total de quinze différents moulages en plâtre sur sa personne.

Malgré tout cela, Raymond parvient à garder sa bonne humeur et espère que l'avenir lui procurera du travail afin qu'il puisse aider au soutien de sa mère, Mme I. Proulx, et de sa jeune soeur, Claudette. En plus, il désire voyager et devenir un membre actif de la société.

Pour cela, il a recours aux bons soins médicaux et aux conseils de la "Manitoba Society for Crippled Children and Adults". En 1955, cette Société lui procura des supports pour ses jambes et assuma la responsabilité de le conduire à l'école et à l'hôpital où il obtenait des traitements deux fois par semaine.

Cherchant toujours un moyen de gagner un peu d'argent, il entreprit, pendant un de ses séjours à l'hôpital, de louer des appareils de télévision aux autres patients des différentes salles.

Au cours d'un été, il travailla à un petit restaurant, puis obtint un emploi dans une pharmacie. Toujours très ambitieux il était aimé de ses patrons, mais une nouvelle crise d'ostéomyélite l'obligea à chercher un travail moins fatigant. C'est alors que la "Society for Crippled Children and Adults" lui paya un cours commercial, espérant qu'il pourrait l'utiliser en travaillant avec son père.

Mais ce rêve fut vite oublié, lorsqu'à la suite d'une crise cardiaque, son père mourut subitement. Chargé de problèmes financiers et très attristé, Raymond eut recours, de nouveau, à la Société. Celle-ci lui trouva un emploi temporaire comme comptable-junior. Il se rendit ensuite à Thompson pour travailler pendant quelque temps, mais dut revenir d'urgence à Winnipeg lorsque son état de santé s'aggrava.

Et de nouveau, notre ami, Raymond Proulx, est hospitalisé. Les médecins ont déclaré qu'il doit subir d'autres interventions et traitements médicaux pendant encore environ quatre ans. Après ce temps, il espère trouver un emploi permanent, continuer son éducation qui a été négligée à cause de longs mois passés à l'hôpital et se faire de nombreux amis. Heureusement que la "Society for Crippled Childrend and Adults" sera toujours à sa disposition pour l'aider et l'encourager.

Mais n'aimeriez-vous pas aider, vous aussi? Et vous le pouvez, en contribuant généreusement à la campagne de la Marche des Dix Sous pour 1963 qui a été lancée récemment. Aidez à toutes ces personnes moins fortunées que vous.

Et surtout, chers jeunes, ne les oubliez pas dans vos prières. Un autre moyen qui prouverait votre grand coeur et qui saurait certainement égayer notre ami serait de lui envoyer une carte de souhait ou un mot d'encouragement à l'adresse indiquée plus haut. Ce bel acte de charité et d'amour pour votre prochain vous sera rendu au centuple, croyez-moi.

COUSINE JOSETTE.

La médecine expliquée

Certains termes de médecine n'ont pour vous qu'une signification assez vague; pourtant ils font partie maintenant du langage courant. Voici, dans cette page, la signification de quelques-uns d'entre eux.

Les microbes: Ce sont des êtres vivants microscopiques qui peuvent transmettre des maladies. Ils sont divisés en deux groupes:

— Les bactéries, des végétaux, dont la taille est d'un millième de millimètre environ. Elles se présentent sous forme de bâtonnets (bacille diphtérique, tétanique, etc.) ou en grains (groupe des "coques", genre staphylocoques, qui donnent la furonculose, l'anthrax, etc.).

— les virus, dont la taille ne dépasse pas un millionième de millimètre. Ils transmettent des maladies allant de la grippe bénigne à la typhoïde ou la poliomyélite.

La vaccination: un être humain qui lutte contre une légère infection produit des anticorps qui tuent les microbes. Si, par la suite, l'infection se reproduit sous une forme aigüe, l'organisme est déjà armé pour la lutte. C'est ainsi que l'on vous inocule des microbes peu virulents de la tuberculose pour que vous puissiez résister facilement à une attaque de cette maladie.

Les antibiotiques: ces substances, produites par des bactéries, des moisissures, des végétaux et des animaux, empêchent le développement des microbes infectieux. Les plus connus sont la streptomycine, l'auréomycine et surtout la pénicilline.

Les groupes sanguins: le sang est composé d'un liquide, le plasma, et de globules blancs et rouges. Suivant les propriétés d'agglutination de ces derniers, on classe les sangs en quatre groupes: A (42 pour cent des individus en général), B (11 pour cent), O (44 pour cent) et AB (3 pur cent). En cas de transfusion, on choisit donc un donneur ayant le même groupe sanguin que le receveur. Le groupe O, c'est celui des donneurs universels, mais il ne peut recevoir du sang que de son propre groupe.

Facteur Rhésus: sur 100 individus, 85 ont des globules rouges contenant une substance appelée "facteur Rhésus", du nom d'un singe, macacus rhesus, qui en possède aussi. Ces individus sont dits "Rh positifs", les autres sont des "Rh négatifs". Sur les cartes donnant le groupe sanguin des êtres humains, vous verrez aussi l'indication de leur rhésus. En effet, 5 pour cent des Rh négatifs ne peuvent supporter une transfusion de sang provenant d'un individu à Rh positif, même s'il est du même groupe sanguin.

Lutte contre les rhumes

Les vêtements et les pieds mouillés peuvent entrainer des rhumes; par conséquent, il faut se tenir au sec pendant le mauvais temps. Pendant les temps froids, il faut porter des couvre-chaussures chauds pour tenir les pieds au sec et pour empêcher les chutes sur la glace. Les enfants ont besoin de ces vêtements protecteurs afin de prévenir les rhumes qui sont responsables de la plupart des absences de l'école.

Vient de paraître

Pas de prêtre entre toi et moi

par

Pierre l'Ermite

Pierre l'Ermite raconte ici l'expérience douloureuse d'une jeune femme qui, mariée à un incroyant, subissant son influence quotidienne, en vient à perdre la foi. Accrochée à son mari qui représente tout pour elle et apprenant un jour son infidélité elle s'abandonne au désespoir et risque d'y laisser son salut éternel. Seule, l'intervention d'un prêtre qui avait eu autrefois sur elle une excellente influence, arrive à lui faire voir le chemin étroit qui la conduit vers la miséricorde divine.

Ecrit à la manière de Pierre l'Ermite dont on connait le prestige **Pas de prêtre entre toi et moi** reste d'actualité par le problème qu'il traite, très fréquent dans le monde actuel.

La jeune fille qui se prépare au mariage doit y apporter de solides convictions religieuses et une volonté inébranlable de les garder à travers toutes les vicissitudes de la vie. Son exemple, alors, pourra entrainer son mari vers une pratique religieuse plus soutenue et leur bonheur conjugal s'en trouvera raffermi.

"Pas de prêtre entre toi et moi", par Pierre l'Ermite se vend à **Fides**, au prix de $2.00.

Les clubs 4-H fêteront leurs 50 ans

Les Clubs 4-H du Canada, bien enracinés dans les régions agricoles, célèbrent cette année leur 50e anniversaire de fondation.

Le tout a débuté à Roland, au Manitoba, en 1913, quand huit garçons et filles ont lancé un mouvement destiné à former de meilleurs fermiers, de meilleurs citoyens.

Les 4-H signifient: Honnêteté, Habileté, Humanité, Honneur. Les membres du club tentent de réaliser cet idéal pour leur club, leur ville et leur pays.

Le 12 mai, un monument sera dévoilé à Roland, situé à 50 milles au sud-ouest de Winnipeg, pour marquer l'événement. Aujourd'hui, il y a 72,000 membres répartis dans 4,545 clubs des dix provinces canadiennes. Ils font partie d'un mouvement qui existe dans plus de 60 pays.

Le conseil canadien des clubs 4-H a été créé en 1931.

Durant cette année du jubilé d'or, les jeunes 4-H se préoccuperont du problème de la faim dans le monde.

Il y aura également des visites entre délégués des dix provinces qui se rendront dans les provinces voisines ainsi qu'une semaine spéciale 4-H en novembre prochain.

Le travail du club porte surtout sur l'agriculture et ses membres organisent des expositions agricoles par exemple, mais il s'attaque également aux problèmes municipaux. Son programme d'activités dure 12 mois par année.

Dans la plupart des provinces, le ministère de l'Agriculture accorde son aide au travail des 4-H.

Nos amis d'hiver

LES OISEAUX

Voici quelques suggestions sur l'art d'attirer les oiseaux.

Ne manquez pas de dresser la liste des oiseaux qui fréquenteront votre jardin; si vous êtes fidèles à installer une mangeoire chaque année, cette liste de visiteurs s'allongera vite.

Différentes notations sont possibles:

Quels oiseaux se montrent difficiles dans le choix de la nourriture? Lesquels mangent de tout? Les visiteurs deviennent-ils plus nombreux quand le sol est gelé ou après une tempête? Lesquels craignent le moins ou le plus la présence des enfants? Quelle température attire le plus de clients au comptoir? Lesquels prennent leur repas sur place? A quelle heure les premiers oiseaux se présentent-ils? A quelle heure les derniers arrivés? Quelle est l'attitude générale des autres à l'égard du moineau? etc. Voilà une source presque indéfinie d'observation.

Il est important de fournir aux jeunes l'occasion de constater par eux-mêmes l'utilité de leur installation, si nous voulons obtenir qu'ils continuent plus tard ce travail de protection des oiseaux, et cette attitude qu'ils prendront s'étendra aux autres domaines de la nature.

Voici un mélange satisfaisant de graines: 50 pour cent de soleil; 25 pour cent de grain pour serins; 10 pour cent de mil; 15 pour cent de grenaille pour les poules.

De temps à autre, placez un bol d'eau chaude à la disposition de vos oiseaux.

Mettez vos pains de suif dans des filets à larges mailles, ou dans un grillage à poulailler; suspendez-les bien en vue pour les oiseaux et pour vous; ricelez des pains de suif après les troncs d'arbres ou en-dessous des grosses branches.

Faites tricoter des sacs pour les pains de suif.

Découpez à la scie la silhouette des oiseaux qui vous visitent l'hiver, peinturez-la et ornez-en le local.

Pourquoi pas un concours de cartes de menus pour oiseaux?

Chaque enfant sera chargé à son tour d'entretenir la cage d'oiseau: enlever la neige, cueillir les restes de table et renouveler constamment les provisions.

Chacun sera invité à communiquer le résultat de ses observations.

Montez un album d'images, de textes, de poésie, de dessins, de peintures, sur les oiseaux; formez un comité d'édition de l'album.

Organisez un travail de recherche, individuel ou en équipe, sur vos oiseaux d'hiver: caractéristiques, menu, moeurs, méthode de protection, manière de les atttirer, etc.

Etudiez, sans les briser, les nids d'oiseaux dans les environs; l'absence de feuilles facilite cette recherche.

Vous êtes en visite

Que de fois vous avez senti le besoin d'aller saluer ce cher vieil oncle ou cette tante qui vous tient tant à coeur. A ce sujet, voici quelques suggestions qui, une fois mises en pratique, immortaliseront à jamais votre souvenir chez les gens que vous avez visités.

Tout d'abord, ne vous annoncez jamais. Vous savez, d'ailleurs que vous êtes toujours attendu avec impatience, alors pourquoi faire grandir l'impatience en vous annonçant. Arrivez toujours avec plusieurs valises, cela donnera l'impression que vous venez vous héberger longtemps et vos hôtes s'en réjouiront. Une fois installé, ne parlez surtout pas de partir, cela pourrait chagriner ceux qui vous prêtent asile.

Couchez-vous très tard en ayant soin de veiller à la maison, et levez-vous le plus tard possible. Mangez à des heures irrégulières et soyez pointilleux sur votre nourriture; on saura ainsi que vous avez du goût. N'apportez pas de cadeau à la maitresse de maison; elle pourrait croire que vous voulez la payer et c'est une impression que les gens n'aiment pas avoir.

Enfin lorsque vous parlerez de partir, vous verrez avec quel empressement on sera autour de vous. On vous réinvitera. Vous aurez laissé votre marque dans cette maison et on se souviendra longtemps de vous.

Pour rire un peu

— Dis-moi, Jojo, ta mère vient de me dire que tu fumais des cigarettes en cachette. Est-ce vrai?

— Papa, je serai franc, c'est vrai!

— Bon, pourrais-tu m'en donner une, mon paquet est vide.

• • •

Une étudiante se plaint amèrement à une amie:

— J'ai des insomnies, c'est épouvantable! Tu te rends compte que je n'arrive même pas à dormir quand il est l'heure de me lever . . .

• • •

— C'est très gentil, cette lettre que tu as écrite à ta grand-mère, ma chérie. Mais pourquoi as-tu fait des lettres aussi grosses?

— Mais maman, tu sais bien que grand-mère est sourde!

• • •

Chez le boucher:

— Les biftecks que je vous ai achetés la semaine dernière étaient immangeables. Ils auraient pu servir pour ressemeler mes souliers!

Le boucher se met à ricaner.

— Eh bien, ma bonne dame, pourquoi ne l'avez-vous pas fait?

— Parce que les clous n'ont pas pu entrer!

2ième DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE



L'un a le don de prophétie: qu'il se soumettre aux règles de la foi! Un autre, le don de rendre service: qu'il se dévoue! Celui qui est savant, qu'il enseigne! Celui qui a le don d'exhorter, qu'il réconforte! Le riche, qu'il donne avec simplicité! Le chef, qu'il pense aux autres! Celui qui aide les malheureux, qu'il y ajoute son sourire! (Rom. 12, 6-8)

Société Catholique de la Bible

Au Japon, non-chrétien, la fête de Noël veut dire "bienfaisance"

MATSUYAMA — Les paroles du Psalmiste: "Toutes les nations L'exalteront" se trouvent confirmées par l'importance de plus en plus grande que revêt Noël dans tous les pays du monde.

Une telle constatation est particulièrement frappante au Japon, car en ce pays, qui est l'un des plus fermés à l'évangélisation chrétienne, la fête de Noël exerce une telle attraction sur l'imagination populaire qu'en ce temps de l'année le pays semble une terre chrétienne: maisons ornées, vitrines des magasins richement décorées, chants de Noël, envoi d'innombrables cartes de voeux, émissions spéciales à la radio et à la télévision, etc. . .

Et tout cela s'est vérifié cette année plus encore que les années précédentes. Parce que Noël commémore la naissance du Christ, la télévision a présenté un magnifique programme de musique religieuse classique tandis que sur l'écran apparaissait une belle statue de l'Immaculée et que les brèves explications du présentateur faisaient apparaître avec netteté l'idée de la fête. C'est ce qui a fait dire à plusieurs que cette émission de Noël 1962 a revêtu un caractère plus religieux que dans le passé.

Voici, d'autre part, ce qu'a écrit un journal à propos du temps de Noël: "A mesure que passent les années, les pays non chrétiens acceptent de plus en plus les notions fondamentales qui président à l'annuelle célébration de la naissance du Christ. Et cela est particulièrement vrai des nations qui veulent la paix universelle et la fraternité humaine". L'article en question a voulu mettre en évidence comment, chaque année à l'occasion de cette fête, on fait appel à la générosité des Japonais pour recueillir des offrandes en nature et en espèces afin de soulager les nécessiteux. Les plus fameuses campagnes organisées dans ce but cette année l'ont été pour subvenir aux besoins des enfants pauvres et invalides. A cette fin, la radio et la télévision ont souvent décrit la triste situation de ces petits et, à plusieurs reprises, ont invité les grandes entreprises du pays à contribuer généreusement au soulagement de leur misère.

Certes! les effets de telles campagnes n'ont pas été aussi grands au Japon qu'ils auraient pu l'être en des pays chrétiens; mais tout de même, d'année en année l'intérêt des Japonais augmente en leur faveur et ce thème de Noël est de plus en plus caractérisé par un véritable esprit chrétien.

L'ONU au Moyen-Orient

L'ONU au Congo

L'OTAN en Europe

Au cours de l'année passée, nos soldats ont servi dans plusieurs terres étrangères, pour permettre au Canada de répondre à ses engagements envers l'ONU et envers l'OTAN. En haut: des soldats canadiens servant dans l'ONU au Moyen-Orient préparent leurs véhicules "Scout" avant de commencer une patrouille le long de la ligne de démarcation israélo-égyptienne. Ces patrouilles ont pour but d'éviter les incidents qui pourraient renouveler les hostilités dans cette région troublée du désert. Au centre: des soldats canadiens de la FUNU au Congo empilent des sacs de sable autour de leur Q.G. à Elisabethville, pendant que d'autres posent un câble téléphonique à travers l'herbe haute de la jungle. Le rôle du Canada au Congo est de maintenir les communications entre les avant-postes disséminés des forces de l'ONU. En bas: les soldats du groupe de brigade d'infanterie canadienne en Europe se soumettent à des exercices militaires rigoureux, en vertu du programme d'instruction intensive qu'on leur fait suivre pour les maintenir prêts au combat, tout en servant dans les forces terrestres de l'OTAN en Allemagne. (Photo Défense Nationale)

Etes-vous prudent?

Bien qu'elle soit rangée au nombre des vertus cardinales, c'est la prudence, modeste vertu bourgeoise, que notre test étudie aujourd'hui. La prudence qui, dans la petite vie de tous les jours, prépare prévoit, prévient, prémunit et préserve. Une vertu discrète, toute attachée aux détails. Ses effets pourtant ne sont pas négligeables: jugez plutôt!

1. Tous vos livres de classe et vos affaires personnelles qui passent la porte de l'école sont-elles marquées à votre nom? (2)
2. Votre montre est-elle munie d'un dispositif antivol? (2)
3. Les serrures de vos valises fonctionnent-elles correctement? (1) Les clefs existent-elles toujours et sont-elles en votre possession? (3)
4. Avez-vous un agenda? (1) Y inscrivez-vous régulièrement rendez-vous et courses à faire? (2)
5. Mettez-vous vos nom et adresse au dos des lettres que vous postez? (2)
6. Allez-vous de bonne grâce aux visites médicales scolaires? (5)
7. Retirez-vous, avant le cours de gymnastique, bijoux, lunettes et montre? (1)
8. Changez-vous de temps à autre l'ampoule de votre lampe de travail? (3)
9. Passez-vous toujours par les intersections lorsque vous traversez une rue? (5)
10. Evitez-vous les sujets dangereux (opinions politiques ou religieuses, racisme . . .) lorsque vous parlez pour la première fois avec quelqu'un? (5)
11. Lisez-vous attentivement le mode d'emploi ou demandez-vous des explications détaillées lorsque vous utilisez un appareil neuf ou prêté (tourne-disques, caméra, fer à repasser . . .)? (5)
12. Si vous circulez sur un engin motorisé, êtes-vous bien sûr de connaitre à fond le Code de la Route? (2) Vous tenez-vous au courant de ses modifications? (3)
13. Etes-vous très réservé lorsqu'un inconnu vous aborde dans la rue? (3)
14. Enfin, au cours de cette dernière année scolaire, vous êtes-vous trouvé dans une (ou plusieurs) de ces tristes situations:
   ★ sous une pluie diluvienne, sans imperméable;
   ★ dans un magasin, sans argent;
   ★ à un cours sans le cahier, la copie ou le livre nécessaire;
   ★ au cinéma, sans mouchoir pour éponger vos larmes;
   ★ chez le pharmacien, sans ordonnance ni feuille de S.S.;
   ★ dans l'autobus sans votre carte de transport;
   ★ dans la rue, perdue, faute d'avoir noté l'adresse exacte où vous devez vous rendre;
   ★ devant votre porte, sans les clefs;
   ★ chez le teinturier, le cordonnier ou tout autre commerçant sans la fiche de dépôt de l'objet que vous venez reprendre;
   ★ chez des amis, sans les fleurs ou le livre que vouliez leur apporter;
   ★ au spectacle, devant le guichet, sans les billets dûment loués depuis huit jours?

REPONSES

Chaque fois que vous aurez répondu OUI, appliquez la quotation indiquée pour les treize premières questions; comptez un point par réponse négative à chacun des onze alinéas de la question 14. Plus de 40 points: vous avez en horreur profonde les retards, accidents, incidents, contretemps, les "coups-pour-rien". . . "Tout cela peut si facilement être évité et à si peu de frais", pensez-vous avec juste raison. Entre 40 et 20 points: vous êtes prudent . . . quand vous y pensez, et c'est trop peu souvent. Résultat pratique: vous êtes souvent surpris par les événements, un peu dépassé et il vous arrive pas mal de déboires que quelques précautions minimum eussent évités. Moins de 20 points: vous aimez passer pour un fonceur, un audacieux et vous prenez délibérément tous les risques, graves ou minimes avec la même désinvolture. Cela n'a cependant rien d'héroïque. Peut-être n'avez-vous jamais songé que vous preniez ces risques, vous en faites aussi courir aux autres. En avez-vous le droit?

Grand concours national pour jeunes cordons-bleus

On recherche un jeune cordon-bleu canadien de talent.

"Pour la première fois au Canada, les meuniers de la farine Five Roses organisent cette année des Epreuves Culinaires pour les jeunes", a déclaré le président de la compagnie, M. A. Atkins.

"Nous voulons entourer ces Epreuves de tout l'éclat possible afin d'encourager les jeunes Canadiennes à se perfectionner dans l'art culinaire", ajoute M. Atkins. Toutes les adolescentes, résidant au Canada et âgées de 13 à 17 ans, le 28 avril 1963, ont droit de s'inscrire à ces Epreuves. Elles auront ainsi l'occasion de faire valoir leurs talents au cours d'Epreuves Culinaires où elles rencontreront des jeunes filles de toutes les régions du Canada".

Les intéressées devront tout d'abord répondre à un questionnaire ayant trait à la préparation de pâtisserie et envoyer leur recette préférée.

Les dix jeunes filles choisies dans chaque province seront invitées à participer aux Epreuves Culinaires provinciales, accompagnées de leur maman ou d'un chaperon. Ces Epreuves provinciales, ainsi que les Epreuves nationales de Toronto, se dérouleront dans les magasins Eaton de chaque province. Elles débuteront le 23 mars et détermineront les gagnantes de chacune des dix provinces. Ces élues recevront une obligation d'épargne du Canada de $100, un trophée gravé et une magnifique valise pour leur voyage à Toronto où auront lieu les Epreuves nationales, le 27 avril 1963. Quatre-vingt-dix participantes recevront $25 en argent et 300 autres se verront décerner des diplômes pour leurs mérites.

Aux Epreuves provinciales et nationales, les jeunes filles devront préparer leur propre recette, plus une recette fournie par le Comité. Dix recettes officielles, préparées par le Comité, sont actuellement à la disposition des jeunes filles. L'une de ces recettes sera choisie et utilisée aux Epreuves Culinaires provinciales et nationales.

La gagnante des Epreuves nationales à Toronto recevra le titre de "Jeune cordon-bleu canadien pour 1963". Elle recevra aussi une bourse d'études de $1,500 ou une obligation d'épargne du Canada de $1,000, en plus d'une coupe en argent gravée. Des obligations d'épargne de $200 et de $100 seront remises aux adolescentes qui se classeront deuxième et troisième.

Quant au jury des Epreuves Culinaires, il sera composé de quarante spécialistes en économie ménagère, choisies par tout le pays. Mme Hélène Gougeon, dont la réputation en art culinaire est bien établie d'un océan à l'autre, agira comme conseillère spéciale des Epreuves.

Les Epreuves provinciales auront lieu aux dates suivantes:

23 mars	Moncton
23 mars	St-Jean (T.-N.)
30 mars	Charlottetown
30 mars	Halifax
30 mars	Vancouver
6 avril	Edmonton
6 avril	London
6 avril	Saskatoon
20 avril	Montréal
20 avril	Winnipeg

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Robe de Satin Rouge

par Marie-Antoinette de Miolis

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 8

La jeune Parisienne ne pouvait s'empêcher de penser qu'il lui était difficile d'agir avec tact en face des situations délicates qui étaient devenues les siennes. Elle se dit qu'elle aurait pas trop de toute son habileté pour s'en tirer sans peiner ni froisser personne et se sentit tout à coup terriblement seule et abandonnée.

La naive fierté des Morton, heureux du succès de leur nièce, la réconforta quelque peu. Elle éprouvait une sincère affection pour cet oncle et cette tante Anny qui représentaient maintenant son unique famille.

La soirée s'acheva brillamment et à la satisfaction de tous. Avec un certain soulagement, Virginia constata que Doris, usant de sa séduction, n'avait presque pas quitté Olivier de Favre et que Toshi avait fait sans déplaisir apparent les honneurs de la maison paternelle à plusieurs jeunes filles de sa race. Tout semblait aller au mieux . . .

Le lendemain, la plupart des journaux américains et japonais donnèrent le compte rendu de la réception de Mikio Tanaka. On y parla beaucoup de la "robe de satin rouge" portée par la ravissante ambassadrice de la mode française . . . Toute la société élégante de Tokio connaissait maintenant le nom de Virginia Morton . . . La réputation du "Cri de Paris" était assurée . . .

CHAPITRE V

La consternation fut grande lorsqu'on apprit deux jours plus tard que l'écrin précieux montré par le "magnat de la perle" à ses amis, avait mystérieusement disparu! . . .

Aussitôt, tous les quotidiens de la capitale s'emparèrent de l'affaire. Il y fut raconté comment Mikio Tanaka, sitôt après le départ du dernier invité, avait constaté que les perles n'étaient plus dans le "tokonoma" à leur place habituelle . . . Mikio Tanaka avait, disaient-ils, immédiatement alerté la police . . . Les vols sont très rares au Japon où les portes ne se ferment pourtant jamais à clé; ce fait exceptionnel ne pouvait donc manquer de passionner la Presse de Tokio . . . La personnalité de la victime ajoutait encore de l'intérêt à l'affaire . . .

Jack Morton arriva le matin de bonne heure chez Virginia. Son visage était décomposé.

— As-tu lu les journaux? demanda-t-il à brûle-pourpoint à sa nièce.

— Quelques-uns, oui, en anglais et en français . . . J'ai appris ainsi la disparition des perles.

— As-tu vu celui-ci? précisa-t-il en tendant un quotidien américain très connu dans la haute société de la capitale, "La voix des Etats-Unis".

Virginia prit le journal sur lequel un article était encadré au crayon rouge. Elle le parcourut des yeux. A mesure qu'elle lisait, le sang se retirait de son visage . . . Enfin, elle s'assit brusquement comme si ses jambes se refusaient à la porter.

— C'est ignoble! murmura-t-elle . . . Qui a pu écrire une chose pareille?

— Peu importe l'auteur! . . . L'article est là et c'est ce qui m'épouvante . . . Il a été lu ce matin par des milliers d'abonnés américains et aussi par un bon nombre de Français et de Japonais puisqu'ici presque tout le monde comprend notre langue . . . Te rends-tu compte, Virginia, de ce que peuvent représenter ces quelques lignes? . . .

L'industriel saisit nerveusement le journal et lut à voix haute:

"Le propriétaire bien connu d'un Etablissement de perles de culture, Mikio Tanaka, a été la victime d'un vol survenu dans de singulières conditions. Lors de l'importante réception dont nous avons, il y a deux jours, relaté l'élégance, il s'était plu à faire admirer un écrin contenant de magnifiques perles naturelles . . . Dès le départ de ses invités, il constata que ces perles avaient disparu . . . Discrètement questionné, son personnel assura qu'une femme avait été vue sortant furtivement du tokonoma privé . . . Elle portait une longue robe de satin rouge . . ."

— Une longue robe de satin rouge . . . répéta machinalement Virginia d'une voix de somnambule . . .

— Il est impossible, s'écria Jack Morton, de ne pas faire le rapprochement . . . L'article ne mentionne, il est vrai, aucun nom, mais comme, le lendemain de la réunion, tous les journaux décrivaient la merveilleuse robe de satin rouge de Virginia Morton, il est difficile de parler plus clairement! . . .

La jeune fille ne répondit pas . . . Le journaliste français Daniel Duchâteau venait de faire irruption dans le salon sans se faire annoncer . . . Il paraissait hors de lui et brandissait le même journal que celui apporté par l'industriel américain.

— Vous êtes au courant? s'écria-t-il . . . Quel scandale! . . . Qui a osé écrire cette infamie? Je le saurai! . . . Il faut que je le sache! . . .

— C'est épouvantable! gémit Virginia, donnant enfin libre cours à ses larmes et cachant son visage dans ses mains.

— Comptez sur moi, mademoiselle! s'exclama le jeune homme, bouleversé. J'en fais mon affaire! . . . Il ne sera pas dit que le journaliste Daniel Duchâteau aura laissé insulter la plus gracieuse et sympathique des Françaises! . . . Vous me reverrez sous peu!

Ce disant, il disparut aussi rapidement qu'il était entré, laissant Virginia et son oncle consternés et abattus.

Lorsque Daniel pénétra dans les bureaux de la presse américaine où son titre de "confrère" lui permettait de circuler librement, il n'hésita pas à faire un éclat.

— Qui a écrit l'article de "La voix des Etats-Unis' relatant l'affaire Mikio Tanaka? . . . hurla-t-il. Qui a osé parler de la "robe de satin rouge"?

Comme les journalistes se regardaient entre eux, le jeune Français reprit de plus belle.

— Qu'attend donc ce lâche pour crier son nom? Lorsqu'on est assez veule pour attaquer une femme dans les pages d'un journal, il faut en accepter les risques et ne pas oublier de mettre sa signature . . . Quel est celui d'entre vous qui a été assez misérable . . .

Il n'acheva pas! . . . Un grand jeune homme blond se leva de son siège et s'avança . . .

— Tommy Bell! . . . rugit Daniel Duchâteau, stupéfait et déchaîné . . . Cet ange de la littérature! . . . Ce benêt aux articles de sucre et de miel! . . . Mais quel démon t'a pris pour que tu aies osé jeter cette bombe sur la place de Tokio? . . . D'où tiens-tu ce ragot, malheureux imbécile?

— Secret professionnel! répondit laconiquement le journaliste américain.

— Tu refuses de parler? Tu ne refuseras peut-être pas de te battre, messager du mensonge! . . . Si tu n'es pas un capon, viens tâter de mes poings . . . Je me crois aussi fort à la boxe que n'importe quel Yankee! . . .

Très pâle, Tommy Bell retroussa les manches de sa chemise. Ses yeux brillaient d'un étrange éclat. Daniel ôta sa veste et s'engagea dans la bataille.

Tous les journalistes s'étaient levés, intéressés par ce combat inattendu. Ils flairaient sous cette atttaque un drame sentimental dont ils savouraient à l'avance les moindres détails. Tommy Bell était un garçon consciencieux. Ils ignoraient où il avait puisé son information mais on pouvait lui faire confiance! La robe de satin rouge avait certainement joué un rôle dans l'affaire!

Daniel et Tommy étaient à peu près d'égale force . . . Cependant, plus rapide que son adversaire, le Français eut bientôt le dessus. Il abandonna soudain la partie, laissant son adversaire étendu sur le parquet, le nez en sang et la lèvre tuméfiée.

— Sachez que je serai toujours présent lorsqu'il s'agira de protéger un être sans défense! dit-il en remettant sa veste. Avoueras-tu à présent de qui tu tiens ton faux renseignement?

Tommy détourna la tête et s'obstina dans son silence. Comme Daniel se jetait de nouveau sur lui, exaspéré de son impuissance, plusieurs des journalistes le prirent par les bras et l'écartèrent.

— Laissez-le! dirent-ils . . . Tu ne vois donc pas qu'il vient de s'évanouir!

Daniel partit, se jurant de continuer plus tard son enquête. Il importait de savoir d'où venait le coup, de découvrir qui pouvait avoir intérêt à faire souffrir Virginia, à ruiner sa réputation de jeune fille intègre . . .

Par qui avait été acheté Tommy Bell? . . . Pour qu'il fut le seul, en annonçant le vol des perles, à faire allusion à la robe de satin rouge, il fallait qu'il eût été "informé", car il n'avait pas plus que lui-même assisté à la réception de Mikio Tanaka . . . Comment avait-il pu interroger le personnel? . . . Etait-ce Mikio Tanaka en personne qui lui avait donné ce prétendu renseignement? . . . Il n'était ignoré de personne que Virginia avait repoussé les avances de Toshi . . . Peut-être le père avait-il voulu se venger de l'affront fait à son fils? . . . Sait-on jamais, avec les Japonais, ce que cache leur perpétuel sourire?

Daniel se perdait en conjectures . . . Il connaissait mal le caractère nippon mais se disait que, dans cette ville mystère, tout était possible. Il n'était certain que d'une chose, c'est que Virginia était au-dessus de tout soupçon. Il avait depuis longtemps observé sa nature droite et loyale . . . C'était une jeune fille pure et honnête qui avait su merveilleusement déjouer les pièges que lui tendait un pays différent du sien. Elle s'était tiré avec honneur d'une situation difficile et, par sa seule gentillesse, avait réussi à désarmer ceux et celles qui jalousaient sa grâce et sa beauté en même temps que le succès de sa maison de couture . . . Toujours il la défendrait!

Hélas! . . . Il comprenait que la "défendre" ne suffisait déjà plus! . . . Il s'agissait de relever une réputation ruinée par la méchanceté et l'infamie . . . en un mot de la réhabiliter! Il se devait de jouer ce rôle envers une compatriote.

Tandis que le jeune journaliste s'efforçait de dénouer la trame des événements qui venaient de semer l'effervescence dans la meilleure société de Tokio, Jack Morton, toujours chez sa nièce, donnait libre cours à son inquiétude.

— Comprends-tu bien, Virginia, ce qui nous arrive? . . . Tu es innocente, je n'en doute pas un instant; mais ces quelques lignes de "La voix des Etats-Unis" suffisent à jeter sur le nom des Morton un discrédit dont je ne puis supporter l'idée! . . . Tu sais quel effort j'ai fourni lorsqu'au lendemain de l'occupation américaine, j'ai voulu fonder à Tokio cette industrie qui fait aujourd'hui ma fortune . . . Voici en quelques instants ma famille déshonorée! . . . L'allusion faite à la "robe de satin rouge" est trop probante pour ne pas signifier une accusation formelle . . . Peux-tu fournir une preuve que cette accusation est dénuée de tout fondement?

La jeune fille retira de ses mains un visage ruisselant de larmes.

— Comment le pourrais-je, oncle Jack? . . . Vous savez bien que c'est impossible! . . . Une orpheline sans défense est impuissante à dévoiler les plans de ceux qui lui veulent du mal!

— Mais enfin, qui peut t'en vouloir à ce point? . . . N'aurais-tu pas, sans t'en douter, commis quelque inconséquence . . . froissé quelque cliente japonaise susceptible sur le chapitre de la beauté . . . réclamé maladroitement le règlement d'une facture . . .

— Je n'ai aucune souvenance d'un fait de ce genre!

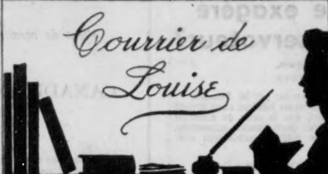
— Au fait, ce Toshi Tanaka, que tu as si sottement éconduit, ne t'aurait-il pas gardé rancune? . . . N'a-t-il pas trouvé là un merveilleux moyen de vengeance?

Les traits de Virginia s'empourprèrent.

— Ce que vous dites est odieux, oncle Jack! . . . Toshi est incapable d'un sentiment pareil! . . . Vous connaissez mal sa droiture et sa générosité!

— Laissons cette supposition puisqu'elle te contrarie! Mais j'ai moins d'illusions que toi sur ce fils de Bouddah! . . . Alors? . . . Qui accuses-tu? Parle! . . . Mais parle donc!

(à suivre)



Q. — Je paraîtrai prochainement à la télévision à l'occasion d'un concours. On me dit que certaines couleurs sont à éviter à cause des caméras et des lumières. Auriez-vous l'obligeance de me suggérer celles qui seraient les plus appropriées? Merci. — CHATAINE.

R. — En effet, les contrastes très forts ne sont pas à conseiller. Il faudrait vous en tenir à des teintes neutres telles que les rose saumon, beige, turquoise, etc., ou les imprimés très clairs. Choisissez un modèle de belle coupe simple, c'est encore ce qui flatte le plus et qui plait le plus aux gens qui auront à vous juger.

☆ ☆ ☆

Q. — Ma fille doit se marier dans quelques mois et sa future belle-famille est très nombreuse. Nous ne sommes pas riches et quoique nous sachions que le père de la mariée doit faire les frais de la noce, il me semble que le père du marié devrait faire sa part. Serait-il inconvenant de le lui suggérer? Les jeunes veulent un grand mariage et franchement, je suis DECOURAGE.

R. — Malheureusement, cher Monsieur, vous ne pouvez pas demander au futur beau-père de votre fille de partager les dépenses que comportera ce mariage. Il faudrait que celui-ci s'offre à le faire. Vous pourriez, cependant, chercher à faire entendre raison au jeune couple en lui disant que vous n'avez pas les moyens de lui offrir ce luxe et qu'il devrait se contenter d'un mariage dans l'intimité. Il arrive trop souvent hélas, que les parents fassent des dettes considérables dans de telles circonstances, quitte à se priver pendant des mois, voire même des années pour les acquitter. Les enfants sont injustes en se montrant si exigeants. Ne vous gênez pas. Posez vos conditions. Ils devront bien s'en contenter.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous attendons notre premier enfant dans quelques mois et nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous suggérer quelques jolis noms. Ceux de nos proches sont tellement saugrenus que nous ne voulons absolument pas les perpétuer dans la famille. — HEUREUX.

R. — Je déplairai sans doute à un bon nombre de grands-parents, d'oncles et de tantes en vous disant que je vous approuve et de toutes mes forces. Dans le passé, je ne sais pourquoi, on semblait prendre plaisir à donner des noms "rares" aux enfants, oubliant qu'ils devraient les porter pendant toute une vie. En voici quelques-uns qui vous plairont, je l'espère: Pierre, François, Jacques, Robert, Benoit, Jean, Marc, Paul, Luc, Alain, Michel, Claude, André, et pour les petites filles: Andrée, Louise, Lucie, Danielle, José, Michelle, Hélène, Claudette, Marie, Anne, etc.

☆ ☆ ☆

Q. — On me dit que le jus de citron est excellent pour la peau et qu'on doit faire usage d'une petite brosse spéciale pour laver la figure. Est-ce vrai? Il me semble que les deux pourraient irriter l'épiderme. Merci. — ELAINE.

R. — Le jus de citron est bon pour les peaux grasses et, après l'usage de crème pour les peaux normales. Il me semble que pour les peaux sèches, il serait nocif, les asséchant davantage. Dans le premier cas, le jus de citron nettoie, blanchit et resserre la peau. Quant au brossage, là encore la manière de procéder doit être très délicate: la brosse doit être très très douce et impeccablement propre. Elle doit être lavée à l'alcool, car l'eau et le savon ne suffisent pas à la nettoyer. L'usage de la brosse est recommandé surtout aux personnes qui souffrent d'acné, mais elles doivent y aller très délicatement afin de ne pas irriter la peau et, de cette façon, aider à répandre le mal.

☆ ☆ ☆

Q. — Pour un banquet, dans une salle publique, les dames qui prendront place à la table d'honneur doivent-elles garder leur chapeau? Si oui, quel genre conviendrait le mieux? Vos conseils me sont toujours utiles. — GIGI.

R. — Ces dames garderont, en effet, leur chapeau. Ceux-ci seront tout petits, faits de tulle, de voile, de satin, de plumes, de velours ou de fleurs selon la saison. Vos bonnes remarques sont vivement appréciées.

LOUISE.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Dans toutes les familles, on attache ordinairement beaucoup d'importance à l'arrivée d'un nouveau-né, que celui-ci soit le premier, le cinquième ou même le dixième. Les préparatifs identiques se renouvellent, si bien que bébé fait figure de prince dans son berceau.

Mais si l'on observe tant soit peu l'installation des autres membres de la nichée, on trouvera très souvent un lit trop court ou peu confortable, ou un mobilier d'adulte dans lequel un jeune enfant est tout à fait perdu.

Sans y penser, les parents oublient souvent les efforts considérables que doivent faire leurs enfants pour s'adapter à ce mobilier géant qui leur procure, à eux, le bien-être quotidien. Le mobilier doit être étudié dans sa forme, sa matière et ses dimensions pour s'adapter à tous les besoins et à tous les différents âges de l'occupant, et s'adapter à la taille de chacun de ces âges.

✦ ✲ ✦

— Quel est le mot favori d'une femme?

— Le dernier.

✦ ✲ ✦

On ne devrait jamais rien mettre de lourd sur une couverture de laine. Le moindre poids en foule le duvet.

✦ ✲ ✦

Il n'y a pour l'homme que trois événements: naître, vivre et mourir. Il ne se sent pas naître, il souffre à mourir et il oublie de vivre.

LA BRUYERE.

✦ ✲ ✦

Pour nettoyer les encadrements dorés, passer sur le cadre une éponge imbibée d'eau additionnée d'alcool en ayant soin de ne pas revenir deux fois à la même place. Laisser sécher au soleil et frotter ensuite avec un chiffon de soie en insistant sur les endroits brunis.

— Je vais un peu mieux, docteur; il n'y a que le coeur qui va un peu vite.

— Ne vous inquiètez pas, mon ami, on va vous arrêter ça.

✦ ✲ ✦

Quand une recette contient une certaine quantité de beurre fondu, mesurez le beurre avant qu'il soit fondu et non après. Attention, pour meilleur rendement, faire mesure rase.

✦ ✲ ✦

Un bibelot de métal s'est-il rouillé? Frottez-le avec une excellente gomme à crayon. Ce simple procédé donne souvent un bon résultat.

✦ ✲ ✦

Ne permettez jamais qu'un enfant soit tenu de veiller aussi longtemps que ses parents le désirent, pour leur plaisir, et puni ensuite lorsqu'il est tellement fatigué qu'il ne peut plus être docile et aimable.

✦ ✲ ✦

Un monsieur pas très joli demande à un passant:

— Vous n'avez pas vu passer un camion de singes?

— Non, pourquoi, vous êtes tombé?

✦ ✲ ✦

Blé soufflé. — Pour souffler plus facilement, arrosez-le avec un peu d'eau, juste avant de commencer l'opération; ainsi vous aurez moins de grains non soufflés.

✦ ✲ ✦

Pour abaisser l'énervement recourez le moins possible aux "drogues", mais accordez-vous un peu de détente. Chaque jour, quelques minutes de calme absolu, de silence, d'immobilité, avec les yeux fermés. Habituez-vous à parler d'une voix égale.

✦ ✲ ✦

Ce qu'on dit: J'ai allumé le poêle avec un écopeau.

Ce qu'on doit dire: J'ai allumé le poêle avec un copeau.

L'APPORT DES FEMMES DANS LA CONSTRUCTION DES AUTOMOBILES

TORONTO — La plupart des gens s'imaginent que la construction d'une auto est un travail d'homme, et il est trop rarement rendu justice à la supériorité incontestée de la femme dans l'une des branches les plus importantes de cette industrie.

Le carburateur et la pompe à essence sont, en effet, les poumons et le coeur de l'automobile. Et qui procède à la fabrication de ces délicats organes vitaux? Les femmes, bien entendu.

Dans l'usine où se fabriquent les carburateurs, on n'a gardé qu'un très petit nombre d'hommes pour les gros ouvrages, le balayage des planchers ou les travaux de recherches, tandis que la véritable production est effectuée par les doigts agiles de 700 femmes qui façonnent, assemblent et vérifient 50,000 carburateurs et pompes à essence par semaine.

Avec leurs doigts plus habiles, les femmes sont deux fois plus rapides que les hommes dans cette phase importante de la production.

En plus de ces qualités, la conscience professionnelle des femmes joue un rôle important dans l'inspection minutieuse du travail.

Les femmes ont triomphé non seulement des hommes mais aussi des machines. Alors que l'automatisation a remplacé la main-d'oeuvre masculine dans plusieurs sections de la production automobile, les facteurs essentiels qui président à la fabrication des carburateurs et des pompes à essence, sont restés les mêmes qu'il y a 30 ans: des jeunes femmes expertes aux doigts experts!

Sur la chaine d'assemblage, les mains se déplacent avec une telle agilité que le travail parait facile. Une équipe de 30 jeunes filles, sur une chaine de 48 pieds, assemble de 1,400 à 1,500 carburateurs par jour, soit deux toutes les 37 secondes. Sur la chaine des pompes à essence, 21 jeunes filles fabriquent une pompe complète toutes les 15 secondes.

Les voitures sont équipées d'un réchauffeur thermostatique de carburateur spécial, qui se met automatiquement en marche dès que la température descend au-dessous du point de congélation. La vérification de ces appareils délicats pour le démarrage par temps froid est-elle confiée à des hommes? Naturellement pas, c'est encore un travail de contrôle dont se chargent les jeunes filles.

Anniversaire Tourangeau-canadien

Le 25 janvier 1963 marquera le 330e anniversaire de la profession religieuse de Marie de l'Incarnation dans cette historique chapelle. Pour cette occasion, la Société Touraine-Canada organise une démonstration publique qui célébrera les mérites de l'illustre tourangelle. Les Canadiens, malgré la distance, pourront participer à l'événement en se faisant inscrire dans le registre des adhérents de la Société. Ce registre tiendra compagnie aux souvenirs de la vénérable, dans la chapelle, après l'inauguration. Plusieurs personnalités marquantes du Québec et plusieurs institutions ont déjà rempli leur bulletin d'adhésion et ont obtenu le certificat émis à cet effet.



L'ancienne chapelle demeure, en France, le plus important des souvenirs historiques de l'illustre tourangelle, Marie Guyart de l'Incarnation, qui devint canadienne, fonda le monastère des Ursulines à Québec. Nous la vénérons au nombre de nos ancêtres spirituels.



L'ancienne porte de la chapelle, longtemps murée, est maintenant dégagée. On voit ici le grand responsable de la restauration de la chapelle Saint-Michel, M. le chanoine J.-L. Beaumier, de Trois-Rivières, avec le Recteur de la basilique Saint-Martin-de-Tours, M. le chanoine Jacques Sadoux.

Nous lançons une pressante invitation à toutes les personnes, les associations, les institutions, qui désirent faire partie du groupe des amis du souvenir de Marie de l'Incarnation, de se joindre à la Société Touraine-Canada. Demandez votre feuillet d'adhésion en écrivant au

Chanoine J.-L. Beaumier,
Grand Séminaire,
Trois-Rivières, Québec.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Pourquoi pas un repos après le lourd surmenage des Fêtes?

par le Dr Adrien Plouffe

Nous nous sommes tous, plus ou moins, livrés à des abus durant les Fêtes. Même les gens raisonnables d'ordinaire ont commis quelques excès. L'atmosphère, les décorations, l'ambiance, tout constituait, avec la qualité des mets, une invitation à manger plus que d'habitude. Comme cela arrive toujours, quelques goinfres sont restés sur le carreau. Il serait étonnant qu'il en soit autrement!

Cependant, il ne faut décidément pas que les réjouissances se prolongent trop longtemps. Certes, il est bien évident que certains de nos compatriotes vont continuer toute l'année à manger comme au temps des Fêtes! Ce sont des gourmands-goinfres-gloutons brevetés, diplômés, galonnés sur toutes les coutures! Laissons à leur triste sort ces chevaliers de la trop bonne fourchette. Ils vont probablement mourir au cours de 1963. Après leur trente-sixième indigestion carabinée! Et saint Pierre les placera dans l'endroit spécial où ils seront en compagnie des autres gros mangeurs canadiens tombés au champ d'honneur après leur dernier repas plantureux!

Mais ceux qui aiment à manger beaucoup sans trop dépasser la ligne de la sage mesure devront désormais se payer le luxe de ne pas trop abuser des délices de la table, après les agapes traditionnelles de la Noël et du Jour de l'An.

Le regretté docteur Pauchet leur conseillerait de se mettre au jeune, afin de laisser reposer leur estomac. Sans jeuner, soyons tous et toutes un peu plus raisonnables à table. Nous nous sommes gavés pendant les Fêtes. Voici le moment de la sagesse qui s'impose à nous afin que notre frère corps ait un brin de répit . . . après nos abus!

Que notre soeur intelligence ait assez d'esprit pour permettre à notre frère corps de se détendre un peu dans une favorable inaction, après le surmenage des Fêtes. Notre gaster sera très heureux de suspendre ses activités quelques jours durant!

Pas question de jeuner mais de manger avec modération. Il y a tout un monde entre le jeune et la sobriété. Pour se soutenir et rester en santé, notre corps sait se contenter d'une alimentation raisonnable.

En somme les Fêtes ne doivent pas durer toute l'année. Et notre organisme, après les réjouissances exquises mais trop abondantes, va trouver bon de se reposer.

Que les goinfres surtout se surveillent. Avec leurs abus continuels et leurs sempiternels excès, ils peuvent toujours être affectés d'une gastrite aiguë. Cette menace reste suspendue sur leur tête. Le diable de la gourmandise exagérée peut fort bien les jeter dans les bras d'une indigestion souvent mortelle. La mort avec sa faux est toujours prête à frapper ceux et celles qui s'obstinent à manger comme l'animal aux larges oreilles. Et quand on est mort, on ne mange plus! Que les intéressés y pensent. Casse-cou!

L'HIVER ET LA BEAUTÉ

L'hiver est une saison qui a certainement ses charmes, surtout pour ceux qui aiment les sports au grand air, mais elle peut aussi causer de bien désagréables effets à une jolie peau.

Au fait, un vent froid d'hiver peut être aussi dommageable à votre peau, qu'une exposition trop prolongée au soleil ardent de l'été.

La sécheresse de la peau sera sans contredit le problème majeur auquel la femme aura à faire face durant les mois qui viendront.

Les mains, les jambes et la figure sont les parties du corps les plus exposées durant l'hiver, et un peu d'attention et de soins vous permettra de les conserver douces et belles.

Une bonne crème à base d'hormone appliquée sur la figure à tous les 24 heures, fera des merveilles pour combattre la sécheresse de la peau. Aussi, il ne faut pas oublier de l'appliquer avec un mouvement ascendant, afin de lutter contre une peau tombante.

Une crème ou lotion à main, appliquée sur les jambes et les mains, préviendra certainement les vilaines gercures.

Aussi, si vous allez au dehors, ne serait-ce que pour quelques instants, vous pourrez protéger vos jolies mains, en portant une paire de gants.

J'espère que ces quelques conseils pratiques vous seront utiles, car comme vous voyez, chères lectrices, il ne suffit que d'un peu de bonne volonté pour vous conserver belles en toutes saisons.

Demandez-moi les feuillets traitant du visage, de l'obésité, de la maigreur, de l'enlèvement des poils follets, du développement normal du buste, des yeux, des cheveux.

Ils vous seront envoyés confidentiellement sur réception d'un timbre de 5 sous pour chaque feuillet.

Cousine BLANCHE.



Gâteau au chocolat et aux pacanes

- $1\frac{1}{3}$ tasse de farine tout-usage tamisée une fois
- ou $1\frac{1}{2}$ tasse de farine à pâtisserie tamisée une fois
- $1\frac{1}{2}$ c. à thé de poudre à pâte
- $\frac{1}{4}$ de c. à thé de soda à pâte
- $\frac{1}{2}$ c. à thé de sel
- $\frac{1}{3}$ de tasse de shortening
- $1\frac{1}{3}$ tasse de cassonade légèrement pressée
- 1 oeuf
- 2 onces de chocolat non sucré, fondu
- $\frac{3}{4}$ de tasse de lait
- $\frac{1}{2}$ c. à thé de vanille
- $\frac{1}{2}$ tasse de pacanes hachées grossièrement

Graisser un moule à pain ($4\frac{1}{2}$ x $8\frac{1}{2}$ pouces, mesure du haut à l'intérieur) et garnir le fond d'un papier paraffiné, graissé. Préchauffer le four à 350°F (modéré).

Tamiser ensemble trois fois, la farine tout-usage ou à pâtisserie, la poudre à pâte, le soda à pâte et le sel. Défaire le shortening en crème; y incorporer petit à petit la cassonade. Ajouter en battant, l'oeuf, puis le chocolat fondu. D'autre part, mélanger le lait et la vanille. Ajouter les ingrédients secs tamisés au mélange crémeux en alternant avec le lait et en mélangeant légèrement après chaque addition; introduire les pacanes en pliant dans la préparation.

Verser l'appareil dans le moule préparé et étaler uniformément. Cuire environ une heure au four préchauffé. Laisser le gâteau non démoulé sur une grille pendant dix minutes. Ensuite, le démouler sur la grille et enlever le papier. Laisser refroidir complètement.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. (Nouveau tarif à partir du 1er janvier 1963)

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 49—No 40

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 195, avenue Provencher, St-Boniface Par la poste $1.00 franco 132-T.F

COMMENCEZ L'ANNEE 1963 sur le bon pied! Réalisez profits considérables dans votre voisinage. Produits d'usage journalier dans tous les foyers. Commission, boni, 30 jours d'essai. Aucun risque. CATALOGUE sur demande. FAMILEX, Dépt. J. 11, 1600, Délorimier, Montréal.

ON DEMANDE — Dame possédant automobile pour visiter régulièrement, mensuellement, clientes dans ville et région de St-Boniface et faire livraisons nécessaires, etc. 3 ou 4 heures par jour. Route rapporte jusqu'à $5.00 l'heure. Ecrire à Studio Girl Cosmetics, Dept. CJW-28, 840, avenue Lafleur, Montréal 32. 38-1721-40C.

L'HOPITAL STE-ANNE REQUIERT LES SERVICES DE 2 GARDES DIPLOMEES. Une immédiatement, l'autre pour le 21 janvier 1963. Salaire de base: $330 par mois. Semaine de 40 heures. Ste-Anne est situé à 25 milles à l'est de St-Boniface sur route Trans-Canada. S'adresser à M. Gilbert Préfontaine, gérant, Hôpital Ste-Anne, Ste-Anne, Manitoba. 38-1719-40C.

LE DOLLAR EST VOTRE AMI.
Dépensez-le là où il vous rapporte le plus.
Coupe pour homme, 65c
Coupe brosse ou boxgae, 75c
Coupe pour enfants, 50c
ELM BARBERS
398, rue Talbot
Nos prix sont les mêmes depuis 25 ans. 29-1554-42C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Signaler: CHapel 7-1697 ou CHapel 7-1510. 31-1602-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 426, rue Aulneau. 2 logis: 3 pièces. Entrées privées. Loyer: $40 et $30 respectivement. Appeler: WHitehall 2-3881 le jour; WHitehall 3-8254 le soir. 32-1616-T.F.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 39-583-T.F

A LOUER — St-Boniface. Logis au 2e. $55. Entrée privée. Signaler: 233-3609. 35-1667-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis: 4 pièces. 2e étage. Entièrement privé. Bien propre. Libre: 1er janvier. Stationnement. Adultes de préférence. Signaler: WHitehall 3-9024. 35-1681-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces, salle de bain privée. Signaler: CEdar 3-6741. 36-1694-T.F.

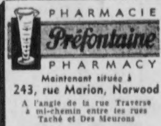
A LOUER — Norwood. Logement: 3 pièces. Libre. $65. Signaler: WHitehall 2-7046. 36-1693-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

Tél.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
278, rue Taché, St-Boniface
Visite à domicile: $2.50

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
Reliance Typewriter
Office Equipment & Supply Co.
275, ave Taché, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-1796
Résidence: CHapel 7-6617
ROGER-A. SABOURIN, propriétaire


PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

A LOUER — Norwood, 138, rue Kitson. Chambre meublée. Pour homme. Près de toutes commodités. Signaler: CHapel 7-1245. 37-1709-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces meublées. Entrée et salle de bain privée. Près autobus. Libre. Pour personnes qui travaillent. Signaler: CEdar 3-6343. 39-1732-T.F.

A LOUER — Avenue Provencher. Logis: 3 pièces, non meublées. Nouvellement décoré. Libre immédiatement. Garage. Signaler: CEdar 3-5268. 39-1737-41C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Garage. Pour couple tranquille. Signaler: CEdar 3-6909. 39-1741-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis moderne: 4 pièces. Salle de bain privée. Poêle et réfrigérateur fournis. Stationnement. Près hôpital et écoles. Adultes de préférence. Libre. Signaler: CHapel 7-4271. 37-1708-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces, plus véranda et chambre de débarras. Poêle et réfrigérateur. Entièrement privé. Adultes, ou couple avec un bébé. Signaler: CEdar 3-3020. 39-1743-40C.

A LOUER — Norwood, rue Eugénie. Logis: 3 pièces, non meublées. 2e étage complet. Privé. Nouvellement décoré. Adultes de préférence. Signaler: CHapel 7-8051, le jour; CHapel 7-6613 après 6 h. 39-1734-40C.

A LOUER — St-Boniface, rue Jeanne d'Arc. Logis meublé: 2 pièces. Personne seule de préférence. Réfrigérateur, poêle, évier. Signaler: CHapel 7-6385. 40-1763-40C.

A LOUER — Lorette, centre du village, bonne maison. Sur route Dawson près église écoles. Possession immédiate. Appeler Lorette: 341. 40-1759-40P.

A LOUER — St-Boniface. 254, avenue Cathédrale. Très beau logis: 3 pièces. Salle de bain: 3 unités. Très bien situé, près Cathédrale. Possession: 1er février. $55 par mois. Signaler: GLobe 3-2475. 40-1754-41C.

A LOUER — St-Boniface, rue Des Meurons. Grande chambre au 1er. Pour une personne tranquille. Facilités de cuisine. Près autobus. Libre: 20 janvier. $30. Signaler: CEdar 3-6248. 40-1756-40C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces avec ou sans poêle et réfrigérateur. Entrée et salle de bain privées. Signaler: CHapel 7-8609. 40-1757-41C.

A LOUER — St-Boniface, 486, rue Aulneau. Maison: 5 pièces. Chauffage: gaz. Libre: 1er février. Signaler: WHitehall 3-6006. 40-1758-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Grand logis: 4 chambres à coucher, cabinet de travail, poêle, réfrigérateur, usage de grand soubassement et garage avec prise de courant. Près collège et écoles françaises. 2 portes d'entrée. Seul logis dans immeuble. Bureaux en bas. $150 par mois. Signaler: GRover 5-0205 ou GRover 4-1803. 40-1753-T.F.

A VENDRE — Poêle "Moffat", 4 éléments. Idéal pour camp d'été. $20. S'adresser à 288, avenue Cathédrale. Téléphone: WHitehall 3-9111. 40-1752-40C.

A VENDRE — Bicyclettes pour enfant: $7.50; pour filles ou garçons: $15. Comme neuves. Signaler: WHitehall 3-2766 ou s'adresser à 251, rue Bertrand, St-Boniface. 39-1729-41C.

A VENDRE — Poêle électrique: $55. Réfrigérateur presque neuf: $70. Signaler: 247-9267 ou CHapel 7-7603. 40-1761-40C.

A VENDRE — 240 acres de terre de première qualité. Section 295, à Lorette. Ecrire à Boite 1755, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 40-1755-40C.

A VENDRE — Bonne terre: 254 acres; 200 acres en culture. S'adresser à Succession Alex Cadieux, C.P. 299, Letellier, Man. 40-1750-45P.

A VENDRE
Parc Windsor, rue Dussault. Maison neuve à niveaux variés. 4 chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de "L". Cuisine en acajou. Plancher: chêne. Grand lot. $16,593. Comptant: $1,593. Balance: $100 par mois, plus taxe. Venez la voir pour l'apprécier. Possession immédiate. Signaler: 256-1587. 33-1636-T.F.

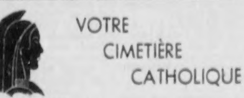
SPENCER
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671. 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
413, AVE GRAHAM, WINNIPEG
(une rue à l'est de la Baie)
Téléphone: WHitehall 3-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français. M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625



100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

VOTRE CIMETIÈRE CATHOLIQUE
Le Jardin du Saint-Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main
Great Western Building Winnipeg
Tél.: WH 3-7425

Un optimisme exagéré au congrès conservateur?

par Jean-Marc Poliquin,
correspondant à Ottawa

Le 16 janvier — La rencontre générale des conservateurs débute aujourd'hui à Ottawa dans une atmosphère qui s'annonçait très sombre mais qui se rassérène à vue d'oeil.

Les tories éprouvent d'abord la joie de politiciens qui voient leurs adversaires plongés dans des difficultés.

En effet, depuis le discours de M. Pearson réclamant des armes nucléaires au Canada et en Europe pour nos troupes, l'Ontario et le Québec protestent avec vigueur. A Toronto, forteresse libérale depuis le 18 juin dernier, le **Star**, journal archi-libéral, blâme ouvertement M. Pearson d'avoir prôné l'équipement atomique de nos forces armées. A Montréal, autre château-fort libéral, **La Presse** et **Le Devoir** font maintenant campagne contre M. Pearson. M. Gérard Pelletier, rédacteur en chef de **La Presse**, a écrit un éditorial retentissant de blâme. Quelques heures plus tard, le rédacteur en chef du **Devoir** a renchéri en intitulant son article de fond "Feu le prix Nobel de la Paix", où il qualifie de "dévastatrice" la portée morale du discours prononcé à Toronto le 12 janvier par M. Pearson.

Les tories jubilent aussi devant le fait que la crise de direction de leur parti semble surmontée, ou du moins sensiblement atténuée.

Crise de direction

La récente déclaration de l'hon. Noël Dorion contre la prétendue hostilité de M. Diefenbaker envers les Canadiens français a inspiré beaucoup de craintes lundi et mardi. Un article du **Devoir** signalant que M. Diefenbaker souffre de la maladie de Parkinson et ne pourrait plus affronter une autre campagne électorale, a aussi ajouté à l'angoisse des conservateurs. Néanmoins, la réaction du premier ministre a été si vigoureuse qu'elle a rassuré ses partisans; ils ont obtenu l'assurance officielle que la santé de leur chef n'a nullement fléchi ces derniers mois. D'autre part, le groupe favorable au règne de M. Diefenbaker a tellement été mis en colère par la sortie de l'ancien secrétaire d'Etat qu'il a rallié les tièdes et les indifférents. Aujourd'hui, ce groupe a nettement l'avantage.

Evidemment, des surprises peuvent se produire. Comme on le sait, sur les 215 résolutions déjà soumises au comité central du parti conservateur, onze affirment une confiance absolue en M. Diefenbaker. De plus, le sénateur Grosart, ancien directeur national de l'organisation tory, a donné mardi aux journalistes l'assurance que nulle résolution de censure n'avait été soumise contre M. Diefenbaker.

Qui nous dit cependant que, parmi les 3,000 délégués au congrès, il ne s'en trouvera pas, surtout chez ceux du Québec, pour proposer un changement de chef? A ce moment-là, la candidature de M. George Hees, ministre du Commerce, se posera d'elle-même et obtiendrait l'appui du Québec et des neuf autres provinces.

Travail bénévole

Les tories se disent aussi pleins de confiance parce que leur nouveau directeur national, M. Dalton Camp, est un organisateur politique qui a fait merveille aux élections du Manitoba, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Chose à noter, M. Dalton Camp a assumé ses fonctions en refusant le salaire de $25,000 par année que touchait son prédécesseur. C'est sûr que M. Camp bénéficie déjà de plantureux contrats de publicité du gouvernement Diefenbaker, à titre de président d'une puissante maison torontoise de publicité. Il est non moins sûr cependant que M. D. Camp aurait pu, selon l'éthique des politiciens, accepter par-dessus le marché un salaire personnel versé par le parti conservateur. M. Grosart ne l'a-t-il pas fait sans s'attirer d'ennuis politiques? Côté libéral, M. H. E. Kidd ne l'a-t-il pas fait également dans la plus totale impunité du temps où il était secrétaire national des libéraux et vice-président d'une compagnie de publicité qui travaillait pour le compte du gouvernement St-Laurent.

A dire le vrai, je trouve un peu exagéré l'optimisme affiché par les délégués conservateurs au présent rassemblement. La suite des réunions imminentes en révèlera le bien-fondé ou le mal-fondé.

A VENDRE — Cour à bois et quincaillerie, dans village canadien-français, Nord-est Saskatchewan. Médecin, hôpital, couvent. Bonnes écoles. Comptant requis: environ $10,000. Balance termes. Pour tous renseignements sur ce marché ou tout achat de maisons ou autres propriétés à Saskatoon, s'adresser à Jean Courteau, agent pour Murdock & Maber Agencies Ltd., 237, 23e rue est, Saskatoon, Sask. 40-1751-41C.

A VENDRE — Winnipeg, rue Lipton. Maison: 5 pièces. Chauffage automatique. Près écoles paroissiale et publique. Signaler: CEdar 3-6531 après 5 h. 39-1731-40C.

A VENDRE ou A ECHANGER sur machines agricoles. Duplex: 3 et 4. Age: 6 ans. Bon revenu. St-Boniface centre. Signaler: CEdar 3-4370. 39-1738-40C.

A VENDRE — Norwood centre. Maison: 5 pièces. Soubassement à la grandeur. Prix: $8,500. S'adresser au propriétaire à CHapel 7-6480. 39-1746-40C.

VENTE PRIVEE — Parc Windsor. Maison de coin attrayante: 6 pièces. Réfrigérateur, poêle et draperies. Signaler: 837-2406 ou SUnset 3-6250. 39-1748-T.F.

A VENDRE — Rue Dumoulin. Nouveau duplex: 11 pièces, 3 salles de bain colorées. Chauffage: gaz. 1er étage: plancher en bois dur. 2e: tapis mur à mur. Très belle localité. 8 pièces libres. Bon revenu. A termes. Signaler: CEdar 3-4148. 40-1760-42C.

St-Adolphe — A VENDRE ou A LOUER. Maison: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Eau courante, salle de bain. Chauffage: huile. Grand lot. S'adresser à M. Léonidas Lagassé, St-Adolphe, Man. Téléphone: 306-41. 39-1730-40C.

VENTE PARTICULIERE SEULEMENT
Jolie maison: 6 pièces. Lot de coin. Poêle, réfrigérateur et tentures compris. Option de louer. Signaler: SUnset 3-6250 ou ALpine 3-0496. 36-1704-T.F.

A VENDRE — St-Claude. Nouveau magasin construit: 1962. Longueur: 80'. 2 agences de machineries d'autres pour moulée McCabe, monuments et nombreux produits. Médicaments brevetés, pneus, batteries, réparations. Profit net en 1962 sur médicaments: $5,000. Chiffre d'affaires 1961: $100,000. Aussi MAISON moderne, 7 pièces. Salle de bain, eau douce, citerne. Eau dure. Chauffage: huile. Remise, petit jardin. Cette propriété située sur 2 grands lots adjacents sur rue pavée. Première entrée à une rue du Bureau de poste et d'hôtel. Prix pour les deux: $25,000, termes et échange. Ecrire à C.P. 215, St-Claude, Man. 40-1764-42C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
St-Boniface — Près hôpital. Triplex. Revenu annuel: $2,160. 5 pièces pour propriétaire. Comptant requis substantiel.
St-Vital — Rue Béliveau. Prix: $6,500. Bungalow: 5 pièces. Lot: 99' x 140'. Garage. Comptant requis: $1,000. Balance portée par vendeur à 5%. Libre.
Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
39-1744-40C.

NOUS ACHETONS MAISONS au comptant ou comptant sur hypothèque.
NOUS AVONS AUSSI ARGENT pour placement sur 1ère ou 2e hypothèque pour propriétés de ville ou de campagne, à des taux d'intérêt raisonnables.
J.-R. Poirier REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
130, rue Masson
Téléphone: CHapel 7-8011
39-1745-40C.

PAUL'S REALTY LTD.
120, avenue Provencher
St-Boniface
A VENDRE
ST-BONIFACE $12,900
Rue Dumoulin — Près St-Jean-Baptiste. Bungalow moderne, pas vieux. Plein soubassement. Chauffage: gaz. Grand lot. Termes raisonnables.
NORWOOD $9,000
Près des écoles catholiques. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Armoires nombreuses. Chauffage: gaz. Grand lot. $1,000 comptant seulement.
NORWOOD Revenu
Belle location pour propriétaire. 3 logis: 4 pièces. Grand lot. Seulement $13,900. $3,000 comptant.
Pour plus d'information
appeler PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267
Après 4 h. 30: CH 7-7603
40-1762-40C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $300 comptant, ou plus appeler Midtown Realty GLobe 3-4743 ou A. Desaulniers, CEdar 3-3874. 41-612-T.F

"La montagne secrète" en traduction anglaise

Le plus récent livre de Mme Gabrielle Roy vient d'être publié en version anglaise, par la compagnie McClelland and Stewart, de Toronto.

"The Hidden Mountain" (La montagne secrète) plait beaucoup au critique littéraire de la "Winnipeg Tribune", E. S. A., qui en parle dans l'édition de samedi dernier.

"Un nouveau livre de Gabrielle Roy,dit-il, est un événement remarquable. Celui-ci possède trois qualités éminentes. En premier lieu il y a l'étude de l'expérience artistique. Deuxièmement, le personnage central du livre devient une réalité bien vivante. Enfin il y a des descriptions insurpassables du nord canadien".

La traduction de l'oeuvre est parfois trop textuelle, de conclure E. S. A., mais le style de l'écrivain n'en demeure pas moins beau et impressionnant.

Cinq cours sur P. Claudel à l'Université d'Ottawa

OTTAWA — La faculté des arts de l'Université d'Ottawa présentera en janvier et en février une série de cinq cours publics sur Paul Claudel, qui sera étudié dans le contexte des différentes villes où il a écrit son oeuvre littéraire.

Ces cours coïncident également avec la fondation de la Société Paul Claudel au Canada. Il s'agit de la fondation d'une section canadienne de la Société Paul Claudel de France, qui groupe un nombre considérable d'auteurs et de littérateurs français et étrangers dans l'étude et la compréhension de la vie et des oeuvres de ce grand écrivain français.

Tous les cours seront donnés par M. Eugène Roberto, docteur ès lettres et claudélien éminent. Actuellement professeur-visiteur à l'Université d'Ottawa, M. Roberto est un membre fondateur de la Société Paul Claudel de France.

Ces cours sont sous la présidence d'honneur de Son Excellence M. Raymond Bousquet, ambassadeur de France au Canada.

Savoir et santé

Les enfants d'aujourd'hui sont plus grands, plus forts et jouissent d'une meilleure santé que les enfants de la génération dernière. Une grande partie de cette amélioration est due à une meilleure éducation des parents.

Vient de paraître

CANADIENNES



Les femmes, au début de la colonie, tout comme les hommes et, par certains côtés, plus qu'eux, ont joué un rôle prépondérant dans l'édification d'une race qui devait vivre à travers et en dépit de toutes les adversités. Certaines même ont offert leur vie pour que se continue un pays qu'elles bâtissaient pour les générations futures.

L'une d'entre elles, Catherine Mercier, ne méritait-elle pas le titre de martyre, elle qui fut enlevée par les Iroquois et torturée? Mais «Dieu donna du courage et de la piété à cette pauvre femme, relatait le Père Ragueneau; au milieu des tourments, sans cesse elle implorait son secours. Ses yeux collés au ciel et son coeur fut fidèle à Dieu jusqu'à la mort. En expirant, elle avait encore à la bouche le nom de Jésus, qu'elle invoqua aussi longtemps que durèrent ses peines ».

Combien d'autres exemples de courage et de stoïcisme pourrions-nous citer de ces Canadiennes qui croyaient en la survivance de leur race sur cette terre d'Amérique, et qui faisaient confiance en la Providence.

La réédition, à FIDES, de ces portraits de femmes extraordinaires, écrits par Mgr Albert Tessier, reconstitue pour nous un passé glorieux dont nous avons raison d'être tous fiers.

Récit d'une époque, fertile en héroïsme quotidien, le livre de Mgr Tessier témoigne d'une présence féminine dans l'épopée canadienne. Mère de famille, missionnaire, institutrice, infirmière, contemplative: toutes ces femmes, chacune bien à leur place, donnèrent au Canada sa stabilité et son équilibre. «Ce que nous avons conservé de plus sain, écrit Mgr Tessier, de plus équilibré, de plus solide, dans notre pensée et dans nos conceptions de vie, nous le devons à l'influence universelle et pénétrante de la femme». Le livre de Mgr Albert Tessier, *Canadiennes*, est en vente à Fides,

135, Provencher,
St-Boniface, Man.

Une âme collective de la nation canadienne est-elle possible?

MONTREAL — Une âme collective de la nation canadienne . . . le faudrait-il? Est-ce possible?

M. Roger Duhamel croit que l'expérience humaine d'un Canadien d'expression française ne sera jamais identique à celle d'un Canadien d'expression anglaise. "C'est une constatation qui n'a rien de désobligeant pour qui que ce soit, dit-il, et qui justifie chacun d'entre nous de creuser son propre sillon, sans rêver de je ne sais trop quelle aberrante assimilation, qui aboutirait à la confusion et à la stérilité créatrice".

L'écrivain canadien-français recevait à Montréal le prix Duvernay de la SSJB. C'est la 19e fois que ce prix littéraire est attribué et il couronne également l'oeuvre de M. Duhamel en tant que critique littéraire.

"Les circonstances historiques ont voulu que notre nation soit une création artificielle. Rien ne prédisposait des Français et des Anglais, parce qu'ils avaient franchi l'Atlantique, à oublier leurs origines, leur culture, leurs habitudes de vie pour devenir des Canadiens. Ce fut le résultat de la nécessité et de la réflexion. Il ne s'ensuit nullement que l'on puisse envisager une "âme collective" qui n'existe pas et qui ne peut être bâtie de toutes pièces.

"Sur le plan de l'expression artistique, il n'y a pas lieu de tellement nous plaindre de la situation particulière dans laquelle nous sommes placés. Nous avons l'avantage de posséder deux littératures, aussi canadiennes l'une que l'autre, et cependant différentes. Différentes par la langue, bien sûr, mais aussi par la tournure d'esprit, par une certaine vision de la réalité. Nous comptons des poètes, des romanciers, des auteurs dramatiques qui n'ont entre eux que peu de points de contact, mais dont nous sommes également fiers."

Le catholicisme, la morale et la littérature

Soulignant qu'il ne s'offusque "guère" qu'un prédicateur de Notre-Dame consacre une causerie à Françoise Sagan, mais qu'il considère comme un excès qu'un chroniqueur zélé se plaigne de ce qu'une revue catholique parle d'écrivains qui ne font pas de la littérature catholique, M. Duhamel constate **"qu'il n'est jamais facile de tracer la ligne de démarcation entre l'art et la morale".**

"Mais, pourquoi donc toujours se boucher les yeux à la réalité et se préparer de brusques et dangereux réveils? s'est-il exclamé. Pourquoi donc surtout faudrait-il que les catholiques cèdent à un angélisme puéril et artificiel? Les livres de Bloy, de Bernanos, de Mauriac ne sont pas à mettre entre toutes les mains, c'est d'avance reconnu. Prétendra-t-on qu'ils n'ont pas enrichi les lettres chrétiennes et le catholicisme contemporain?

"Il est bien beau de pratiquer le rigorisme et de mentionner le nom de Dieu à tous les paragraphes. Est-ce la meilleure façon de favoriser l'éclosion d'une pensée authentiquement chrétienne? Il existe des annales pieuses, et c'est très bien ainsi. A chacun sa clientèle! Il serait malheureux que par un jansénisme fermé aux exigences de la réalité, les catholiques se refusent de rayonner et se cantonnent dans un étroit secteur."

Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg

Réunion mensuelle

L'assemblée régulière des membres de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg aura lieu ce dimanche 20 janvier, à 2 h. 30 p.m.

Cette première réunion de l'année est celle où se tient les élections des officiers.

Venez choisir votre exécutif pour 1963 et montrer que vous êtes intéressés au bien-être de votre société nationale.

Décès

M. R. VERMETTE

Le 1er janvier est décédé accidentellement à St-Boniface M. Rodrigue Vermette, de 190, avenue Hindley, St-Vital.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Lorraine.

Les prières furent dites en la chapelle funéraire Coutu et le service funèbre fut chanté en l'église St-Emile le 5 janvier. L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Vital.

• • •

M. R.-J. MONCHAMP

Le 5 janvier, M. Raoul-Joseph Monchamp, âgé de 74 ans, est décédé à l'hôpital Deer Lodge de Winnipeg. Le défunt laisse dans le deuil un frère, Raphaël, de Alma, Arkansas; une soeur, Mlle Marie Monchamp, de Woodridge. La chapelle funéraire P. Coutu avait charge des arrangements funéraires.

L'évêque de Shanghaï demeure prisonnier

HONG KONG — Le bruit avait couru à plusieurs reprises que Mgr Kiong était gravement malade, plusieurs disaient même qu'il était mort et le fait certain qu'un prêtre catholique anonyme est mort dans la prison de Ti Lai Ghiao (Shanghaï) en 1962 donnait une apparence de réalité à ce bruit par ailleurs invérifiable.

Or l'agence Fides affirme savoir maintenant d'une façon indubitable qu'en fin novembre 1962, l'héroïque évêque de Shanghaï était encore en vie et que les autorités de la prison ont demandé aux siens des vêtements chauds et quelques livres. Mais, par ailleurs, aucun membre de sa famille n'a été admis à voir Mgr Kiong même derrière une grille, ce qui semble impliquer qu'il est toujours soumis à un régime d'exception. D'autre part, il a été impossible de savoir dans quel état de santé se trouvait le prisonnier.

On sait que Mgr Ignace Kiong, arrêté en 1955 pour soi-disant "activités anti - révolutionnaires", a été condamné plusieurs années après à la réclusion à vie.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Oldsmobile
• Corvair • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: LE 3-1628
Automobiles usagées "garanties" de première condition



L'Espagne enverra plus de prêtres en Amérique latine

SARAGOSSE — L'Espagne va doubler le nombre de prêtres et de laïcs qu'elle envoie dans les pays d'Amérique latine, afin de pallier la pénurie qui règne à cet égard dans ces nations.

SOUMISSIONS

La municipalité rurale de Taché demande des soumissions pour approvisionnement de lubrifiants et de combustible, lesdites soumissions étant recevables jusqu'à midi, le 8 février 1963 par **Marcien Emond, Municipalité de Taché, Lorette, Man.**

SOUMISSIONS

La municipalité rurale de Taché demande des soumissions pour l'installation complète d'une fournaise pour la salle municipale de Taché, lesdites soumissions étant recevables jusqu'à midi, le 8 février 1963 par **Marcien Emond, Municipalité de Taché, Lorette, Man.**

THE GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY

AVIS est donné par les présentes que The Great-West Life Assurance Company présentera au Parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session, ou à la session subséquente, un bill d'intérêt privé lui permettant d'employer, dans la transaction de ses affaires, le nom de The Great-West Life Assurance Company ou celui de La Great-West, compagnie d'assurance-vie, ou les deux, comme elle le jugera opportun.

FAIT en la Cité de Winnipeg, Province de Manitoba, ce 8e jour de janvier 1963.

AIKINS, MacAULAY & COMPANY,
941 Somerset Building,
Winnipeg 1, Manitoba
Avoués de la Demanderesse.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of LUCIE ANNE PELLERIN, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, widow of Arthur Pellerin, late of the same place, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned, Messrs: Grafton, Deniset, Dowhan, Muldoon & Perreault, at 4-431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 28th day of February, A.D. 1963.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 14th day of January, A.D. 1963.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, MULDOON & PERREAULT,
Solicitors for the Executors.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of PHILEAS CLEMENT, late of the village of Val Marie, in the province of Saskatchewan, retired farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by statutory declaration and with particulars and valuation of security held, if any, must be sent to the undersigned before the 31st day of January A.D. 1963.

W. A. BAKER, B.A.,
solicitor for the executor
Loreburn, Sask.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ELIZABETH CHAMPAGNE, late of the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, wife of Lucien Champagne, of the same place, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 304-265 Portage Avenue, Winnipeg, Manitoba, on or before the 25th day of February, A.D. 1963.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 15th day of January, A.D. 1963.

L. A. REGNIER,
Solicitor for: Lucien Champagne,
Administrator.

Fonds d'hypothèques disponibles
pour propriétés résidentielles et commerciales dans la plupart des endroits.
Pas de clauses de maturité
Hypothèques ouvertes
Termes, jusqu'à 15 ans
Refinancement en une seule hypothèque
Demandez les conseils d'un expert
Jean Colliou CE 3-5290
ALBERTA MORTAGAGE EXCHANGE LTD.
1311, avenue Portage SP 2-2447

Kleen-Products
61, Heaton, Winnipeg 2
Tél.: 943-6047
Savon, cire, désinfectant et tous produits et équipements pour nettoyage.
Joseph-Marcel LaBossière, gérant général
Paul LePage, contrôleur

La "Norwood Jewellers"
320½, avenue Taché
NORWOOD
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat —, Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
253, rue Kelvin, Elmwood, Winnipeg 5, Man.
Téléphone: LEnox 3-1383



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105


Elégantes chaussures pour dames, hommes et enfants
MAGASIN DE CHAUSSURES
Réparations de chaussures
J.-P. GUAY
196, avenue Provencher,
St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-1119

Aidez à enrayer cette lacune!

Cet hiver, il y a plus de gens employés au Manitoba qu'à toute autre période semblable de notre histoire, et le pourcentage de chômeurs est le plus bas en trois ans.

Contribuez à l'augmentation d'emplois d'hiver par la réalisation de différents travaux alors que les hommes et les matériaux sont disponibles.

Fournissez du travail d'hiver: vous en bénéficierez.

FAITES-LE MAINTENANT

Département du travail manitobain
HON. JOHN B. CARROLL, ministre
H. DOUGLAS COCHRAN, sous-ministre